



2016-2017

DES MESURES ÉDUCATIVES POUR LES COLLÈGES

SOMMAIRE

LES DISPOSITIFS **ÉDUCATIFS**

OUVERTURE CULTURELLE ET AU MONDE

p20/ In Situ, artistes en résidence dans les

p21/ Plan départemental « La Culture et l'Art au Collège »

p22/ Collège au cinéma

p23/ Parcours d'éducation aux Images

p24/ Odyssée Jeunes

p25/ Appel à projets

HISTOIRE ET TERRITOIRE

p26/ Archéosite du Parc départemental de la Haute-Île

p27/ Visite des chantiers de fouilles archéologiques

p28/ Patrimoine et histoire urbaine en Seine-Saint-Denis

p29/ Des ateliers d'histoire

p30/ Exposition « Le feu, Henri Barbusse »

p31/ Parcours Archives, Histoire, Citoyenneté

p32/ Parcours de découvertes urbaines

p33/ Concours national de la Résistance et de la Déportation

BIEN ÊTRE ET SANTÉ

p34/Intégrathlon

p35/Initiation au golf

p36/ Équitation

p37/ Trophée et Armada des Bahuts

p38/ Soutien aux projets éducatifs sportifs

p39/ Subvention aux associations sportives UNSS

p40/ Triballon

p41/ Jeux des collèges

p42/ Activités physiques de pleine nature sur la base de loisirs de Champs-sur-Marne

p43/ Projet Départemental de la pause méridienne

p44/ Pratiquer les gestes qui sauvent : Une posture citoyenne des collégiens

p45/ Les effets du bruit sur la santé

LOISIRS

p46/Collège en jeu

ORIENTATION ET ÉVOLUTION DES PARCOURS

p47/ La fête de la science 13 et 14 octobre 2016

p48/ Découverte des filières professionnelles, des métiers et des formations

p49/ Aide à la recherche de stages des élèves

p50/ Aides du Département aux publics spécifiques

p51/ Dispositif d'accompagnement à la transition 3^e Seconde/Centre de Formation et d'Apprentissage

PRÉVENTION

p52/Protection de l'enfance

p54/ Actions de prévention spécialisée dans les collèges

p55/Jeunes contre le sexisme

p56/Actions de planification familiale dans les collèges

p57/Les actions collectives de l'espace Tête à Tête

p58/« Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus"

p60/ Action de prévention des risques routiers

p61/ Action de sensibilisation au port de la ceinture dans les véhicules - « voiture tonneau »

p62/ Action de sensibilisation pour les jeunes, usagers vulnérables de la route, par le jeu « en route prudence »

p63/ Mission Papillagou, outil de développement des compétences psychosociales

p64/Actions d'éducation au respect et de prévention du harcèlement

CITOYENNETÉ

p65/ Conseil départemental des Collégiens

p66/ Subvention aux foyers socio-éducatifs

p67/ Soutien aux projets internationaux des foyers sociaux éducatifs

p68/ Parcours citoyenneté mondiale et développement durable

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

p69/ « Parcours Osez l'Ourcg! »

p70/ Changements climatiques: biodiversité, eau, climat, air, énergie: tout est lié!

p71/ Label BiodiverCités

p72/ Parcours Au fil de l'eau

p74/ Nature en film

p75/ Miss pomme

p76/ Observ'acteur au collège

p77/ Reporter pour la biodiversité

p78/ Voyage de la biodiversité

p79/ Éducation à l'environnement dans les parcs départementaux

p80/ Une mare dans mon collège

p81/ Des ruches dans mon collège



p84/ Partenariat stratégique européen « @ppor»: construction d'un parcours d'orientation choisi

p86/ Partenariat dans le cadre du plan académique de formation du rectorat de Créteil

p87/ Éducation à l'écologie urbaine

p88/ Eco-collège

p89/ Formation au montage de projet de citoyenneté mondiale

p90/ Les sanitaires dans les collèges

p91/ Prévention des violences faites aux jeunes filles et femmes, mariages forcés et mutilations sexuelles féminines

p92/ La médiation par les pairs

p93/ Prévention des cyber-violences

p94/ Appel à initiatives en faveur de la coéducation

STRUCTURES RESSOURCES



p98/ Via le monde - Centre ressource spécialisé sur les questions de solidarité internationale et d'éducation à la citovenneté mondiale

p99/L'observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU)

p100/ L'observatoire départemental de l'hydrologie urbaine

p101/ Les Archives Départementale et l'histoire du territoire

p102/L'Archéosite

p103/ Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)

p104/ Associations de prévention spécialisée

p105/ Direction de l'Enfance et de la Famille -Service de l'Aide sociale à l'enfance

p106/ Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques - Centre de ressources

p107/ Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques-Espace Tête à Tête

p108/ Mission de prévention de la violence à l'École

SOMMAIRE



RESTAURATION SCOLAIRE

p112/ Aide à l'acquisition d'un logiciel informatique pour la demi-pension

p112/ Restauration scolaire: un tarif unique

PLAN NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

p113/ Dotation en matériel informatique

p113/ Câblage du réseau local dans les collèges

p114/ Construction du réseau départemental très haut débit pour les sites d'éducation

p114/ Espaces numériques de travail

p115/ Suivi des usages et des pratiques numériques

p115/ Maintenance de l'équipement numérique dans les collèges

MARCHES DÉPARTEMENTAUX

p116/ Contrats de vérifications périodiques obligatoires

p116/ Nettoyage des surfaces vitrées

p117/ Matériels de nettoyage (Autolaveuses, monobrosses, nettoyeurs haute pression)

GROUPEMENT DE COMMANDES

p118/ Contrat de location et de maintenance de photocopieurs

p119/ Denrées alimentaires

p119/ Produits d'entretien

p120/ Prestation de transport vers les équipements sportifs

p121/ Fourniture de gaz

p121/ Maintenance et entretien des installations de chauffage

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

p122/ Les sanitaires dans les collèges

p123/ Équipes mobiles territoriales spécialisées (EMTS)

p124/OMERE

TRAVAUX ET ÉTUDES DE SÛRETÉ

p125/ Sécurisation des sites

AIDE AUX FAMILLES

p126/ Le coupon restauration

p126/ La carte imagine R

p127/ La sectorisation des collèges

p127/Le chèque Réussite

LES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS PAR NIVEAU	6e	5e	4e	3°	parents	enseignant/ professionnels du collège	Inscrip- tion	ATTEE
OUVERTURE CULTURELLE E	1				1	T		
La culture et l'art au collège	X	X	X	X	X		MARS-MAI	
In situ, artiste en résidence	Х	X	Х	Х	X		2 ^E TRIMESTRE	
Collège au cinéma	Χ	Χ	Х	Χ	Х			
Odyssée jeunes	Χ	Χ	Х	Χ	Х			
Appels à projets	Χ	Χ	Х	Χ	Х			
Parcours d'éducation à l'image	X	Х	Х	Х	X		15 SEPT.	
Voyages scolaires odyssée jeunes	X	X	Х	Х	X			
HISTOIRE ET TERRITOIRE								
Archéosite du parc départemental de la haute-île	Х	Х	Х	Х	X	X	SEPT-JUIN	
Visites de chantiers de fouilles archéologiques	Х	Х	Х	Х	X	X		
Patrimoine et histoire urbaine en Seine-Saint-Denis	Х	X	Х	Χ	X	X		
Ateliers d'histoires	Χ	Х	Х	Χ				
Parcours archives, histoire, citoyenneté				Χ				
parcours de découvertes urbaines	Х	X	Х	Χ	X			
Concours national de la Résistance et de la Déportation			Х					
BIEN ÊTRE ET SANTÉ								
Intégrathlon	Х	Х	Χ	Х				
Initiation au golf	Х	Х	Χ	Х				
Équitation	Χ	Х	Χ	Χ				
Trophée et armada des bahuts	Х	Х	Х	Χ			SEPT-JUIN	
Soutien aux projets éducatifs sportifs	Х	Х	Х	Х				
Subvention aux associations sportives UNSS								
Jeux des collèges						Х		
Triballon						X		

	6e	5e	4e	3e	parents	enseignant/ professionnels du collège	Inscrip- tion	ATTEE
Activités physiques de pleine nature sur la base de loisirs de champs sur marne	X	X					SEP-NOV FIN MARS- FIN JUIN	
Projet départemental de la pause méridienne	Х	Х	Χ	Х			AOUT-OCT JAN-FEV	
Pratiquer les gestes qui sauvent	Х	Х	Χ	Х				
Les effets du bruit sur la santé		Х	Χ					
ORIENTATION ET ÉVOLUTIO	N DE	S P	ARC	OUR	S			
La fête de la science	Х	X	Χ	Х	Х	X	JUIN- SEPT	Х
Découverte des filières professionnelles, métiers et formation			Х	Х				
Aide à la recherche de stage des élèves de 3e				Х				
Aide départementale aux publics spécifiques	Х	Х	Χ	Х				
Dispositif d'accompagnement à la transition 3º/seconde				X				
PRÉVENTION								
Protection de l'enfance	Χ	Х	Χ	Χ				
Action de prévention spécialisée	Х	Х	Χ	Х				
Jeune contre le sexisme	Х	Х	Χ	Х				
Action de planification familiale	Х	Х	Χ	Х				
Action collective du Tête à Tête			Χ	Х				
Accueil des collégiens temporairement exclus	Х	Х	Χ	Χ				
Action de prévention des risques routiers			Χ	Х				
Action de sensibilisation au port de la ceinture dans les véhicules			X	X				

Action de sensibilisation pour les jeunes, usagers vulnérables de la route, par le jeu « en route prudence » Mission papillagou X X X X X X X X X X X X X X X X X X X							T		
pour les jeunes, usagers vulnérables de la route, par le jeu « en route prudence » Mission papillagou X X X X X X X X X X X X X X X X X X X		6e	5°	4e	3e	parents	professionnels		ATTEE
Ateliers d'éducation au respect et de prévention du harcelement X	pour les jeunes, usagers vulnérables de la route, par le	X	X						
respect et de prévention du harcelement CITOYENNETÉ Conseil départemental des collégiens Subvention aux foyers socio-éducatifs Soutien aux projets internationaux des fse Parcours citoyenneté mondiale et développement durable ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT Osez l'ourcq X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	Mission papillagou	Χ	Х						
Conseil départemental des collégiens X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	respect et de prévention du	X	X	X	X	X			
Conseil départemental des collégiens X X X X X X X X X X X X X X X X X X X									
Collégiens Subvention aux foyers socio- éducatifs Soutien aux projets internationaux des fse Parcours citoyenneté mondiale et développement durable ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT Osez l'ourcq Parcours au fil de l'eau X X X X X X X Parcours au fil de l'eau X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	CITOYENNETÉ								
Soutien aux projets internationaux des fse Parcours citoyenneté mondiale et développement durable ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT Osez l'ourcq X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	·	Х	X	X	X				
internationaux des fse Parcours citoyenneté mondiale et développement durable EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT Osez l'ourcq X X X X X X X X X X X X X X X X X X X								FIN AVRIL	
mondiale et développement durable ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT Osez l'ourcq	' '								
Osez l'ourcq X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	mondiale et développement	Х	X	Х	Х	X	X	SEPT-NOV	
Parcours au fil de l'eau X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	ÉDUCATION A L'ENVIRONNE	MEN	NT						
Changements climatiques: biodiversité, eau, climat, air, énergie: tout est lié! Parcours de simulation de négociations internationales Nature en film X X X X X X X X DÈS LE 15 MAI Label biodivercités X X X X X X X DÈS LE 15 MAI Miss pomme X X X X X X X X DÈS LE 15 MAI Observ'acteur au collège X X X X X X X DÈS LE 15 MAI Reporter pour la biodiversité X X X X X X DÈS LE 15 MAI Voyage de la biodiversité X X X X X X DÈS LE 15 MAI Education à l'environnement dans mon collège X X X X X X X X X X X DÉS LE 15 MAI Une mare dans mon collège X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	Osez l'ourcq	Χ	Х	Х	Х	Х			
biodiversité, eau, climat, air, énergie: tout est lié! Parcours de simulation de négociations internationales Nature en film X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	Parcours au fil de l'eau	Χ	Х	Х	Χ	Х			
négociations internationales X <td< td=""><td>biodiversité, eau, climat, air,</td><td>Х</td><td>X</td><td>Х</td><td>Х</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td></td<>	biodiversité, eau, climat, air,	Х	X	Х	Х	X			
Label biodivercités X X X X X X X X DÈS LE 15 MAI Miss pomme X X X X X X X X DÈS LE 15 MAI Observ'acteur au collège X X X X X X X X DÈS LE 15 MAI Reporter pour la biodiversité X X X X X X X DÈS LE 15 MAI Voyage de la biodiversité X X X X X X X DÈS LE 15 MAI Voyage de la biodiversité X X X X X X X X DÈS LE 15 MAI Education à l'environnement dans les parcs départementaux Une mare dans mon collège X X X X X X X X X X X X X X X X X X X				Х				SEPT	
Label biodivercités X X X X X X DÈS LE IS MAI Miss pomme X X X X X X X X X DÈS LE IS MAI Voyage de la biodiversité X X X X X X X DÈS LE IS MAI Une mare dans mon collège X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	Nature en film	Х	Х	Х	Х	Х			
Observ'acteur au collège X X X X X X DÈS LE 15 MAI Reporter pour la biodiversité X X X X X X DÈS LE 15 MAI Voyage de la biodiversité X X X X X X DÈS LE 15 MAI Éducation à l'environnement dans les parcs départementaux Une mare dans mon collège X X X X X X	Label biodivercités	Х	Х	X	Х	Х			
Reporter pour la biodiversité X X X X X X DÈS LE 15 MAI Voyage de la biodiversité X X X X X X DÈS LE 15 MAI Éducation à l'environnement dans les parcs départementaux Une mare dans mon collège X X X X X X	Miss pomme	Х	Х	Х	Х	Х			
Voyage de la biodiversité X X X X X X DÈS LE IS MAI Éducation à l'environnement dans les parcs départementaux Une mare dans mon collège X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	Observ'acteur au collège	Х	Х	Х	Х	X			
Éducation à l'environnement X X X X X X A A A A A A A A A A A A A	Reporter pour la biodiversité	Х	Х	Х	Х	Х			
dans les parcs départementaux Une mare dans mon collège X X X X X X	Voyage de la biodiversité	Х	Х	Х	Х	Х			
	dans les parcs	X	X	X	X	X			
Des ruches dans mon collège X X X X X	Une mare dans mon collège	Х	Х	X	X	X			
	Des ruches dans mon collège	Χ	X	X	X	Х			

	6e	5 ^e	4e	3°	parents	enseignant/ professionnels du collège	Inscrip- tion	ATTEE
ACTIONS À DESTINATION D	ES A	DUL	TES	DE I	_A COMM	UNAUTÉ ÉDUCA	TIVE	
Partenariat stratégique						X		
Partenariat dans le cadre du PAF du rectorat de Créteil						X		
Éducation à l'écologie urbaine						X		
Éco-Collège						X	AVRIL-MAI	
Formation au montage de projet de citoyenneté mondiale						X		
Groupe de travail « les sanitaires dans les collèges »					X	Х		Х
Prévention des violences faites aux filles, aux femmes, mariages forcés et mutilations sexuelles féminines					X	X		X
Médiation par les pairs					Х	X		Х
Sensibilisation à la cyberviolence					Х			
Atelier Sociolinguistiques					X			





Stéphane Troussel
Président du Conseil départemental

Parce que la Seine-Saint-Denis est le département le plus jeune de la France hexagonale, le Conseil départemental a fait de l'Education sa priorité.

Le Département investit ainsi d'importants moyens afin de construire, rénover et entretenir les collèges du territoire. A la rentrée dernière, nous avons ouvert 12 nouveaux établissements. Avec le plan Ambition collèges 2020, nous avons souhaité poursuivre cet effort : 11 établissements seront construits ou reconstruits entièrement et plus de 80 collèges seront rénovés ou modernisés, d'ici cinq ans.

Cette priorité donnée à l'Education, c'est aussi une volonté d'agir, aux côtés des équipes de direction, des enseignants, de la communauté éducative dans son ensemble, afin d'ouvrir aux collégiens de nouveaux champs éducatifs possibles.

Avec Emmanuel Constant, Vice-président chargé des Collèges, de l'Education artistique et culturelle et du Projet Educatif Départemental, nous avons souhaité aller bien au-delà de nos compétences obligatoires. Nous sommes convaincus que l'école a besoin, en Seine-Saint-Denis peut-être plus qu'ailleurs, d'une mobilisation forte de l'ensemble des acteurs éducatifs.

C'est pourquoi, le Département consacre plus de 8 millions d'euros aux projets des établissements : projets pédagogiques, voyages scolaires, parcours culturels et artistiques, artistes en résidence. En 2015, suite aux évènements du mois de janvier, nous avons également souhaité renforcer notre volet citoyenneté avec un soutien aux projets « Nous sommes la République ».

Ce guide des actions du Département en faveur des collèges recense l'ensemble des moyens mis à disposition des équipes éducatives, des élèves et de leur famille, et les modalités pratiques pour en bénéficier.

Je vous souhaite de mener à bien de nombreux et beaux projets avec les élèves, pour leur permettre de s'épanouir pleinement et de réussir au collège.

Vous pouvez compter sur le Conseil départemental pour être à vos côtés!

/8//

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Missions et organigramme des services

La Direction compte
1550 AGENTS dont 175
dans les services centraux
et 1375 PERSONNELS
TECHNIQUES qui œuvrent au
bon fonctionnement des 125
COLLÈGES.

LES ENJEUX ET MISSIONS DE LA DIRECTION

La Direction de l'Éducation et de la Jeunesse répond à plusieurs enjeux :

- > assumer les nouvelles missions issues de la deuxième décentralisation d'août 2004.
- > mettre en œuvre les priorités fixées par l'exécutif départemental, à savoir mettre à disposition des équipes, des collèges en bon état de fonctionnement, répondre aux évolutions pédagogiques et technologiques et promouvoir l'épanouissement et la sérénité au sein des collèges.
- > contribuer à l'élaboration et au pilotage des politiques éducatives et de la jeunesse départementales.
- > fluidifier les relations entre le Département et les EPLE grâce au regroupement des principaux services départementaux qui interviennent dans les collèges.

SERVICE DU PROJET ÉDUCATIF ET DE LA JEUNESSE

0143938285

Il conçoit et met en œuvre les dispositifs liés à l'action éducative, la formation initiale, l'enseignement supérieur.

Cheffe de service : en attente

Cheffe de service adjointe: Maïlys GOURIER

BUREAU DE LA FORMATION, DE L'ORIENTATION ET DE LA MOBILITÉ

Cheffe de bureau : Maïlys GOURIER

BUREAU DES ACTIONS ÉDUCATIVES ET DE LA CITOYENNETÉ

Cheffe de bureau: Stéphanie GOURDOL

MISSION
DÉPARTEMENTALE
DE PRÉVENTION
DE LA VIOLENCE
À L'ÉCOLE
Noria BELGHERRI

SERVICE DE LA RESTAURATION ET DE L'ÉDUCATION AU GOÛT

0143939818

Il assure la production des repas pour les demipensionnaires, applique la tarification et développe les actions de l'Éducation au goût.

Chef de service: Pascal NAVIER

Chef de service adjoint : Pascal FLORES

BUREAU ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Cheffe de bureau: Isabelle GACON-DEMAY

BUREAU DES CUISINES CENTRALES

Chef de bureau: Pascal FLORES

MISSION SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ÉDUCATION AU GOÛT Pascal NAVIER

SERVICE DES POLITIQUES ET RESSOURCES TECHNIQUES

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Directrice déléguée: Saadia BOUY-SAHALI

ET DE LA JEUNESSE

Directrice: Hélène DEBIEVE

Directeur adjoint: en attente

0143937728

0143934539

Il conduit les opérations de construction et de réhabilitation des collèges, définit et met en œuvre la politique éducative numérique et apporte son expertise technique aux autres services.

Chef de service: Frédéric CORRIO

Chef de service adjoint: Philippe LAPALUS

BUREAU DU CONSEIL ET DE L'APPUI TECHNIQUE

Chef de bureau: en attente

PÔLE TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR L'ÉDUCATION (TIE)

Responsable: Yacine DIALLO

BUREAU DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE Chef de bureau: Gilles HAMET

SERVICE DES RELATIONS AVEC LES COLLÈGES

0143938265

Il est l'interlocuteur unique et de proximité pour les collèges. Il gère la relation au quotidien et assure le lien avec les autres services de la Direction.

Cheffe de service: Marianne FALAIZE Chefs de service adjoints: Laurent DOGEANU Sophie GENU-SAED

Chargée de mission: Alexandra PAUL-AUGER

UNITÉ TERRITORIALE 1

Cheffe de bureau : Sara NANAA Cheffe de bureau adjointe : Martine ECHTLER

UNITÉ TERRITORIALE 2

Chef de bureau: en attente Cheffe de bureau adjointe: Guënael TIBONNIER

UNITÉ TERRITORIALE 3

Cheffe de bureau: Marianne DEMAISON Chef de bureau adjoint: Eric FOURDRINIER

UNITÉ TERRITORIALE 4

Cheffe de bureau: Ghislaine HEGO

Chef de bureau adjoint: Sébastien VILLIERME

BUREAU DES AGENTS TECHNIQUES DES COLLÈGES

Cheffe de bureau: Adeline RANNOU Chef de bureau adjoint: Manuel ANTUNES

EQUIPES MOBILES DE MAINTENANCE (TERRITORIALES, ESPACE VERT, URGENCE, COURANT FAIBLE)

CELLULE DE CONTRÔLE BUDGETAIRE Responsable : en attente

Rattachés à la direction

AIDE AU PILOTAGE

COMMUNICATION responsable : en attente

PÔLE PROJETS PRIORITAIRES

PÔLE DÉMOGRAPHIQUE ET PROSPECTIVES SCOLAIRES

responsable: Florence AUBERT-PEYSSON

SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

0143931085

Il prend en charge les fonctions supports de la Direction: budget, commande publique, politique d'achat, personnel, informatique et logistique.

Chef de service : Laurent GERBOUD Cheffe de service adjointe : en attente

BUREAU DE LA GESTION BUDGÉTAIRE

Cheffe de bureau: en attente

BUREAU DE LA COMMANDE PUBLIQUE Chef de bureau:

Mathieu LAJOUX

BUREAU DU PERSONNEL, DE L'INFORMATIQUE ET DES MOYENS GÉNÉRAUX

Cheffe de bureau: Corinne GIMENEZ

LE SERVICE **DES RELATIONS AVEC LES** COLLÈGES

Vos interlocuteurs au guotidien

actualisation mai 2016



Ce service est la porte d'entrée des collèges avec le Département. Il permet d'avoir un interlocuteur unique capable de répondre à l'ensemble des demandes. Il est réparti en quatre unités territoriales pour garantir une bonne connaissance des établissements tant du point

de vue technique que des enjeux de l'environnement et de la communauté éducative. La carte du département référence les quatre unités ainsi qu'une fiche contact par unité territoriale vous permettant d'identifier votre interlocuteur.

UNITÉ TERRITORIALE 1

Villes concernées: Aubervilliers. Le Bourget, La Courneuve, Dugny, Epinay-sur-Seine, L'Ile-Saint-Denis. Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis. Saint-Ouen. Stains. Villetaneuse.

Cheffe de bureau: Sara NANAA Cheffe de bureau adjointe: Martine ECHTLER



UNITÉ TERRITORIALE 2

Villes concernées: Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Drancy, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte.

Chef de bureau: en attente Cheffe de bureau adjointe: Guënael TIBONNIER



UNITÉ TERRITORIALE 3

Villes concernées: Bagnolet, Bobigny, Les Lilas, Montreuil-sous-Bois, Noisy-le-Sec, Pantin, Le Pré Saint-Gervais, Romainville, Rosny-sous-Bois.

Cheffe de bureau: Marianne DEMAISON Chef de bureau adjoint: Eric FOURDRINIER



UNITÉ TERRITORIAL E 4

Villes concernées:

Bondy, Clichy-sous-Bois, Gagny, Gournay-sur-Marne, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillonssous-Bois, Le Raincy, Vaujours, Villemomble.

Cheffe de bureau: Ghislaine HEGO Chef de bureau adjoint: Sébastien VILLIFRME



UNITÉ TERRITORIALE 1

Fax: 01.43.93.75.25

UNITÉ TERRITORIALE 2

Fax; 014393.8616

SECRÉTARIAT

SECRÉTARIAT		
Nathalie TOMASSO	0143939813	ntomasso@cg93.fr
Lébia BENATTOU	0143939647	lbenattou@cg93.fr
Morline DUVAL	0143938291	mduval@cg93.fr
CHEFFE DE BUREAU		
Sara NANAA	0143934247	snanaa@cg93.fr
CHEFFE DE BUREAU ADJOINTE		
Martine ECHTLER	0143939637	metchler@cg93.fr
ATTACHÉ VIE DES COLLÈGES		
Lucien EL HEROUi	0143938287	lelheroui@cg93.fr
RÉDACTEURS		
Marie-Lyne BERQUIER/Saint-Denis, Epinay-sur- Seine, Ile-Saint-Denis, Saint-Ouen	0143938432	mberquier@cg93.fr
Julien PAGANI/Pierrefitte, La Courneuve, Dugny, Le Bourget, Stains, Aubervilliers, Villetaneuse	0143939839	jpagani@cg93.fr
INGÉNIEUR		
Yahya KAAMOUCHI/Le Bourget, La Courneuve, Dugny, L'Ile-Saint-Denis, Villetaneuse/ en intérim Jean Moulin Aubervillers	0143939608	ykaamouchi@cg93.fr
TECHNICIENS		
Djaoid MHADJOU /Stains, Villetaneuse, Dugny Aubervilliers "G Péri", Stains "P.Neruda, Barbara, J.Curie"	0143939689	dmhadjou@cg93.fr
Adama Justin KOUNAKEY/Saint-ouen, Aubervilliers, Saint-Denis "I. Masih"	0143939485	jkounakey@cg93.fr
Jacquot VIDOT/Saint-Denis,	0143939663	jvidot@cg93.fr
Marinella LEITAO/Épinay-sur-Seine, Pierrefitte, Saint-Denis "Fabien"	0143939696	mleitao@cg93.fr
Laurent CARLES Technicien de maintenance multisite	0143939309	lcarles@cg93.fr
ÉQUIPE MOBILE TERRITORIALE		
Dominique COSSON / responsable	0143939139	dcosson@cg93.fr
Marc COURSON / Agent mobile territorial		mcourson@cg93.fr
CHEFS DE SERVICE ADJOINTS		
Laurent DOGEANU	0143934643	ldogeanu@cg93.fr
Sophie GENU-SAED	0143939612	sgenusaed@cg93.fr
CHEFFE DU SERVICE DES RELATIONS AVEC LES C	OLLÈGES	
Marianne FALAIZE	0143931086	mfalaize@cg93.fr
DIRECTRICE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE		

SECRÉTARIAT		
Anne-Marie LE CARRER	0143934433	alecarrer@cg93.fr
Sophie FLANDRE	0143934238	sflandre@cg93.fr
Samya TRILLAUD	0143937912	strillaud@cg93.fr
CHEF DE BUREAU		
en attente		
CHEFFE DE BUREAU ADJOINTE		
Guénaël TIBONNIER	0143939821	gtibonnier@cg93.fr
ATTACHÉE VIE DES COLLÈGES		
Laure MOUCHY	0143937989	lmouchy@cg93.fr
RÉDACTEURS		
Lucile PREVOST / Aulnay-sous-Bois, Tremblay-en-France, Villepinte	0143937993	lprevost@cg93.fr
Patricia BISSON/Le Blanc-Mesnil, Drancy, Sevran	0143938990	pbisson@cg93.fr
INGÉNIEUR		
Nordin JAALI/ Drancy "A. France, P. Bert, Liberté, P.Langevin, P.Sémard"	0143939667	njaali@cg93.fr
TECHNICIENS		
Vacant/Aulnay-sous-Bois, Sevran "Painlevé", Drancy "Jorissen"	0143939652	elabat@cg93.fr
Thierry TAMBURINI/Tremblay-en-France, Villepinte	0143939635	ttamburini@cg93.fr
Lino LAUTRIDOU Technicien polyvalent/ Le Blanc-Mesnil, Sevran	0143939629	llautridou@cg93.fr
Guy BARRU/Technicien de dépannage urgence	0143939622	gbarru@cg93.fr
ÉQUIPE MOBILE TERRITORIALE		
Franzebert BOUCAUD / Responsable		fboucaud@cg93.fr
Alexandre DONA		dalexandre@cg93.fr
Fortuné TOKUNBOH		ftokunboh@cg93.fr
CHEFS DE SERVICE ADJOINTS		
Laurent DOGEANU	0143934643	ldogeanu@cg93.fr
Sophie GENU-SAED	0143939612	sgenusaed@cg93.fr
CHEFFE DU SERVICE DES RELATIONS AVEC LES CO	OLLÈGES	
Marianne FALAIZE	0143934643	mfalaize@cg93.fr
DIRECTRICE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE		
Hélène DEBIEVE	0143934594	hdebieve@cg93.fr

4

UNITÉ TERRITORIALE 3

Fax; 0143937558

UNITÉ TERRITORIALE 4

Fax; 014393,8958

SECRÉTARIAT		
Nathalie TOMASSO	0143939813	mtomasso@cg93.fr
Lébia BENATTOU	0143939647	lbenattou@cg93.fr
Morline DUVAL	0143938291	moduval@cg93.fr
CHEFFE DE BUREAU		
Marianne DEMAISON	0143934592	mdemaison@cg93.fr
CHEF DE BUREAU ADJOINT		
Éric FOURDRINIER	0143939633	efourdrinier@cg93.fr
ATTACHÉE VIE DES COLLÈGES		
Nadine GUERIN	0143938281	nguerin@cg93.fr
RÉDACTEURS		
Huguette BEAUPRES de MONSALES/Bagnolet, Montreuil, Romainville, Rosny-sous-Bois	0143938282	hbeaupres@cg93.fr
Sandrine BEAUVIE/Bobigny, Les Lilas, Noisy-le-Sec, Pantin, Le Pré Saint-Gervais	0143939218	sbeauvie@cg93.fr
INGÉNIEUR Frédéric BOISSADY	0143934202	fboissady@cg93.fr
	0143334202	Iboissauy@cg35.ii
TECHNICIENS Yacine KHEMISSI	0143934098	
Technicien de maintenance / Rosny-sous-Bois	0143334038	ykhemissi@cg93.fr
Benjamin SOUVANNAVONG/Montreuil "Politzer, Moulin, Lenain de Tillemont, Berthelot, Eluard, Jaurès", Pantin	0143934698	bsouvannavong@cg93.f
Fabio FERNANDES/Montreuil "Fabien, Jaurès, Marais de Villiers", Romainville ; Bobigny Les Lilas	0143934242	ffernandes@cg93.fr
Mathieu GUILHEM Technicien thermicien / Montreuil "Evora" / Bagnolet / Le pré Saint Gervais / Noisy-le-sec	0143939623	mguilhem@cg93.fr
ÉQUIPE MOBILE TERRITORIALE		
Zoubir GHEBBI / responsable	0143939135	zghebbi@cg93.fr
Ursule DENYS / agent mobile territorial		udenys@cg93.fr
CHEFS DE SERVICE ADJOINTS		
Laurent DOGEANU	0143934643	ldogeanu@cg93.fr
Sophie GENU-SAED	0143939612	sgenusaed@cg93.fr
CHEEFE DITCED/ICE DEC DEL ATIONE AVEC LES CO	DLLÈGES	
CHEFFE DU SERVICE DES RELATIONS AVEC LES CO		
Marianne FALAIZE	0143931086	mfalaize@cg93.fr
	0143931086	mfalaize@cg93.fr

SECRÉTARIAT		
Anne-Marie LE CARRER	0143934433	alecarrer@cg93.fr
Sophie FLANDRE	0143934238	sflandre@cg93.fr
Samya TRILLAUD	0143937912	strillaud@cg93.fr
CHEFFE DE BUREAU		
Ghislaine HEGO	0143938278	ghego@cg93.fr
CHEF DE BUREAU ADJOINT		
Sébastien VILLIERME	0143939624	svillierme@cg93.fr
ATTACHÉE VIE DES COLLÈGES		
Catherine ELOY	0143937981	celoy@cg93.fr
RÉDACTEURS		
Murielle FLEURY/Gagny, Neuilly-Plaisance, Neuilly- sur-Marne, Villemomble, Vaujours, Le Raincy, Clichy- sous-Bois, Montfermeil	0143937990	mfleury@cg93.fr
Erika EVUORT /Bondy, Livry Gargan, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Gournay	0143931229	eevuort@cg93.fr
INGENIEUR		
Nathalie BETTAN	0143938469	nbettan@cg93.fr
TECHNICIENS		
Kevin HARDEL/Noisy-le-Grand, Gournay	0143931059	khardel@cg93.fr
Mohamed BELARBI/Clichy-sous-Bois, Gagny, Le Raincy	0143934635	mbelarbi@cg93.fr
Kamel BAITICHE /Bondy, Les Pavillons-sous-Bois "E. Tabarly", Villemomble	0143936988	kbaitiche@cg93.fr
Patrick CREIS/Dépannage urgence, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Vaujours	0143939584	pcreis@cg93.fr
Patrice GASTAL/Livry-Gargan, Montfermeil, Les Pavillons-sous-Bois "A. France"	0143934216	pgastal@ctg93.fr
ÉQUIPE MOBILE TERRITORIALE		
Claude EUGENIE 0143939094	0143939094	ceugenie@cg93.fr
Loic SCHUCK/Agent mobile territorial		lschuk@cg93.fr
CHEFS DE SERVICE ADJOINTS		
Laurent DOGEANU	0143934643	ldogeanu@cg93.fr
Sophie GENU-SAED	0143939612	sgenusaed@cg93.fr
CHEFFE DU SERVICE DES RELATIONS AVEC LES CO	OLLÈGES	
Marianne FALAIZE	0143931086	mfalaize@cg93.fr
DIRECTRICE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE		
Hélène DEBIEVE	0143934594	hdebieve@cg93.fr

6

VOS INTERLOCUTEURS AU QUOTIDIEN

BUREAU DES AGENTS TECHNIQUES DES COLLEGE	S
OUEFFF DE DUDEAU	

CHEFFE DE BUREAU		
Adeline RANNOU	0143937930	arannou@cg93.fr
ADJOINT À LA CHEFFE DE BUREAU		
Manuel ANTUNES	0143934693	mantunes@cg93.fr
ASSISTANTE DE GESTION		
Dominique BOVE	0143937977	dbove@cg93.fr
ASSISTANTES DE GESTION RESSOURCES HU	JMAINES	
Dolorès GINES (UT1)	0143931176	dgines@cg93.fr
Muriel JACQUIN (UT4)	0143934600	mjacquin@cg93.fr
Christelle DOS REIS (UT3)	0143934249	cdosreis@cg93.fr
Jeanine MORDUAN (UT2)	0143934239	jmorduan@cg93.fr
CHARGÉ DE FORMATION ET RESSOURCES H	UMAINES	
Murielle HELION	0143937661	mhelion@cg93.fr
CONSEILLERS EN HYGIÈNE PROPRETÉ		
Mouna DAHMANI	0143939087	modahmani@cg93.fr
Gilles SCHOLTZ	0143939134	gscholtz@cg93.fr
CHARGÉ D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSION	NEL ET MÉDIATION	
Souhila MASMOUDI	0143934719	smasmoudi@cg93.fr

PREVENTION DES RISQUES PSYCHO	SOCIAUX	
PREVENTEUR		
André DIRAISON	0143939041	adiraison@cg93.fr
ÉQUIPE MOBILE D'URGENCES		
RESPONSABLE		
Régis REBOURS	0143931260	rrebours@cg93.fr
AGENTS DE MAINTENANCE		
Jérémy CHEVALLIER		jchevallier@cg93.fr
Philippe FAYE		pfaye@cg93.fr
Steve LAINS		slains@cg93.fr

CELLULE « BUDGET, ACHAT, MAGASIN ET REMPLACEMENT DES ÉQUIPES MOBILES»

Basile THIMON

Gilles BARBASON	0143938404	gbarbason@cg93.fr
MAGASINIER		
Samuel FELIZARDO		sfelizardo@cg93.fr

bthimon@cg93.fr

AGENTS DE MAINTENANCE

David LAINS	dlains@cg93.fr
Joël NEIL	jneil@cg93.fr

ÉQUIPES MOBILES ESPACES VERTS ET ÉCOLOGIE URBAINE

RESPONSABLE

ÉQUIPE MOBILE

Jean-Luc LORANDIN	jlorandin@cg93.fr
Wilfried BONNEAU	wbonneau@cg93.fr

ÉQUIPE MOBILE COURANTS FORTS ET FAIBLES ASSOCIÉS

RESPONSABLE

Djailani ABOUDOU L'AZIZE	0143938704	daboudoulazize@ cg93.fr
AGENTS DE MAINTENANCE		
Michel DA ROCHA		mdarocha@cg93.fr
Ruddy XAVIER		rxavier@cg93.fr

CELLULE ANALYSE BUDGÉTAIRE COMPTABLE ET FINANCIÈRE EPLE

RESPONSABLE

en attente

CHARGÉ DE GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE		
Virgil PERROT	0143937963	vperrot@cg93.fr
Catherine LOTTIN	0143937992	clottin@cg93.fr

CELLULE MAINTENANCE-ÉNERGIE

CHEFFE DE SERVICE ADJOINTE ET RESPONSABLE DE LA CELLULE

Sophie GENU-SAED	0143939612	sgenusaed@cg93.fr
ASSISTANT DE GESTION		
Sylvie COUSIN	0143938974	scousin@cg93.fr
INGÉNIEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE		
Julie DUBRULLE	0143939625	jdubrulle@cg93.fr
INGÉNIEUR CONDUITE D'OPÉRATIONS		
Jerome HOUDIN	0143934576	jhoudin@cg93.fr

18,

LES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS

LES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS



 $20^{\prime}///$

OUVERTURE CULTURELLE ET AU MONDE

IN SITU, ARTISTE EN RÉSIDENCE DANS LES COLLÈGES

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6° à la 3° dont classes à publics dits « spécifiques » (SEGPA, ULIS, Classes d'accueil...)

OBJECTIFS

- Laboratoire dans les champs de l'éducation artistique et culturelle
- Soutien à la création
- Créer un lien fort entre les établissements scolaires et la création et la recherche
- Permettre aux artistes de partager leur travail avec les élèves
- Comprendre les processus de création d'une œuvre et développer un regard critique

DESCRIPTIF

L'idée du dispositif est de proposer chaque année à 10 artistes ou collectifs, dans tous les champs de la création contemporaine (théâtre, danse, littérature, arts plastiques, design, arts visuels...) d'être en résidence de création le temps d'une année scolaire dans un collège du département. Une salle est mise à disposition des artistes au collège toute l'année. Le temps de présence se répartit entre des temps de travail propres aux artistes (répétition...) et des temps de mise en partage de ce travail avec une classe référente, sous la forme d'ateliers avec les professeurs et leurs élèves.

Une structure culturelle est associée à la résidence. Cette dernière a en charge l'accompagnement du projet artistique (programmation, production, diffusion...) et l'accompagnement d'un parcours culturel pour les élèves (sorties, billetterie, transports).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Un collège ayant déjà bénéficié d'une résidence IN SITU ne peut plus se porter candidat. Les collèges intéressés doivent se manifester au plus tard à la fin du 2e trimestre qui précède l'année scolaire durant laquelle aura lieu la résidence (soit mai 2017 pour une résidence 2017/2018).

MODE DE FINANCEMENT

Les artistes reçoivent des bourses de création dont le montant est compris entre $10\,000\,€$ à $23\,000\,€$. Les structures culturelles associées reçoivent des subventions de $3\,000\,€$ pour l'accompagnement de ces résidences.

DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS Mission « La Culture et l'Art au Collège » YASMINE DI NOIA 0143937677 JULIE LAMIER 0143938545

PLAN DÉPARTEMENTAL « LA CULTURE ET L'ART AU COLLÈGE »

DIRECTION
DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE,
DU SPORT ET DES
LOISIRS
Mission « La Cultura

et l'Art au Collège »

SARAH DESCARGUES 0143938339 micaco@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6° à la 3° dont classes à publics dits « spécifiques » (SEGPA, ULIS, Classes d'accueil...)

OBJECTIFS

- Participer à l'éducation artistique, culturelle et scientifique au sein des collèges
- Contribuer à la réussite scolaire et l'ouverture culturelle des élèves
- Permettre aux élèves de comprendre les processus de création d'une œuvre et développer un regard critique

DESCRIPTIF

Il s'agit d'un dispositif qui permet à tous les collèges publics de bénéficier de trois parcours artistiques et culturels chaque année. Il prend la forme d'un appel à projets auprès des structures culturelles et artistiques de la Seine-Saint-Denis et au-delà. Chaque parcours est constitué d'environ 20 heures d'ateliers avec un artiste ou un chercheur, 10 heures de sorties et 10 heures d'échanges/débats et de préparation d'un temps de restitution.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les structures culturelles, une fois les parcours coconstruits avec les collèges déposent les propositions visées par le chef d'établissement, entre mars et mai, pour l'année scolaire suivante. Les résultats de cet appel à projets sont communiqués début juillet.

Le nombre de parcours par collège est plafonné à 3 par an.

MODE DE FINANCEMENT

Les parcours « CAC » sont pris en charge par le Département à concurrence de 3800 € versés sous forme de subvention aux structures.

22///

COLLÈGE AU CINÉMA

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6^e à la 3^e dont classes à publics dits « spécifiques » (SEGPA, ULIS, Classes d'accueil...)

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la culture et au langage cinématographique
- Participer au développement d'une pratique culturelle et à la construction d'un parcours de spectateur
- Former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle, dans leur format d'origine, notamment en version originale

DESCRIPTIF

Dispositif national d'éducation à l'image, mis en œuvre depuis 1999 sur le département à l'initiative du Conseil départemental, et coordonné par Cinémas 93.

Action de sensibilisation à la culture et au langage cinématographiques, à travers la projection de quatre films en salle, d'une rencontre ou d'une intervention en classe, accompagnée de documents pédagogiques et de formations pour les enseignants.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

En fonction des effectifs du collège concerné: une classe inscrite par tranche de 200 élèves scolarisés dans l'établissement: possibilités de classes supplémentaires sous réserve des places disponibles dans la salle de cinéma d'accueil.

		T.	
Quand?		Qui?	Comment?
luna da d	étape 1	L'ensei- gnant coor- dinateur	Il inscrit en ligne son collège au dispositif sur le site www.cinemas93.org
Jusqu'au 15 septembre 2016 (sous réserve)	étape 2	L'ensei- gnant coor- dinateur et le chef d'établis- sement (signature)	L'enseignant retourne la convention de partenariat signée par le chef d'établis- sement à Cinémas 93
Jusqu'au 15 septembre 2016 (sous réserve)	étape 3	Le chef d'établisse- ment	Il peut inscrire à la forma- tion un enseignant par classe inscrite sur GAIA

MODE DE FINANCEMENT

Subvention à l'association Cinémas 93 pour la coordination du dispositif et le paiement des transports des élèves.

CINÉMAS 93 **XAVIER GRIZON** 01 48 10 21 28 xaviergrizon@

cinemas93.org

→+ D'infos: www.cinemas93.org

PARCOURS D'ÉDUCATIONS **AUX IMAGES**

SPORT ET DES

SARAH DESCARGUES 01 43 93 83 39 YASMINE DI NOIA 01 43 93 76 77 **JULIE LAMIER** 01 43 93 85 45

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6^e à la 3^e dont classes à publics dits « spécifiques » (SEGPA, ULIS, Classes d'accueil...)

OBJECTIFS

Le dispositif a pour vocation d'interpeller la diversité des cultures numériques contemporaines. Pour cela, il se donne comme objectifs de :

- Questionner les images fixes et en mouvement sous toutes leurs formes y compris virtuelles et médiatiques mais toujours sous l'angle de la création
- Prendre en compte les outils innovants en matière de production et de diffusion des images.
- Solliciter des processus de création pluridisciplinaires provoquant la rencontre entre des champs artistiques variés

DESCRIPTIF

Chaque parcours concerne nécessairement un groupe classes et se déroule pendant le temps scolaire. Un collège ne peut pas accueillir plus d'un parcours par an.

Un parcours s'organise en 4 temps principaux, pour une durée totale d'une cinquantaine d'heures :

- Un temps de pratique collective ou individuelle (environ 30 heures)
- Un temps consacré à des sorties culturelles : spectacles, rencontres, visites... (environ 10 heures)
- Des temps de réflexion/débat avec la classe (environ 5 heures)
- Un temps de clôture et sa préparation (environ 5 heures)

La réflexion et le travail mené avec les élèves sur la question des supports, de la diffusion et de la production d'une image/des images doit donner lieu à la réalisation d'un objet final. Cet objet peut prendre des formes variées : vidéo, photographie, webdoc, livre illustré, application multimédia, réalisation plastique...

CONDITIONS D'INSCRIPTION

En 2016/2017, ces projets sont proposés par les structures culturelles et le Conseil départemental directement aux collèges. Les collèges intéressés peuvent se manifester auprès de la Mission « la Culture et l'Art au Collège ».

MODE DE FINANCEMENT

Les parcours sont gratuits pour les collèges. Les structures partenaires bénéficient d'une subvention pour financer l'ensemble des frais inhérents à l'action.

ODYSSÉE JEUNES

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6e à la 3e et classes SEGPA

OBJECTIFS

Soutenir la réalisation de voyages scolaires organisés par les collèges de Seine-Saint-Denis.

DESCRIPTIF

Créé en 2009 dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la Fondation BNP Paribas, le programme Odyssée Jeunes s'efforce de répondre à deux

- favoriser la mobilité et l'ouverture culturelle des collégiens du département au travers d'un projet pédagogique comprenant un voyage scolaire.
- permettre au plus grand nombre d'élèves de pouvoir en bénéficier et en particulier les collégiens issus des familles les plus

À vocation pédagogique et culturelle, les voyages financés par Odyssée Jeunes s'inscrivent dans les thématiques suivantes : découverte des lieux de mémoire et de patrimoine, découverte et apprentissage d'une langue étrangère, éducation au développement durable, découverte des sciences, éducation à la citovenneté. Le projet doit être pluridisciplinaire et favoriser l'implication des élèves. Il doit comprendre au moins un voyage scolaire et plusieurs actions (sortie scolaire, exposition...) qui constitueront des jalons d'étapes du projet.

Le voyage doit répondre à des OBJECTIFS pédagogiques bien définis et approfondir, sous un autre angle, les questions étudiées en classe. Il doit s'inscrire dans un projet pédagogique plus global qui doit courir sur au moins deux années scolaires.

Le programme prévoit deux appels à projets annuels.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tous les collèges du département peuvent déposer un ou plusieurs projets de demande de subvention en se connectant sur le site www.odysseejeunes.com. Pour élaborer leur projet, les porteurs peuvent commander le guide pratique qui apporte toutes les précisions sur les critères de sélection. Le projet doit être validé en conseil d'administration du collège. Les dossiers sont ensuite examinés par le comité de sélection Odyssée Jeunes qui réunit les services départementaux du Conseil départemental et de l'Éducation nationale ainsi que la fondation BNP Paribas.

MODE DE FINANCEMENT

Pour les projets de deux ans, la subvention sera d'un montant maximum de 20000 € tandis que les projets de trois ans pourront recevoir jusqu'à 30 000 €. Elle vise à diminuer la participation financière des familles des élèves. L'établissement scolaire doit donc apporter une contribution pour la part accompagnateur.

STÉPHANIE GOURDOL 01 43 93 69 54 sgourdol@cg93.fr

→+ D'infos: www.odysseejeunes.com

APPEL À PROJETS

STÉPHANIE GOURDOL 01 43 93 69 54 sgourdol@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6e à la 3e et classes SEGPA

OBJECTIFS:

- Soutenir les directions des collèges et leurs équipes pédagogiques à la mise en œuvre de projets pérennes en faveur des élèves
- Soutenir des projets s'inscrivant dans les enjeux de politique éducative du Département
- Apporter un soutien financier complémentaire aux collèges au-delà de la dotation de fonctionnement.

DESCRIPTIF:

Les projets doivent s'inscrire dans le cadre des orientations du Département et de la réglementation de l'Éducation natio-

Ils devront traiter l'un des sujets suivants:

- Citoyenneté (participation des collégiens à la vie de l'établissement, relations filles/garçons, etc);
- Lutte contre le décrochage scolaire;
- Soutien aux apprentissages;
- Ecologie urbaine et développement durable (COP 21);
- Santé et bien-être;
- Nutrition et éducation au goût;
- Orientation;
- Climat scolaire (justice scolaire; la prévention des violences et du harcèlement; relations familles-école; qualité de vie à l'école, liaison inter-degrés...).

Pour toute information complémentaire et pour un accompagnement, vous pouvez contacter le bureau des Actions Éducatives et de la Citoyenneté qui vous orientera vers la personne-ressource: 0143936954 ou actioneducative@cg93.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les porteurs de projets doivent présenter une fiche projet (téléchargeable sur l'extranet des collèges) et présenter le diagnostic pédagogique qui guide l'action envisagée, mais aussi le déroulement de l'action en elle-même, les partenaires associés et le calendrier du projet.

Les projets doivent être validés en conseil d'administration du collège.

Deux appels à projets sont organisés par an.

MODE DE FINANCEMENT

Le montant du financement est variable selon la dimension des projets. Le règlement intérieur de l'appel à projets et la fiche projet sont disponibles sur l'extranet des collèges. Le collège doit participer au financement du projet.

27

HISTOIRE/TERRITOIRE

ARCHÉOSITE DU PARC DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-ÎLE

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la $6^{\rm e}$ à la $3^{\rm e}$ et classes SEGPA, Enseignants

OBJECTIFS

- Faire découvrir l'archéologie et les périodes historiques qu'elle met au jour, notamment celle préhistorique.
- Valoriser et diffuser des connaissances scientifiques en lien avec les programmes scolaires du secondaire.
- Mieux comprendre l'évolution des relations entre l'Homme et son environnement au fil des périodes chronologiques.

DESCRIPTIF

Situé dans le parc départemental de la Haute-Île (Neuillysur-Marne), l'Archéosite propose une véritable « immersion » dans les périodes préhistoriques notamment méso et néolithique. Ce travail de reconstitution a été réalisé à partir des découvertes archéologiques locales et en tenant compte de l'environnement proche et du paysage. Cela permet de comparer les périodes archéologiques entre elles, de tenir un discours sur les méthodes de travail des archéologues et de découvrir une partie du patrimoine archéologique du département.

À travers différents ateliers, les archéologues médiateurs, en lien avec la Direction de la nature, des paysages et de la biodiversité, accueillent professeurs d'histoire (la Préhistoire, les méthodes de l'archéologie), de géographie (site alluvionnaire de fond de vallée), de SVT (faune et flore de milieux humides), de physique-chimie (la combustion) et de technologie (matières premières, production d'outils, ergonomie...).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'Archéosite est ouvert aux scolaires du 1er avril au 31 juin et du 15 septembre au 31 octobre : le mardi, jeudi et vendredi matin et après-midi. Les réservations s'effectuent jusqu'à la mi-septembre

MODE DE FINANCEMENT

Les activités de l'Archéosite sont gratuites pour les collégiens. L'accueil des classes est financé par le Département (hors transports).

DIRECTION
DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE,
DU SPORT
ET DES LOISIRS
Service du patrimoine
culturel
0143937532
hauteile@cg93.fr

VISITES DE CHANTIERS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

DIRECTION
DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE,
DU SPORT
ET DES LOISIRS
Service du patrimoine
culturel

0143937532 hauteile@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6e à la 3e et classes SEGPA, Enseignants

OBJECTIFS

- Faire connaître les métiers et les méthodes de l'archéologie.
- Faire découvrir le patrimoine archéologique départemental.
- Sensibiliser le public scolaire aux enjeux de l'aménagement du territoire.

DESCRIPTIF

Des visites de fouilles archéologiques peuvent être organisées sur demande. A partir de la fin de l'été 2016, les archéologues du Département s'installent pour 18 mois au stade de la motte à Bobigny pour une longue campagne de fouille : cela offrira l'occasion d'organiser des visites régulières, menées par des archéologues-médiateurs, sur des créneaux d'une demi-journée par semaine.

C'est l'opportunité pour des classes de collèges de rencontrer des archéologues sur leur lieu de travail : en discutant avec eux et en observant la composition d'un chantier de fouille, il s'agit de découvrir les méthodes de la science archéologique et ses métiers (archéologues, photographes, illustrateurs, topographes ...) et les traces archéologiques des différentes périodes historiques et préhistoriques que révèle le sous-sol de la Seine-Saint-Denis.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Se renseigner par téléphone sur la disponibilité des créneaux ouverts pour la fouille du stade de la Motte (Bobigny) et, éventuellement, d'autres chantiers archéologiques en cours.

MODE DE FINANCEMENT

Les visites des classes sur les chantiers de fouilles archéologiques sont gratuites. L'accueil des classes est financé par le Conseil départemental (hors transports).

PATRIMOINE ET HISTOIRE URBAINE EN SEINE-SAINT-DENIS

DES ATELIERS D'HISTOIRE

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6° à la 3° et classes SEGPA, Enseignants

OBJECTIFS

- Découvrir la diversité du patrimoine et comprendre les enjeux de sa conservation, de sa restauration ou de sa réhabilitation.
- Sensibiliser les élèves au patrimoine local et à leur environnement urbain.
- Valoriser le cadre de vie des élèves et leur permettre de se l'approprier.

DESCRIPTIF

Au cœur de logiques urbaines complexes, le patrimoine constitue, en Seine-Saint-Denis, un témoin privilégié de l'histoire sur un territoire en constante mutation. Afin de mieux l'identifier et le connaître, le service du patrimoine culturel propose deux actions.

- Ressources en ligne: mis en ligne par le service du patrimoine culturel, l'Atlas de l'architecture et du patrimoine de la Seine-Saint-Denis (www.atlas-patrimoine93.fr) met à la disposition du plus grand nombre des ressources sur le patrimoine de la Seine-Saint-Denis: notices de sites et d'édifices, cartes et plans anciens, cartes de synthèse, bibliographie, images.
- Accompagnement des projets portés par les enseignants sur l'histoire du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture: des bourgs anciens aux grands ensembles en passant par la révolution industrielle, le service du patrimoine culturel met son expertise au service des enseignants dans le cadre de leurs projets pédagogiques (balades urbaines, mise à disposition de ressources documentaires...).

Un professeur-relais est présent au sein du service pour assurer un travail d'information auprès des enseignants et les aider à mettre en œuvre des activités pédagogiques.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour l'accompagnement des projets et les visites, se renseigner auprès du Service du patrimoine culturel.

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit

DIRECTION
DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE,
DU SPORT
ET DES LOISIRS
Service du patrimoine
culturel

0143937532 patrimoineculturel @cg93.fr ARCHIVES
DÉPARTEMENTALE:
DE LA SEINE-SAINT
DENIS
0143939700

ad93@cg93.fr

Le site des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis: www.archives. seine-saint-denis, fr

ACCUEIL DU PUBL

54, avenue du Président Salvador Allende 93 000 Bobigny

Du lundi au vendred de 9 h 00 à 17 h 00

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6e à la 3e et classes SEGPA

OBJECTIFS

Appréhender l'histoire de la Seine-Saint-Denis et découvrir différents documents d'archives.

DESCRIPTIF

La Seine-Saint-Denis offre un paradoxe : celle d'une construction administrative récente – le département a été créé en 1967 – porteuse d'une histoire ancienne.

À travers une sensibilisation aux archives publiques et privées, les élèves appréhenderont les principales étapes de construction du département : l'industrialisation dans les dernières années du 19e siècle, le développement des villes ouvrières dans l'entre-deux-guerres, la croissance urbaine accélérée des années 1950-1960.

Accompagnés par un médiateur du patrimoine, ils approfondiront un thème sous forme ludique et participative parmi trois thématiques majeures :

- la découverte des Archives départementales, avec une initiation à l'utilisation de documents d'archives : actes d'état-civil, procès-verbaux, terriers...;
- les conflits mondiaux : la Première et la Deuxième Guerres mondiales et leurs mémoires dans le département ;
- la construction du département : de l'espace rural à l'industrialisation, l'urbanisation, le peuplement, les immigrations.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les ateliers sont organisés tout au long de l'année scolaire, de septembre à juin.

Les inscriptions se font auprès de ad93@cg93.fr

Un médiateur du patrimoine est à la disposition de l'équipe enseignante pour proposer des ateliers en fonction des attentes et du niveau de la classe.

MODE DE FINANCEMENT

Parcours gratuits

 $30^{\prime}///$

EXPOSITION « LE FEU, HENRI BARBUSSE »

PARCOURS ARCHIVES, HISTOIRE, CITOYENNETÉ

PUBLIC CONCERNÉ

Pour les élèves de la 6e à la 3e

OBJECTIFS

Découvrir une œuvre littéraire et les représentations de la Première Guerre mondiale à travers des œuvres graphiques.

DESCRIPTIF

À l'occasion du centenaire du Prix Goncourt décerné à l'écrivain Henri Barbusse pour Le Feu, les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis proposent une exposition sur la postérité de cette œuvre littéraire écrite durant la Première Guerre mondiale.

Le Feu, sous-titré « Journal d'une escouade », décrit le quotidien d'un bataillon militaire composé d'hommes venus d'horizons divers, arrachés à la vie civile pour se battre dans un conflit qui les dépasse.

Interpellée par ce texte, l'artiste Solange Guéry a illustré Le Feu par une série de neuf gravures originales qu'elle a confiées aux Archives départementales.

Dépositaires d'archives d'Henri Barbusse, les Archives départementales proposent de réfléchir sur les représentations du Feu au cours du siècle.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès de ad93@cg93.fr

Un médiateur du patrimoine anime la visite de l'exposition.

A la demande de l'équipe enseignante, le médiateur du patrimoine peut approfondir la visite avec un atelier consacré à la Première Guerre mondiale.

MODE DE FINANCEMENT

Visite gratuite

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS 01 43 93 97 00

Le site des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis: www.archives. seine-saint-denis. fr

ad93@cg93.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

54, avenue du Président Salvador Allende 93 000 Bobigny

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 ARCHIVES DÉPARTEMENTALE DE LA SEINE-SAINT DENIS

01 43 93 97 00 ad93@cg93.fr

Le site des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis: www.archives. seine-saint-denis. fr

ACCUEIL DU PUBLIC

54, avenue du Président Salvado Allende 93 000 Bobigny

Du lundi au vendred de 9 h 00 à 17 h 00

PUBLIC CONCERNÉ

Pour les élèves de 3e

OBJECTIFS

S'approprier des éléments d'histoire pour comprendre l'évolution de la société et développer l'exercice de la citoyenneté.

DESCRIPTIF

Les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec les Archives nationales (implantées à Pierrefitte) et les Archives diplomatiques (à La Courneuve) proposent le parcours « Archives, histoire, citoyenneté ».

À travers un thème, les élèves appréhendent les différents niveaux de décision des pouvoirs publics dans l'exercice de leurs missions, à l'échelle locale – ville, département –, nationale et internationale.

Les élèves, accueillis par un médiateur du patrimoine dans chaque centre d'archives, consulteront des documents produits ou reçus dans des contextes administratifs différents. La confrontation des différents points de vue doit leur permettre de comprendre comment les choix d'hier ont fabriqué la société d'aujourd'hui.

Deux thèmes sont actuellement proposés :

- l'accueil des immigrés en France depuis le 19e siècle
- la Première Guerre mondiale

Un troisième thème est en préparation pour l'année scolaire 2016-2017.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les ateliers sont organisés tout au long de l'année scolaire, de septembre à juin.

Les inscriptions se font auprès de ad93@cg93.fr

Des déplacements en car sont organisés pour ces ateliers.

MODE DE FINANCEMENT

Parcours gratuits

 $\frac{32}{2}$

PARCOURS DE DÉCOUVERTES URBAINES

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6° à la 3° dont classes à publics dits « spécifiques » (SEGPA, ULIS, Classes d'accueil...)

OBJECTIFS

 Sensibiliser les collégiens à l'architecture, à l'urbanisme et au patrimoine de leur environnement proche, tout en leur expliquant les évolutions et les métamorphoses urbaines et sociales.

DESCRIPTIF

Ces Parcours de Découvertes Urbaines se déroulent en trois étapes et sont menés par des architectes du CAUE93. Au cours d'une balade dans l'environnement proche du collège, les élèves découvrent des formes urbaines et architecturales de différentes époques et de fonctions diverses, caractéristiques d'une histoire et du développement urbain du guartier et de la ville. Lors de la séance aux Archives municipales ou départementales, les élèves observent et étudient les différentes sources (écrites ou iconographiques) qui documentent la promenade et s'inscrivent dans une histoire. Les participants constatent que ce territoire laisse des traces aux archives. Enfin, la dernière séance est consacrée à la préparation de la restitution. Celle-ci peut prendre des formes diverses, en fonction des traces produites, conservées par les élèves, lors des deux précédentes étapes. Il s'agit notamment pour les collégiens de présenter les regards qu'ils portent sur leur environnement proche.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les parcours de découvertes urbaines s'adressent à l'ensemble des les collèges de la Seine-Saint-Denis, à raison de 10 collèges et de 20 classes.

MODE DE FINANCEMENT

Les parcours sont intégralement financés par le Département

DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS Mission "la culture e' l'art au collège"

JULIE LAMIER jlamier@cg93.fr, 0143938545

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

DIRECTION DU SERVICE DES ARCHIVES ad93@cg93.fr

www.archives.seinesaint-denis.fr 0143939700

INSCRIPTIO

Direction des services de l'éducation nationale de la Seine Saint-Denis

www.dsden93.ac creteil.fr

Service des concours SOUKEYNA GUEYE-MARY 0143937142

PUBLIC CONCERNE

Pour les élèves de 3e

OBJECTIFS

 « Ce concours a pour objectif de perpétuer la mémoire de la Résistance et de la Déportation chez les jeunes pour leur permettre d'en tirer les leçons civiques dans la vie d'aujourd'hui. » BOEN, n° 22, 30 mai 2013.

DESCRIPTIF

L'organisation du concours est fixée par arrêté du ministre de l'Education nationale. Le règlement et le thème sont précisés chaque année dans une note de service publiée au BOEN.

Les meilleurs travaux sont sélectionnés et récompensés à l'échelle départementale puis nationale lors d'une remise des prix.

Le Département de la Seine-Saint-Denis soutient le concours départemental en partenariat avec les associations de mémoire et d'anciens combattants du territoire.

Les Archives départementale, parties prenantes de l'organisation du concours, mettent leurs ressources à disposition avec un atelier sur la Deuxième Guerre mondiale.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription indispensable auprès de la Direction des services de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis www.dsden93.ac-creteil.fr (voir ci-contre)

MODE DE FINANCEMENT

Parcours gratuits

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

INTÉGRATHLON

INITIATION AU GOLF

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6° à la 3°

OBJECTIFS

- Favoriser la pratique sportive des jeunes en situation de Handicap
- · Sensibiliser les collégiens au handicap
- Faire pratiquer les personnes handicapées et valides ensembles

DESCRIPTIF

L'Intégrathlon a pour vocation de rassembler valides et handicapés, novices et spécialistes, sportifs ou non, sur un même terrain de sport. Porté par le Comité Départemental des offices municipaux des sports de la Seine-Saint-Denis (CDOMS 93), l'Intégrathlon se concrétise sur les cinq villes composant le SEAPFA.

Chaque année durant 5 jours (du mercredi au dimanche) une cinquantaine d'activités encadrées par les associations sportives et les comités départementaux sont proposées au public. Parmi les activités proposées; des sports traditionnels tels que le football, l'athlétisme, le handball, mais également à des disciplines spécifiques comme le rugby fauteuil, le céci-foot (football pour déficients visuels) la sarbacane ou encore la natation handisport.

Comme chaque année le mercredi, jeudi et vendredi sont consacrés uniquement à l'accueil des scolaires (près de 3000 écoliers, collégiens et lycéens accueillis sur la manifestation en 2016).

Des actions de sensibilisation portant sur l'accueil et l'intégration des handicapés sont menées en leur direction tout au long de l'année avec les chefs d'établissements et les enseignants. Le mouvement sportif départemental USEP et UNSS est également partenaire de la manifestation et organise chaque année des rassemblements.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Concerne les collèges sur le territoire du SEAPFA

MODE DE FINANCEMENT

Projet financé en partie par le Département via une subvention à l'association l'Intégrathlon du SEAPFA.

DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS

Service du sport et des loisirs

FATIMATA WAGUE 0143938344 fwague@cg93

DIRECTION DE LA POPULATION ÂGÉE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Service des personnes handicapées

MARIE GLIKSOHN 01 43 93 81 52 mgliksohn@cg93.fr GOLF DÉPARTEMENTAL DE SEVRAN

ÉRIC DELSARTE 0141521930

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6° à la 3°

OBJECTIFS

 Faire découvrir un sport peu pratiqué en Seine-Saint-Denis

DESCRIPTIF

Le Comité départemental de golf propose avec le Golf de La Poudrerie à Sevran (UCPA) des parcours d'initiation au golf pour les collégiens de la Seine-Saint-Denis.

Sur le temps scolaire: cycle de 8 séances (6 séances gérées par l'enseignant avec mise à disposition d'un kit fédéral d'initiation au golf et deux séances au golf de Sevran co-encadrées avec les moniteurs du Golf).

Sur le temps de l'association sportive: cycle de 15 séances (mise à disposition d'un kit fédéral d'initiation au golf, possibilité de venir 1 séance sur 3 au golf, avec dotation d'un jeton de practice par élève).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

2 séances de formation préalable sont proposées aux enseignants d'EPS au Golf de la Poudrerie.

Nombre de places: 4 classes et 2 associations sportives.

MODE DE FINANCEMENT

Activités entièrement subventionnées par le Conseil départemental.

 $\frac{1}{2}$

ÉQUITATION

TROPHÉE ET ARMADA DES BAHUTS

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6° à la 3°

OBJECTIFS

Faire découvrir un sport peu pratiqué en Seine-Saint-Denis

DESCRIPTIF

Le centre équestre départemental UCPA à La Courneuve propose des formules de stages d'initiation à l'équitation pour les collégiens.

Sur le temps scolaire: stage de 2 jours

Sur le temps de l'association sportive: cycle annuel pour une douzaine d'élèves.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nombre de places: 12 classes et 1 association sportive

MODE DE FINANCEMENT

Activités entièrement subventionnées par le Conseil départemental.

BRIGITTE RINALDI 0607350541 0148386263

FRANCINE LECERF 0630609184 0157330735

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6e à la 3e

OBJECTIFS

• Faire découvrir l'univers de la mer aux collégiens de la Seine-Saint-Denis.

DESCRIPTIF

Trophée des Bahuts: 3 séances d'initiation à la voile à la base régionale de Vaires-sur-Marne. Un week-end rallye et régates en baie de Quiberon, finale à Vaires-sur-Marne.

Armada des Bahuts: 5 jours de navigation en baie de Quiberon et dans le golfe du Morbihan.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription ouverte entre octobre et décembre.

1 équipage: 1 professeur et 6 élèves.

Trophée des Bahuts: 22 équipages (2 équipages maximum par établissement).

Armada des Bahuts: 12 équipages (2 équipages maximum par établissement).

MODE DE FINANCEMENT

Action subventionnée à 80 % par le Département.

Participation financière complémentaire demandée aux établissements:

Trophée des bahuts: 500 € par équipage Armada des Bahuts: 1000 € par équipage

Ź8/ 39

SOUTIEN AUX PROJETS ÉDUCATIFS SPORTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6e à la 3e

OBJECTIFS

 Soutenir les projets éducatifs sportifs des associations sportives de collège

DESCRIPTIF

Il concerne les actions plaçant l'activité sportive comme support d'un projet permettant aux élèves de mieux comprendre dans quel environnement, contexte et dynamique s'inscrit une discipline sportive ou le sport en général.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Demande de subvention à adresser par courrier ou par mail au service du Sport et des Loisirs. Le dossier de demande comprend:

- le descriptif du projet
- le budget prévisionnel à l'équilibre
- le courrier de demande adressé au Président du Conseil départemental, signé par le chef d'établissement
- le RIB de l'établissement ou de l'Association sportive

MODE DE FINANCEMENT

Subvention accordée aux projets:

- ayant pour support une thématique sportive
- privilégiant une approche interdisciplinaire
- se déroulant sur au moins un trimestre.

DIRECTION DE LA CULTURE, DI PATRIMOINE, DI SPORT ET DES LOISIRS Service du Sport et des Loisirs JULIEN FONTE

JULIEN FONTE 0143937676 jfonte@cg93.fr

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES UNSS

DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS Service du Sport et des l'oisirs

HAFIDA RUSSO 01 43 93 84 66 hrusso@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Associations sportives de collèges

OBJECTIFS

 Apporter un soutien au fonctionnement des associations sportives UNSS des collèges.

DESCRIPTIF

Dispositif d'aide au fonctionnement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les établissements doivent disposer de l'ensemble des documents administratifs suivants: statuts, parution au Journal Officiel, déclaration en préfecture, numéro de siret, documents financiers.

Adresser par courrier à l'attention du Président du Conseil départemental une demande de subvention signée du Président de l'association avant le 15 décembre.

MODE DE FINANCEMENT

Les critères s'appliqueront pour le calcul de la subvention sur la base de l'activité de l'année scolaire précédente soit :

20 % de la somme versée au regard du nombre de licenciés

40 % de la subvention au regard de :

- la participation effective à trois journées de rencontres dans chaque activité
- la participation à au moins un grand événement
- la participation au cross de district
- la participation à une formation de jeunes officiels

40 % de la subvention en regard de la participation aux compétitions départementales ou académiques

40///

TRIBALLON JEUX DES COLLÈGES

PUBLIC CONCERNÉ

Associations sportives de collèges

OBJECTIFS

Offrir aux associations sportives UNSS des collèges l'occasion de participer à une rencontre sportive et ludique.

DESCRIPTIF

Rencontres en sports collectifs (hockey sur gazon, handball, football) en mai (semaine de l'Ascension) au stade départemental Raoul Montbrand de l'ASPTT à Pantin et début juin au stade Alain Mimoun à Noisy-le-Grand.

À la fin de la journée un classement par équipe et par établissement est établi.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Chaque établissement inscrit des équipes mixtes de 8 à 12 élèves.

MODE DE FINANCEMENT

Action entièrement subventionnée par le Conseil départemental

ASSOCIATION SPORT-FOLIES JEAN-JACQUES HOURY 06 08 71 64 72

MARIE-CLAUDE FENOLL 0148476035

PUBLIC CONCERNÉ

Associations sportives de collèges

OBJECTIFS

Favoriser la rencontre sportive entre collégiens licenciés à l'association sportive de leur établissement, et interpeller les jeunes sur des thématiques de société (santé, sexisme, relation aux autres, handicap et développement durable).

DESCRIPTIF

Les Jeux des Collèges sont organisés par la Direction départementale de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS 93) en partenariat avec le Conseil départemental. Ils se déroulent au Parc Interdépartemental de La Courneuve. Chaque établissement inscrit des équipes mixtes de 8 à 12 élèves qui participent tout au long de la journée à des rencontres en sport collectif (volley-ball, basket-ball, hand-ball, football, saut en longueur et rugby) et en sport individuel (natation et athlétisme). La découverte d'autres disciplines est également proposée (rocher d'escalade, tir à l'arc, tennis, VTT, golf, escrime...).

Parallèlement aux rencontres sportives, un espace santé, citoyenneté et environnement est mis en place pour permettre aux collégiens et aux professeurs d'échanger sur ces thématiques.

Cet espace est conçu et animé par des directions du Département et quelques-uns de leurs partenaires. Il est l'occasion, pour les collégiens, de restituer des projets sur lesquels ils ont travaillé pendant l'année scolaire et de les partager avec les autres.

Aux professeurs, il offre un pôle de ressources et d'échanges pour construire des projets autour du sport, de la santé, de la citoyenneté et du développement durable.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Chaque établissement inscrit, auprès de l'UNSS, des équipes mixtes de 8 à 12 élèves.

MODE DE FINANCEMENT

Action entièrement subventionnée par le Conseil départemental

→+ D'infos: www.unss.org

ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE SUR LA BASE DE LOISIRS DE CHAMPS-SUR-MARNE

PUBLIC CONCERNÉ

Classes de 6e et 5e

OBJECTIFS

Permettre la pratique des activités physiques et sportives de pleine nature

DESCRIPTIF

L'association ADAG-Loisirs 93 qui gère la base de loisirs propose la découverte des activités physiques de pleine nature, notamment la voile et le canoë-kayak, mais aussi l'escalade, la course d'orientation, etc.

Cycle de 4 séances minimum, co-encadrées avec des brevets d'État voile et kayak.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Ouverture de la base de loisirs de Champs-sur-Marne aux collèges de septembre à début novembre puis de fin mars à fin juin.

L'enseignant doit déposer un projet pédagogique auprès de l'association.

Pour participer aux activités nautiques, les élèves doivent fournir un brevet de natation de 50 mètres ou le test préalable à la pratique des activités nautiques.

MODE DE FINANCEMENT

Activités entièrement subventionnées par le Conseil départemental.

BASE DE LOISIRS DE CHAMPS-SUR-MARNE

LAURENCE GODARD 0160052401 adag-loisirs@orange.fr

PROJET DÉPARTEMENTAL DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Sarvisse de la

Service de la Restauration et de 'Éducation au Goût

PASCAL NAVIER pnavier@cg93.fr 0143938276

Hélène BOUTIER 0143934562 hboutier@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6° à la 3°

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la consommation éco responsable
- Travailler sur la nutrition et l'équilibre alimentaire
- Favoriser la sérénité du climat sur le temps de la restauration

DESCRIPTIF:

Soutien aux actions mises en place par les collèges selon les axes de développement définis par la charte départementale de la pause méridienne :

- actions éducatives: mise en place de commissions de menus associant les collégiens, séances d'information nutritionnelle et de santé, découverte d'autres cultures culinaires et modes alimentaires, sensibilisation à la consommation responsable et aux produits de qualité
- actions visant à l'amélioration du cadre de la restauration, pour un lieu de détente et de convivialité: décoration, expositions, mise en place d'un fond musical
- actions visant à augmenter la fréquentation: pratique sportive, activités artistiques ou culturelles, temps d'information et d'échanges avec les parents

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Emarger à l'appel à projet pédagogique du Département. Le projet présenté doit être validé par le conseil d'administration.

Deux appels à projets: un premier à la rentrée scolaire d'août à octobre et un second en janvier/février.

Le règlement intérieur de l'appel à projets et la fiche projet sont disponibles sur l'extranet des collèges.

MODE DE FINANCEMENT

Le montant de la subvention est variable selon la dimension des projets. Le collège doit participer au financement du projet.

44///

PRATIQUER LES GESTES QUI SAUVENT: UNE POSTURE CITOYENNE DES COLLÉGIENS

PUBLIC CONCERNÉ:

Toutes les classes de la 6e à la 3e

OBJECTIFS

- Maîtriser les principaux réflexes pour protéger la victime et les témoins
- Expliquer comment alerter les secours d'urgence adaptés
- Former les élèves aux gestes de secours pour empêcher l'aggravation de la situation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

DESCRIPTIF

Le Département souhaite soutenir le développement des actions de formation aux premiers secours organisées en collège dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

Des groupes de collégiens volontaires dans le cadre d'un engagement citoyen, suivent un atelier en période scolaire ou hors scolaire dans le cadre de la pause méridienne par exemple.

Une attestation « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) est délivrée à l'issue de la formation à chaque collégien qui atteste de l'aptitude à prévoir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Projet expérimental sur des établissements volontaires.

MODE DE FINANCEMENT

Partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service du Projet

Éducatif et de la Jeunesse

JEAN-PAUL ESPIE 0143934190 jespie@cg93.fr

LES EFFETS DU BRUIT SUR LA SANTÉ

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS Service des déplacements et du

ROMAIN NGUYEN 01 43 93 95 06 rnguyen@ seinesaintdenis.fr

PUBLIC CONCERNÉ:

Pour les élèves de 5e et 4e

OBJECTIFS

- Délivrer aux collégiens des connaissances sur les effets du bruit sur la santé
- Développer une meilleure prise de conscience des risques auditifs liés à l'écoute de musiques amplifiées
- Amener les collégiens à adopter de meilleurs comportements dans leurs pratiques visant à préserver leur audition

DESCRIPTIF

Cette action est menée par le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB). L'association met à disposition du collège, pour une semaine, une exposition intitulée « Des bruits et des sons ». Elle est composée de 4 grands thèmes: « La physique du son », « Le bruit et la santé », « Le bruit et la vie quotidienne » et « Bruit urbain, bruit des transports » et permet aux classes d'avoir une première approche sur la thématique du bruit.

L'association organise également deux séances de sensibilisation avec deux classes pour aborder la compréhension des phénomènes sonores, la présentation des risques auditifs et des effets non auditifs du bruit. A l'issue de cette présentation, les élèves peuvent mesurer la puissance acoustique réelle de leur baladeur grâce au « test des baladeurs ».

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font dès le début de l'année scolaire. Les établissements peuvent se manifester auprès de M. Nguyen, ci-dessus. Chaque année, une quinzaine de collèges participent à la campagne. L'exposition est mise à disposition du collège durant une semaine. Dans chaque collège, deux séances de sensibilisation sont organisées (deux classes).

MODE DE FINANCEMENT

L'intervention est intégralement prise en charge par le Département.

LOISIRS

ORIENTATION ET **ÉVOLUTION DES PARCOURS**

LA FÊTE DE LA SCIENCE 13 ET 14 OCTOBRE 2016

COLLÈGE EN JEU

PUBLIC CONCERNÉ:

Toutes les classes de la 6° à la 3°

OBJECTIFS

- Partager les savoirs de façon ludique
- Développer les compétences psychosociales des ado-
- Apprendre, comprendre les règles et échanger avec l'autre

DESCRIPTIF

Le dispositif « collège en jeu » a pour objectif d'accompagner les établissements et les ludothèques (associatives ou municipales) qui souhaitent contribuer à la mise en place d'action autour du jeu dans les collèges sur la pause méridienne ou sur temps scolaire.

Le jeu étant l'occasion de se rencontrer, de comprendre des règles, de grandir.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les collèges et les foyers socio-éducatifs souhaitant s'inscrire dans la démarche peuvent contacter le Bureau du Développement du Sport et des Loisirs pour présenter leur projet.

MODE DE FINANCEMENT

Après instruction, le département finance l'intégralité du projet

DU SPORT ET Service du Sport

JULIEN FONTE 0143937676 jfonte@cg93.fr

Service du Projet

JEAN-PAUL ESPIE 0143934190 jespie@cg93.fr

PLAINE COMMUNE MIREILLE DUNEZ 0155935681 mdunez-simon@ plainecommune. com.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

OBJECTIFS

- Découvrir les laboratoires de recherche des universités du territoire
- Favoriser la réflexion sur un choix d'orientation à travers la présentation de ces laboratoires universitaires
- Sensibiliser les collégiens aux filières scientifiques et à leurs débouchés
- Promouvoir la démarche et la rigueur scientifiques maîtrisées par les collégiens auprès d'un large public à travers la "Grande conférence du Conseil départemental", organisée et tenue par des collégiens de la Seine-Saint-Denis

DESCRIPTIF

Savante Banlieue: Manifestation tout public organisée chaque année dans le cadre de la Fête de la Science, sur le site principal de l'université Paris 13, à Villetaneuse, sur le site de l'IUT de Bobigny, et de l'université Paris 8.

L'objectif est de faire découvrir le travail des chercheurs sur le territoire: les laboratoires exposent pendant deux jours avec expériences et démonstrations.

Plus de soixante conférences sont proposées (inscription aux mini-conférences obligatoire).

Une grande conférence, organisée et présentée par des collégiens, se tient le vendredi matin.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Savante Banlieue/ Inscription auprès de Plaine Commune, dès le mois de juin et à la rentrée scolaire

Nombre de places limité par la nature (grande conférence ou mini-conférences pour les scolaires) et le lieu de la conférence (amphis théâtres et salles de cours).

MODE DE FINANCEMENT

Savante Banlieue/ manifestation organisée par Plaine Commune et subventionnée par le Conseil départemental.

L'accès des collégiens est libre. Le transport peut être pris en charge.

→+ D'infos:

www.savantebanlieue.com

49

DÉCOUVERTE DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES, DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6e à la 3e

OBJECTIFS

Offrir aux collégiens l'opportunité de découvrir des métiers, notamment ceux des filières porteuses d'emplois sur le territoire

DESCRIPTIF

DDans le cadre du PARCOURS AVENIR mis en œuvre par l'Education nationale à partir de la rentrée scolaire 2016, le Département développe les actions de découverte professionnelle suivantes :

- Connaissance globale de l'offre de formation

Aider les collégiens dans leur choix d'orientation professionnelle et dans la construction de leur projet individuel de formations, en élaborant des parcours et/ou des ateliers avec :

les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), la Cité des Métiers (Cité des Sciences de la Villette), les GRETA, les CFA, l'ONISEP, les lycées de métiers du territoire, le Forum des Métiers Porteurs, les Universités de Saint-Denis/Paris 8 et de Villetaneuse/Paris 13 (SCUIO-IP)

les entreprises, clubs d'entreprises et associations du territoire

- Valorisation des filières innovantes et porteuses sur le territoire

Sensibiliser les collégiens aux métiers du transport aérien, de la construction et de la maintenance aéronautique

Valoriser les métiers du secteur de l'image, l'audiovisuel et du cinéma auprès des collégiens

Favoriser l'information et l'accès au secteur du numérique et des télécommunications en fort développement sur le département

Proposer aux collégiens des actions de découverte des métiers du luxe et de l'artisanat (mode, verrerie...)

- Mise en relation avec les acteurs du monde économique du territoire

Contribuer à la mise en œuvre de parcours de visites des entreprises du département et de la région

Valoriser le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au sein des collèges

Accompagner les équipes pédagogiques dans leurs projets d'orientation, forums...

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font dès le début de l'année scolaire.

MODE DE FINANCEMENT

Actions subventionnées par le Conseil départemental

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

SIHAME SBAÏ 0143937933 ssbai@cg93.fr

AIDE À LA RECHERCHE DE STAGES DES ÉLÈVES DE 3^E

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

SIHAME SBAÏ 0143937933 ssbai@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Pour les élèves de 3e

OBJECTIFS

Proposer des perspectives de stages attractifs à tous les collégiens de 3° et notamment aux élèves qui rencontrent des difficultés ou qui sont éloignés de ces sphères professionnelles.

DESCRIPTIF

Le Département met en place différents outils et actions partenariales pour offrir une large palette de stages divers et variés à tous les collégiens de 3°.

- Accueil renforcé de stagiaires au sein des services départementaux dans une démarche de valorisation des métiers du Département et de la Fonction publique territoriale plus globalement;
- Mise à disposition de la plate-forme numérique départementale de stages « Mon stage de 3° » (www.monstagede3e.seine-saint-denis.fr) permettant la mise en relation entre élèves de 3° et entreprises, associations, administrations publiques proposant des offres de stages en Seine-Saint-Denis et en Ile-de-France;
- Initiation de démarches expérimentales et innovantes au sein de collèges menées par des associations et des clubs d'entreprises pour accompagner les élèves dans leur recherche de stages et développer l'offre de stages aux collégiens de 3°.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font tout au long de l'année scolaire.

MODE DE FINANCEMENT

Actions subventionnées par le Département

AIDES DU DÉPARTEMENT AUX PUBLICS SPÉCIFIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les élèves, du primaire au collège

OBJECTIFS

Soutenir les associations qui mènent des actions au plan départemental auprès de publics spécifiques

DESCRIPTIF

Aide à la scolarisation des enfants du voyage, itinérants et semi-sédentarisés

Le Département, avec le soutien d'autres co-financeurs, subventionne l'association Aide à la Scolarisation des Enfants Tziganes (ASET) qui a pour mission de scolariser les enfants du voyage itinérants et semi-sédentarisés.

Elle met en œuvre ses missions sous l'égide de l'Éducation nationale et assure le fonctionnement de trente antennes scolaires mobiles, ce qui permet d'assurer à des enfants en situation précaire l'accès à l'instruction de façon continue.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pas d'inscription.

MODE DE FINANCEMENT

Actions subventionnées par le Département

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

SIHAME SBAÏ 0143937933 ssbai@cg93.fr

ANDRÉA CAIZZI 0668749393 aset93@free.fr

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION 3^E- SECONDE/CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service du Projet Éducatif et de la

JEAN-PAUL ESPIE 0143934190 iespie@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Élèves de 3° dont la continuité de parcours pourrait être fragilisée dans le cadre de la transition entre le collège et le lycée ou le CFA

OBJECTIFS

Garantir durant une année civile la continuité du parcours des jeunes après le collège et prévenir ainsi le risque de décrochage scolaire

Proposer un accompagnement ciblé et individualisé aux élèves, complémentaire au travail des équipes éducatives et en cohérence avec le calendrier des opérations d'orientation et d'affectation, défini par les autorités académiques

DESCRIPTIF

Le dispositif mené en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Seine-Saint-Denis et la Région Ile-de-France, vise à prévenir le décrochage scolaire en garantissant la continuité des parcours après le collège. Tous les aspects de la transition sont pris en compte:

- en amont, en mobilisant les informations concrètes, en favorisant les expériences et les rencontres avec les professionnels et les établissements de formation (lycées et CFA) et en accompagnant le jeune et ses parents dans l'ensemble des démarches favorisant la réussite de l'orientation et de l'affectation;
- en aval, en poursuivant le suivi au cours du premier trimestre au lycée ou en CFA afin de soutenir l'adaptation de l'élève à son nouveau contexte de formation et, le cas échéant, lors d'un changement d'orientation en cours d'année.

Les actions d'accompagnement des jeunes sont menées sur la base d'un premier repérage par les équipes éducatives des collèges, notamment dans le cadre des Groupes de Prévention du Décrochage (GPDS) des établissements.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Un appel à projets est envoyé à l'ensemble des villes du département et associations susceptibles de mettre en œuvre différentes actions sur leur territoire.

Le projet, qui peut être élaboré avec les collèges concernés, est présenté, pour validation, en commission composée de membres du Conseil départemental, le Conseil régional et de la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis.

MODE DE FINANCEMENT

Une subvention de fonctionnement départementale et régionale est attribuée aux porteurs.

PRÉVENTION

PROTECTION DE L'ENFANCE

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les collégiens

DESCRIPTIF

Le Département a la responsabilité de prendre en charge les jeunes de 0 à 18 ans qui connaissent des situations de risques ou de danger. C'est le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) qui est chargé de la mise en œuvre de cette mission.

Les professionnels intervenant auprès des enfants et des jeunes doivent signaler au Département toutes informations préoccupantes relatives à un enfant en danger ou en risque de l'être. Il s'agit de faire part du point précis, déclencheur de l'inquiétude qui fait état de la dangerosité ou de l'aggravation d'une situation et de transmettre l'ensemble des éléments de la situation (suivis mis en place, partenaires sollicités, positionnement des parents face aux difficultés repérées)

Le service de l'ASE, via la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP 93), recueille les informations qui lui sont transmises par d'autres services ou institutions, et procède à une évaluation de premier niveau avec les professionnels qui connaissent l'enfant. Si la situation le nécessite la CRIP demande aux services départementaux (PMI, Service social, ASE) de procéder une évaluation de la situation dans un délai de 4 mois pour déterminer les mesures à mettre en œuvre (mesure éducative administrative ou saisine de l'autorité judiciaire).

Le soutien éducatif

Il existe deux types d'actions éducatives qui visent à éviter l'accueil de l'enfant hors du domicile:

- les actions administratives, par une contractualisation avec la famille. Il s'agit des Aides Éducatives à Domicile. C'est un éducateur qui rencontre l'enfant et sa famille, au service ou dans son milieu familial:
- l'assistance éducative, par décision d'un juge des enfants saisi par le procureur. Il s'agit des Aides Éducatives en Milieu Ouvert. Là encore, l'éducateur (ou un psychologue ou autres travailleurs sociaux) va apporter aide et soutien à l'enfant et à sa famille, en maintenant l'enfant dans son environnement familial. Le Parquet des mineurs n'est saisi que si l'enfant est en danger ou en risque de l'être et que les parents refusent l'aide dans un cadre administratif.

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE Mission vie scolair

0143937343 CRIP 0800000093 Le travail de protection de l'enfance consiste à tout faire pour maintenir l'enfant dans son milieu familial, tant que cela ne représente pas un danger pour lui.

Le dispositif de prise en charge

Les mineurs accueillis hors du domicile parental (par décision administrative si les parents sont d'accord ou demandeurs d'une séparation, ou judiciaire si la séparation est requise dans l'intérêt de l'enfant et que les parents s'y opposent) sont :

- soit confiés à une famille d'accueil. L'accueil familial est l'un des moyens privilégiés dont dispose le Département pour répondre aux besoins des enfants séparés de leurs parents. Il est particulièrement apprécié pour l'accueil des très jeunes enfants, mais aussi pour les adolescents lorsque l'accueil en structure collective n'est pas approprié;
- soit hébergés en structure collective (établissements associatifs, foyers départementaux);

L'accueil physique se doit d'être préparé, bien que ce soit souvent en urgence que sont accueillis les enfants.

MODE DE FINANCEMENT

Le Département finance le dispositif de protection de l'enfance

Procédure

En tant que professionnel intervenant auprès des enfants, vous pouvez être confrontés à une situation de mineur en danger ou en risque de danger, vous devez transmettre toute information préoccupante à la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP 93), avec copie au Directeur académique. Ne doivent être transmise au procureur de la République que les situations relevant d'une extrême gravité.

Contact

En cas de doute sur l'opportunité d'une transmission, vous pouvez contacter la mission vie scolaire au 0143937343 et/ou la CRIP au 080000093 pour un conseil ou un avis.

Site internet

Site du Conseil départemental, www.seine-saint-denis.fr en ligne le guide « Enfant en danger » pour soutenir les professionnels dans le repérage des signes d'alerte, sur l'analyse de la situation et la transmission aux services de la CRIP.

54///

ACTIONS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉES DANS LES COLLÈGES

JEUNES CONTRE LE SEXISME

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6^e à la 3^e

OBJECTIFS

- Prévenir les ruptures scolaires, les conduites à risques et violences scolaires, les tensions entre filles et garçons
- Soutenir les acteurs de la communauté scolaire en apportant des éclairages sur le contexte de vie des jeunes
- Soutenir les parents dans leur relation au collège et au regard de la scolarité de leurs enfants.

DESCRIPTIF

Dans le cadre de la protection de l'enfance, le Conseil départemental finance différentes actions de prévention spécialisée auprès des jeunes du territoire et en particulier des collégiens, s'appuyant sur une convention signée avec la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN). Cette convention a été renouvelée. Les modalités d'intervention varient en fonction des projets et du contexte des établissements. Elles s'appuient sur les principes d'intervention et les pratiques mises en œuvre habituellement par les équipes de prévention spécialisée (cf. fiche ressources).

Elles peuvent recouvrir notamment les formes suivantes:

- présence régulière aux abords, ainsi qu'au sein du collège;
- rencontre de la communauté éducative (CPE, services sociaux scolaires, principaux) sur des situations individuelles;
- participation à l'animation d'action collectives (ateliers/débats, groupes de paroles, sorties à thèmes, activités à la pause méridienne...);
- accompagnement des parents dans leurs rencontres avec les équipes des collèges.

Ces actions au sein des collèges permettent d'établir plus facilement un lien avec la tranche des 11-16 ans, en particulier avec les filles moins présentes sur l'espace public et de faciliter leur suivi. Un lien qui se veut durable puisque la plupart des collégiens suivis sont demandeurs de la poursuite de l'action de prévention spécialisée en dehors de l'établissement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Collège implanté sur l'un des quartiers d'intervention ou se renseigner auprès du contact

MODE DE FINANCEMENT

Le fonctionnement des associations est financé par le Département

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE Service de l'Aide sociale à l'Enfance (ASE) SILVIA BOLLUT

0143938151

sbollut@cg93.fr

OBSERVATOIRE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES CAROLE BARBELANE-BIAIS 0143934196 cbarbelanebiais@ cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ:

Elèves de la 4° à la 3°

OBJECTIFS

- Sensibiliser les collégien-ne-s et les professionnel-le-s des établissements scolaires sur la question du comportement et des violences sexistes dans les relations filles/garçons et femmes/hommes
- Prévenir les violences sexistes au sein des établissements scolaires
- Favoriser un espace de débat entre les collègien-ne-s pour travailler, ensemble, la question comportement et des violences sexistes dans les relations filles/garçons
- Aider les collégien-ne-s à créer leurs propres outils de prévention

DESCRIPTIF

L'Observatoire départemental des violences envers les femmes organise depuis 2008 des rencontres intitulées « Jeunes conte le sexisme ». Cette initiative est destinée aux élèves des collèges qui ont inscrits la lutte contre le sexisme dans leur projet d'établissement.

À cette occasion, filles et garçons associent leurs réflexions, leurs imaginaires, leurs savoir-faire pour changer les mentalités. Après un temps de sensibilisation et de débat des équipes éducatives et de direction des collèges partenaires, l'action programmée sur l'année scolaire se divise en deux temps:

Une première période où tous les élèves de toutes les classes d'un niveau scolaire (3°, 4° ou 5°) participent obligatoirement à l'action et bénéficient d'une représentation du théâtre forum « X=Y? » de la compagnie « féminisme enjeux » ou d'un spectacle de slam du groupe Dialem et d'un temps de formation et de sensibilisation autour des stéréotypes, des comportements et des violences sexistes dans les relations filles/garçons.

Une seconde période, qui elle est destinée aux élèves volontaires qui ont choisi de mettre leurs idées au profit de la lutte contre les comportements sexistes en créant des outils de prévention destinés à leurs pair-e-s. Pour cela, des ateliers animés par des professionnel-le-s sensibilisé-e-s à la question du sexisme leur sont proposés (ateliers d'affiches, de vidéo, de slam...)

Durant ces deux périodes, les élèves sont accompagnés par des référent-e-s (infirmier-e-s, assistant-e-s social-e-s, CPE, conseiller-e-s conjugales-aux) engagé-e-s dans cette action

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Attention, le nombre de collèges est limité. Contacter l'Observatoire des violences envers les femmes.

MODE DE FINANCEMENT

Action cofinancée par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le Conseil régional d'Ile-de-France, les villes du département et le Mouvement Français pour le Planning Familial de Seine-Saint-Denis (MFPF)

→+ D'infos:

www.seine-saint-denis. fr/jeunes-contre-lesexisme.html

56///

ACTIONS DE PLANIFICATION FAMILIALE DANS LES COLLÈGES

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les collégiens, ou parents fréquentant un collège

DESCRIPTIF

Le Conseil départemental dispose d'un réseau de 121 centres de planification familiale sur le département qui anime des ateliers de sensibilisation dans les collèges sur les questions de sexualité, contraception, prévention des maladies sexuellement transmissible, etc... Les professionnels des centres de planification interviennent également dans le cadre de la prévention des violences, les violences entre garçons et filles, des mariages forcés, et des mutilations sexuelles.

Exemples

Généralement animés par des conseillères conjugales et familiales, ces animations participent à l'information et à la sensibilisation des jeunes collégiens aux questions d'éducation sexuelle et de prévention des violences faites aux femmes. Ces séances se font soit dans le collège, soit les jeunes viennent dans le centre de planification. Ces séances se font le plus souvent en lien avec les infirmières scolaires. Les séances se font soit par ½ classes soit par classes entières. Les thèmes des séances respectent les demandes des jeunes et des personnels du collège.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'activité d'information et de sensibilisation auprès des jeunes se fait le plus souvent grâce aux conseillères conjugales qui contactent les structures scolaires: directeurs, assistantes sociales scolaires, médecins scolaires, infirmières, enseignants.

Si vous souhaitez organiser une séance dans votre établissement, vous pouvez contacter le Bureau de la planification familiale du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Direction Enfance Famille du Conseil départemental

MODE DE FINANCEMENT

Le Conseil départemental, dans le cadre de ses missions de protection maternelle et infantile est le financeur principal de l'action de planification familiale DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

EMMANUELLE PIET 0143938106 epiet@cg93.fr

→+ D'infos:

Consulter la liste des 121 centres de planification familiale du département sur le site du Conseil départemental: www.seine-saint-denis.fr

LES ACTIONS COLLECTIVES À L'ESPACE TÊTE À TÊTE

ESPACE TÊTE

Centre commercial Rosny 2 Avenue du Général de Gaulle, niveau 1 porte 2 BP 11 01 93117 Rosny-sous-Bois Horaires: Ouvert toute l'année (sauf jours fériés), du lundi au samedi de 10 h à 18 h 30

01 48 12 01 01

teteatete@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les collégiens des classes de la 4e à la 3e

OBJECTIFS

- Faire émerger les représentations des adolescents
- Informer, réajuster les connaissances des jeunes
- Renforcer les compétences psychosociales en engageant le dialogue avec les jeunes
- Permettre aux jeunes d'identifier l'espace Tête à Tête comme une ressource pour eux et leurs proches où ils pourront revenir.

 pir.

 Output

 Description

 De

DESCRIPTIF

La Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques, avec son Espace Tête à Tête, accueille, informe, écoute et oriente les jeunes (13/25 ans) sur leurs questionnements concernant la sexualité, les drogues, l'estime de soi, les écrans, les discriminations. Ces séances, animées par une équipe d'intervenants en prévention des conduites à risques, s'articulent autour de 3 temps forts:

- Un temps d'échange et de réflexion collectif animé autour de différents supports pédagogiques (brainstorming, mises en situation, supports vidéo, mallettes pédagogiques...). Cette démarche permet d'adapter et d'orienter les débats en fonction des besoins du public accueilli. Les messages sont ainsi ajustés aux préoccupations et à l'âge du public.
- Un temps de découverte des outils mis à disposition dans le lieu (expositions temporaires, espaces vidéo, bornes multimédias); moment indispensable pour découvrir l'espace et échanger individuellement avec les intervenants.
- un temps de bilan sur le contenu des échanges; un questionnaire de satisfaction est rempli à cette occasion.

Les thèmes des séances collectives proposés

- Vie sexuelle et affective: Puberté et adolescence/ grossesse et contraception/ IST/sida et protection/ Sexualité et pornographie
- Drogues et addictions: Alcool/ Cannabis/ Tabac et Chicha/
- Écrans et usages problématiques: Les réseaux sociaux/ les jeux vidéo.
- Estime de soi: valorisation du bien-être.
- Discriminations: sexisme/ Homophobie
- Violences: Insultes/ Bagarres/ Intimidations

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les séances collectives au Tête à Tête sont accessibles aux classes de collège à partir de la 4°. Les groupes sont accueillis uniquement sur inscription et sur rendez-vous. Un programme des actions est envoyé à l'ensemble des collèges du département en début d'année scolaire.

MODE DE FINANCEMENT

Les actions proposées sont gratuites.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLÉGIENS TEMPORAIREMENT EXCLUS

PUBLIC CONCERNÉ

Élèves de la 6e à la 3^e en situation d'exclusion temporaire de leur établissement (de 1 à 8 jours, sans passage en Conseil de discipline)

OBJECTIFS

Proposer aux élèves en situation d'exclusion temporaire, un accompagnement par des professionnels qualifiés, leur permettant de redonner du sens à leur scolarité, à se réapproprier les notions et valeurs de citoyenneté que sous entendent le fonctionnement de notre société et ainsi retrouver rapidement leur statut d'élève.

DESCRIPTIF

Le dispositif mené en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Seine-Saint-Denis, vise à soutenir l'ensemble des partenaires (collèges, services municipaux, associations, familles, etc.) dans la mise en place et le suivi d'actions volontaires et communes de lutte contre le décrochage scolaire, chacun dans ses champs de compétences et de responsabilités.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Dans le dispositif départemental ACTE

Un appel à projets est envoyé tous les ans à l'ensemble des villes du département et associations susceptibles de mettre en œuvre différentes actions sur leur territoire.

Le projet, qui doit être élaboré avec les collèges concernés, est présenté, pour validation, en commission composée de membres du Conseil départemental et de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Seine-Saint-Denis.

Le Département et la direction des services départementaux de l'Education nationale s'engagent, après validation du projet local, à apporter leur soutien dans le suivi du projet. Parallèlement, le Département peut accorder une subvention de fonctionnement.

Pour les projets en cours d'élaboration, un appui technique peut être proposé tout au long de l'année.

Dans un dispositif local ACTE

Chaque dispositif local organise avec les collèges un mode d'organisation pour coordonner la prise en charge des collégiens exclus. En règle générale, lorsque le chef d'étaDIRECTION DE L'ÉDUCATION E' DE LA JEUNESS

Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

Bureau des Actions Éducatives et

JOËL HOUSSIN 0143934279 jhoussin@cg93.fr blissement prononce la sanction d'exclusion en présence de l'élève et de sa famille, une présentation du dispositif permet de proposer la prise en charge du jeune durant la période et de décider des modes d'organisation à mettre en œuvre avec le référent du dispositif ACTE. Chaque dispositif local décide de son mode de fonctionnement afin de répondre aux plus près de besoins des jeunes.

MODE DE FINANCEMENT

Une subvention de fonctionnement départementale est attribuée aux porteurs et prend en compte la combinaison des critères suivants: nombre de collèges concernés, participation des parents et des jeunes dans la mise en place des actions envisagées, travail mené autour de la sanction, implication de l'Éducation nationale, complémentarité des différents intervenants, cofinancement du dispositif, évaluation du projet localement et moyens mobilisés (humains, techniques).

ACTION DE PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

PUBLIC CONCERNÉ

Les classes de 4e/3e

OBJECTIFS

- Sensibiliser les adolescents aux risques routiers
- Préparer les collégiens à l'attestation de Sécurité routière

DESCRIPTIF

Les aménagements routiers ne suffisent pas à limiter le nombre d'accidents: sur dix accidents, neuf ont pour origine le comportement.

Cette action vise donc à faire adopter par l'adolescent une attitude positive et tolérante sur le partage de la chaussée.

Elle apporte de plus une méthodologie et une connaissance utile à la préparation des attestations de sécurité routière.

Déroulement

Sur une séance de 1 heure, les collégiens sont informés par des films de sensibilisation, des articles du code de la route, et sensibilisés aux obligations et équipements nécessaires de protection.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Contacter la Direction de la Voirie et des Déplacements le plus tôt possible en début d'année, pour convenir de la date d'une séance.

Il est préférable pour le collège de disposer d'une salle polyvalente avec un grand écran.

MODE DE FINANCEMENT

Cette action est financée intégralement par le Conseil départemental.

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS MARC RUIZ 0143 93 1072 mruiz@cg93.fr

ACTION DE SENSIBILISATION AU PORT DE LA CEINTURE DANS LES VÉHICULES - « VOITURE-TONNEAU »

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS MARC RUIZ 0143931072 mruiz@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Les classes de 4º/3º

OBJECTIFS

- Sensibiliser les adolescents à la nécessité du port de la ceinture en voiture
- Expérimenter les conditions de retournement d'un véhicule
- Préparer les collégiens au rôle de passager responsable

DESCRIPTIF

Ce dispositif vise à utiliser le côté ludique afin de faire admettre cette obligation routière grâce notamment à une expérience sans risques pour les personnes transportées.

Cette action apporte aussi une connaissance utile à la préparation des attestations de sécurité routière

Déroulement

Les collégiens seront sensibilisés grâce à un film, support aux échanges sur les équipements (airbag, tensiomètre...) et qui accompagne le simulateur « la voiture tonneau ».

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Contacter la Direction de la Voirie et des Déplacements le plus tôt possible en début d'année, pour convenir de la date d'intervention sur un créneau d'1h30 minimum.

Il est préférable pour le collège de disposer d'une salle avec alimentation électrique de 380V et d'un espace sécurisé pendant la rotation.

MODE DE FINANCEMENT

Cette action est financée intégralement par le Conseil départemental.

ACTION DE SENSIBILISATION POUR LES JEUNES, USAGERS VULNÉRABLES DE LA ROUTE, PAR LE JEU « EN ROUTE PRUDENCE »

PUBLIC CONCERNÉ

Les classes de 6º/5º

OBJECTIFS

- Sensibiliser les adolescents aux risques routiers en tant que piéton, cyclistes ou cyclomotoristes
- Informer sur les comportements à risque
- Préparer les collégiens à l'attestation de Sécurité routière niveau 1

DESCRIPTIF

Ce dispositif vise à présenter de manière ludique un ensemble de questions/réponses sur le code de la route.

Il s'agit de mettre en évidence la prise de risque dans les déplacements du piéton, cycliste et cyclomotoriste.

Ce jeu permet un apport de connaissances utiles à la préparation des attestations de sécurités routières de niveau 1 (classe de 5°).

Déroulement

En équipes, les collégiens répondent à des questions dans la catégorie des usagers vulnérables de la route afin de réaliser un parcours (jeu de l'oie).

Chaque atelier dure environ 1 heure afin de corriger et améliorer les pratiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Contacter la Direction de la Voirie et des Déplacements le plus tôt possible en début d'année, pour convenir de la date d'intervention.

Il est préférable pour le collège de disposer d'une salle polyvalente.

MODE DE FINANCEMENT

Cette action est financée intégralement par le Conseil départemental.

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS MARC RUIZ 0143931072 mruiz@cg93.fr

MISSION PAPILLAGOU, OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Mission Préventior des Violences à l'école

NORIA BELGHERRI 0143937934 nbelgherri@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Classes de 6^e et 5^e des Collèges de Stains, Épinay-sur-Seine et Montreuil.

OBJECTIFS

Développer chez le jeune la capacité à gérer des situations complexes, par exemple l'offre par des amis de produits psychoactifs, la pression de ses pairs pour adopter un comportement violent ou des situations qui demandent de savoir gérer sa colère.

DESCRIPTIF

« Mission Papillagou » est un jeu qui propose aux élèves une série de mises en situation les amenant à « expérimenter » des situations à risques dans un cadre « imaginaire ». Les activités sont ensuite analysées avec les enfants et ils sont invités à faire des liens avec des situations de la vie réelle. L'action se déroule sur 3 demi-journées (3 x 3 h) pour chaque classe, soit dans le collège soit au local de l'APCIS.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- L'action devra être inscrite dans le plan de prévention de la violence du CESC
- L'action devant répondre à un besoin et ne pouvant se suffire à elle-même, il sera demandé à l'établissement de produire des éléments de diagnostic de climat scolaire, d'indiquer comment l'action sera accompagnée à l'interne. Un bilan sera exigé au terme de l'action.

MODE DE FINANCEMENT

Financement par le Département.

(64///,

LES ACTIONS D'ÉDUCATION AU RESPECT ET PRÉVENTION DU HARCÈI EMENT

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6º à la 3º/ SEGPA

OBJECTIFS

- Pour instaurer un climat scolaire serein, est recommandée une approche systémique dans laquelle des interventions d'associations aux savoirs faire variés peuvent être utiles pour enrichir le travail de l'équipe éducative.
- Prévenir ou changer les comportements: harcèlement, violences verbales et physiques, sexisme, homophobie, phénomène de la rumeur, usages problématiques des écrans, les tensions élève/professeur...

DESCRIPTIF

Formes variables en fonction de l'association

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- L'action devra être inscrite dans le plan de prévention de la violence du CESC
- L'action devant répondre à un besoin et ne pouvant se suffire à elle-même, il sera demandé à l'établissement de produire des éléments de diagnostic de climat scolaire, d'indiquer comment l'action sera accompagnée à l'interne. Un bilan sera exigé au terme de l'action.

MODE DE FINANCEMENT

Financement par le Département.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service du projet éducatif et de la jeunesse Mission Prévention des Violences à l'école NORIA BELGHERRI 0143937934

nbelgherri@cg93.fr

CITOYENNETÉ

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES COLLÉGIENS (CDC)

OBJECTIFS

- Favoriser la participation et la représentation des collégiens au Favoriser les interactions entre les instances de la vie citoyenne dans les établissements et le CDC
- Faire vivre le CDC dans les établissements: des visites sont réalisées par les associations dans les établissements entre chaque assemblée plénière pour favoriser les échanges entre les élus collégiens et les aider à faire des propositions.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Éducatif et de la Jeunesse

CHIHEB M'NASSER 0143934593 cmnasser@cg93.fr

Rendre effectif les propositions des élus collégiens pour améliorer la vie des collégiens dans les établissements

DESCRIPTIF

Le Conseil Départemental a lancé lors de la rentrée scolaire de l'année 2015 la cinquième mandature du Conseil Départemental des Collégiens 2015-2017. Le CDC demeure une instance citoyenne de dialogue et d'échange entre les collégiens, une chambre de consultation, où les collégiens pourront solliciter les élus du Département et les autorités éducatives sur les questions relatives à la jeunesse et à l'éducation.

Après une campagne dense et dynamique, 55 établissements de la Seine-Saint-Denis émargent au dispositif du CDC. En amont de la campagne, un questionnaire a été réalisé et destiné aux collégiens, dont l'objectif principal était de requérir leurs avis sur les thématiques qu'ils souhaiteraient aborder dans le cadre de la mandature. Les collégiens ont plébiscité trois thématiques:

- La restauration
- La lutte contre les violences physiques
- Assurer la réussite éducative des élèves

Le Département a lancé un appel à initiatives a posteriori de l'assemblée d'installation pour permettre à des associations d'aller dans les établissements pour faire vivre le CDC. Fidèle sa volonté de préserver un lien historique avec les associations d'éducation populaire et aux nouveaux porteurs dynamiques sur le territoire, 5 associations sont parties prenantes du dispositif (FOL93, Compagnie grain de sel, Starting Block, Eloquentia, Les Petits Débrouillards). Ils doivent assurer au moins deux visites dans les établissements avant chaque plénière et auront pour objectif d'aborder les thématiques soulevées par les collégiens tout au long de la mandature

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le CDC est une assemblée collégiale composée de deux conseillers généraux (un titulaire et un suppléant) par collège pour un mandat de deux ans.

Dans le cadre de la mandature 2015-2017, le Conseil départemental a privilégié un binôme fille/garçon pour favoriser la mixité au sein de l'assemblée collégiale, et quant à l'éligibilité, le CDC s'est principalement adressé aux collégiens de 5e et de 4e.

MODE DE FINANCEMENT

Le Conseil départemental se charge :

Des déplacements et repas des élus collégiens dans le cadre du mandat De l'animation des commissions et du financement des projets

66//

SUBVENTION POUR LES FOYERS SOCIO-ÉDUCATIFS

BENEFICIAIRES

Membres de la communauté éducative adhérents aux Foyers Socio-éducatif

OBJECTIFS:

- Former les collégiens à la vie associative
- Faciliter la participation des jeunes au sein du collège
- Contribuer au vivre ensemble et au bien être des élèves

DESCRIPTIF:

Le Département soutient les foyers socio-éducatifs, associations loi 1901, auxquels chaque membre de la communauté éducative de l'établissement peut adhérer.

Ils ont pour objectifs de former les élèves à la vie associative et de concevoir des activités de loisirs en lien avec le projet d'établissement.

Ils facilitent la participation des collégiens à des projets qu'ils construisent eux-mêmes et contribuent au vivre ensemble au sein du collège

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le FSE doit présenter un dossier de demande de subvention auprès du Service du projet éducatif et de la jeunesse, à retourner au plus tard fin mars de l'année scolaire.

MODE DE FINANCEMENT

Après instruction du dossier, une subvention à hauteur maximum de 470 € est versée à l'établissement.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

JEAN-PAUL ESPIE 0143934190 jespie@cg93.fr

SOUTIEN AUX PROJETS INTERNATIONAUX DES FOYERS SOCIAUX ÉDUCATIFS

DIRECTION
DES AFFAIRES
EUROPÉENNES,
INTERNATIONALES
ET CULTURE
DE LA PAIX
Via le Monde
MÉLANIE SAUBION

MÉLANIE SAUBION msaubion@ seinesaintdenis.fr

OBJECTIFS

Soutenir les projets internationaux des Foyers socio-éducatifs

DESCRIPTIF

Dans le cadre de son Agenda 21, le Conseil départemental apporte un soutien aux acteurs de la solidarité/coopération internationales et de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Conformément à l'appel à projets qui en définit les critères, les établissements scolaires, peuvent soumettre leurs projets de solidarité et de coopération internationales à Via le monde, afin d'obtenir une aide méthodologique et/ou financière du Conseil départemental.

Trois axes thématiques déterminent l'éligibilité des projets: l'environnement, le développement, la citoyenneté.

Sont exclus les projets humanitaires relevant de l'aide d'urgence, les missions d'identification et pédagogiques, les projets déjà réalisés.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les rendez-vous peuvent être pris tout au long de l'année avec Via le monde pour examen des projets. Un seul projet éligible par établissement (FSE), tous les deux ans révolus.

Le porteur du projet doit avoir le statut associatif (ex: le FSE)

MODE DE FINANCEMENT

Le montant du soutien est variable selon les projets mais il est plafonné à 4000 € et ne représente dans tous les cas pas plus de 33 % du budget total du projet.

Ce financement n'est pas compatible avec un autre financement du département.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

PARCOURS CITOYENNETÉ MONDIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

PUBLIC CONCERNÉ

Tout établissement de Seine-Saint-Denis qui souhaite monter un parcours de sensibilisation à la citoyenneté mondiale. et au développement durable.

OBJECTIFS

- Déconstruire les stéréotypes et les représentations sur un pays ou un contexte culturel différent du sien.
- Donner des éléments de compréhension des grands déséquilibres planétaires et encourager la réflexion des élèves sur les moyens d'y remédier.
- Interroger les différents modèles de développement et les enjeux de citoyenneté qui découlent de la mondialisation.
- Accompagner les initiatives des établissements scolaires sur les temps forts de la solidarité internationale tel que la campagne Alimen Terre, la semaine de la solidarité internationale, la quinzaine du commerce équitable, la semaine du développement durable...

DESCRIPTIF

Les parcours thématiques sont co-élaborés avec les enseignants, à partir des programmes scolaires et des circulaires concernant l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale.

Ils se composent de deux à cinq séances autour de thématiques choisies par les enseignants.

Ces séances fondées sur la participation active, peuvent également prendre la forme de projections/débats ou de visites sur site.

Un autre type d'accompagnement existe: ce sont les préparations au départ lorsqu'une classe s'est impliquée dans un échange culturel ou un séjour à l'international.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription souhaitée: de septembre à novembre

MODE DE FINANCEMENT

Via le Monde prend à sa charge les prestations des intervenants (acteurs de la solidarité internationale) et les frais de diffusion de films. Les autres frais sont à la charge des établissements.

DIRECTION
DES AFFAIRES
EUROPÉENNES,
INTERNATIONALES
ET CULTURE DE LA
PAIX

SILOÉ VINCENT sivincent@cg93.fr 0141608917

www.vialemonde93.

→+ D'infos:

Un parcours 2015-2016: Le collège Jean-Jaurès de Saint-Ouen à monter un projet sur l'interculturel avec un séjour au Nicaragua.

PARCOURS OSEZ L'OURCQ!

CAUE 93
JUSTINE
BOURGEOIS
justine.bourgeois@
caue93.fr
0148322593

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6e à la 3e/classes d'accueil - SEGPA - ULIS

OBJECTIFS

- Offrir aux collégiens des clés de lecture pour comprendre les territoires dans lesquels ils résident.
- Leur faire mieux connaître les paysages urbains de leur département traversés par le canal de l'Ourcq et l'ex RN3 en les parcourant, en nourrissant leur regard et en leur apportant des connaissances sur la ville.
- Éveiller leur curiosité sur leur environnement proche par le biais de l'analyse visuelle en s'appuyant sur un carnet photo
- Apprendre à se situer dans l'espace tout en se familiarisant avec des éléments de représentation cartographique;

DESCRIPTIF

Il s'agit d'un dispositif qui permet aux élèves de parcourir un territoire urbain proche de leur établissement, en observant des formes urbaines, des détails ainsi que des caractéristiques architecturales et paysagères. Pour cela, ils s'appuient sur un carnet photo. Ils sont accompagnés d'un animateur en architecture ou en urbanisme qui les convie, à l'issue du parcours, à catégoriser ces éléments observés afin de mettre du sens sur ce qu'ils ont observé et parcouru, les aider à se construire une représentation de la ville et de ses acteurs.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Cette action est ouverte à l'ensemble des collèges de Seine-Saint-Denis principalement aux collèges situés dans les communes traversées par l'Ourcq et l'ex RN3.

Une demande préalable d'inscription est en ligne sur le site www.caue93.fr et une validation signée de cette demande par le chef d'établissement est à retourner au CAUE 93.

Les carnets photos sont envoyés à l'attention de l'enseignant inscrit à l'adresse de l'établissement au préalable.

2 choix de dates (de parcours et de restitution en classe) sont possibles.

MODE DE FINANCEMENT

Le financement de cette action est prise en charge par le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de Seine-Saint-Denis. La participation des établissements est donc gratuite

CHANGEMENTS CLIMATIQUES: BIODIVERSITÉ, EAU, CLIMAT, AIR, ÉNERGIE: TOUT EST LIÉ!

PUBLIC CONCERNÉ

Eleves de la 6^e à la 3^e

OBJECTIFS

- Appréhender les interactions entre le climat et différentes composantes environnementales (eau, air, biodiversité, ressources énergétiques), la manière dont chacune de ces dimensions participe aux changements climatiques ou est affectée par ce dernier et le rôle de l'action humaine dans ces interactions;
- Visiter les équipements et rencontrer les acteurs de l'environnement de la Seine-Saint-Denis pour mieux connaître son territoire;
- Mettre en œuvre une démarche de projet global intégrant l'expérimentation et l'investigation pour être acteur des politiques environnementales menées en Seine-Saint-Denis et au-delà.

DESCRIPTIF

Animé par l'association Planète Sciences, le parcours éducatif Changements climatiques vise à donner une compréhension globale des mécanismes naturels et des comportements humains en jeu dans les changements climatiques. Deux formats d'intervention sont possibles:

Période	Année scolaire	1 semaine
Format	Accompagnement d'un projet de classe sur l'année incluant 3 jours d'animation dans la classe par les intervenants de Planète Sciences	Classes délocalisées sur un parc départemental (4,5 jours) + Visite de sites
	+ Visites de sites + Restitution	
	(demie-journée)	

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du du 16 mai 2016 sur : http://ressources.seine-saint-denis.fr/resource/ped-parcours-éducatifs-développement-durable-pour-les-collégiens. Le parcours est gratuit. Les repas restent à la charge des élèves. Si des visites de sites sont organisées, les déplacements en car et les coûts éventuels de ces visites sont à la charge des établissements. Concernant l'option de classes découverte, se déroulant sur un parc départemental, les déplacements des élèves pour se rendre sur le parc sont également à la charge des établissements. En cas de nécessité d'avoir recours à un car, la possibilité d'un soutien du Département sera étudiée au cas par cas.

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMEN

Service hydrologie urbaine et

ANNE-LAURE BENOIT 01 43 93 68 71 anbenoit@cg93.fr

OBSERVATOIRE
DE L'HYDROLOGIE
URBAINE
VÉRONIQUE
DUCHEMIN
01 43 93 65 12
vduchemin@cg93.fr

DIRECTION DE LA NATURE, DU PAYSAGE ET DE LA BIODIVERSITÉ Service des politique environnementales e de la biodiversité CÉLINE RICHARD 01 43 93 98 22 crichard@cg93.fr

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service du projet éducatif et de la jeunesse

CHRISTELLE DE JÉSUS 01 43 93 45 54 cdejesus@cg93.fr

LABEL BIODIVERCITÉS

DIRECTION
DE LA NATURE,
DES PAYSAGES
ET DE LA
BIODIVERSITÉ
Service des Politiques
Environnementales et
de la Biodiversité
CÉLINE RICHARD
0143939822
crichard@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Éveiller et sensibiliser les élèves à la présence, à l'importance et à la fragilité de la biodiversité « ordinaire »:
- Investir et valoriser des territoires de proximité: les espaces extérieurs des établissements scolaires/les parcs départementaux de la Seine-Saint-Denis;
- Sensibiliser à l'accueil et à la protection de la faune/ flore sauvage dans l'environnement quotidien;
- Développer les capacités d'observation, d'analyse et de communication des jeunes; rendre les élèves vecteurs de transmission de savoirs et moteurs d'échanges et de débats sur les enjeux environnementaux en Seine-Saint-Denis;
- Amener les jeunes à s'engager en conduisant et présentant un projet d'écocitoyenneté mené au sein de leur établissement;
- Inciter et aider les professeurs à travailler dans une démarche de projet.

DESCRIPTIF

Animé par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), le parcours éducatif « Label BiodiverCités » invite les élèves à observer, recenser et comprendre, comprendre le fonctionnement de la biodiversité pour concevoir un projet concret, favorable à la sauvegarde et l'accueil de la faune et de la flore caractéristiques de nos villes, au sein même de leur établissement

Durée: 3 ½ journées d'atelier (2 en salle, 1 sur le terrain) + la réalisation d'un projet de biodiversité au sein de l'établissement + une journée de restitution remise des labels dans un parc départemental.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 15 mai 2016 sur

http://Seine-Saint-Denis/resource/ped-parcours-éducatifs-développement-durable-pour-les-collégiens

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les déplacements des élèves en cars sur le département sont à la charge des établissements.

73,

→ + D'infos:

Site des parcs départementaux: http: parcsinfo.seine-saint-denis. fr volet Éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

PARCOURS AU FIL DE L'EAU

PUBLIC CONCERNÉ

Élèves de niveau 6e à 3e classes SEGPA, ULIS, non francophones

OBJECTIFS

- Comprendre les cycles de l'eau, naturel et urbain
- Découvrir l'histoire de l'eau et de l'assainissement en Seine-Saint-Denis
- Découvrir des écosystèmes aquatiques
- Prendre conscience des enjeux de l'eau et de l'impact quotidien de l'homme sur cette ressource naturell

La finalité est de permettre l'implication des collégiens dans la réflexion et l'action sur cette thématique.

DESCRIPTIF

Déroulement du projet: 5 modules indépendants de 2h en salle ou sur le terrain, comprenant pour certains des visites d'équipements départementaux.

Module 1: Les cycles de l'eau (2 h au collège)

- Le cycle naturel : les 3 états de l'eau/ le parcours de l'eau (assainissement).
- Le cycle urbain: Production et potabilisation/ acheminement de l'eau potable/ consommation et rejets/ collecte et transport des eaux usées/ épuration.

Module 2: Les inondations (2h en salle + visite de site)

- Topographie et géographie du territoire.
- Présentation des différents types d'inondations.
- Cause des inondations.
- Visite du centre départemental d'entraînement en réseau d'assainissement (CDER)

Module 3: Les pollutions (2h en salle + visite de site)

- Les sources de pollution et leur impact sur l'environnement
- Le devenir des eaux usées et leur transport à travers la ville.

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMEN

l'hydrologie urbaine

VÉRONIQUE

DUCHEMIN 01 43 93 65 81 vduchemin@cg93.fr

http://parcsinfo.seinesaint-denis.fr

- Les solutions mises en place pour lutter contre les pollutions.
- Visite d'une station d'épuration et atelier de dépollution de l'eau

Module 4: Histoire et paysages de l'eau (2h sur un parc départemental)

- Histoire de l'eau en Seine-Saint-Denis: eau cachée/ eau visible/ évolution de la présence de l'eau sur le territoire.
- Histoire de l'assainissement: urbanisation du territoire.

Module 5: Vie aquatique (2h sur un parc départemental)

- Découverte et exploration d'un milieu humide.
- Impact de l'activité humaine sur la biodiversité.
- Pratiques de sauvegarde et notions de gestion des milieux humides « naturels ».
- Visite d'un parc départemental

Module 6: l'eau à l'international (2h)

-Inégalité de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde et réflexions sur nos consommations.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 1er juin sur

http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr

- volet actions d'éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité, puis commission de sélection début juillet et mi-octobre.

MODE DE FINANCEMENT

Le financement du parcours est entièrement assuré par le Département de la Seine-Saint-Denis. Les établissements auront uniquement à leur charge les déplacements des élèves sur le territoire.

74///,

NATURE EN FILMS MISS POMME

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones **OBJECTIFS**

- Sensibiliser les élèves à la présence, à l'importance et à la fragilité de la biodiversité « ordinaire ».
- Investir et valoriser des territoires de proximités : les Parcs départementaux de Seine-Saint-Denis,
- Rendre les élèves acteurs de leurs découvertes.

DESCRIPTIF

Animé par le Centre Ornithologique d'Ile-de-France (CORIF). le parcours éducatif « Nature en film » propose aux collégiens de retranscrire les événements marquants, la beauté, les richesses naturelles d'une saison sur un espace naturel au travers de la réalisation d'une séquence filmée. Les élèves seront pleinement acteur de la création de ce mini-documentaire depuis la rédaction de son scénario jusqu'au montage des séquences filmées en passant par le repérage sur site et

Durée: Le parcours se décline sous deux formats au choix:

- Le format classes découverte (4 jours consécutifs lundi, mardi, jeudi, vendredi d'une même semaine)
- Le format cinq modules (de 2-3 h) répartis sur un trimestre

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 15 mai 2016 sur :

http://ressources.seine-saint-denis.fr/resource/ped-parcours-éducatifs-développement-durable-pour-les-collégiens

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements.

Service des Politiques de la Biodiversité CÉLINE RICHARD 0143939822 crichard@cg93.fr

→ + D'infos:

saint-denis.fr

volet Éducation relative à l'environnement: onglet éducation relative à l'environnement.

Service des Politiques CÉLINE RICHARD 0143939822 crichard@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Prendre conscience de la biodiversité par l'entrée consommation et alimentation. Comprendre la chaine de production du champ à l'assiette et être capable de modifier ses comportements alimentaires en consé-
- Permettre aux élèves de s'engager dans une action d'intérêt général, de prendre des initiatives, de gagner en estime de soi par la mise en place et l'animation d'un comité de pilotage d'une élection. Comprendre les principes de la démocratie participative;
- Faciliter l'adaptation et favoriser la réussite des élèves à l'entrée au collège par la mise en place d'un projet commun créant du lien au sein de l'établissement (connaissance de tous les acteurs de l'établissement).
- Investir les élèves dans un projet d'établissement, développer leur autonomie, favoriser l'ouverture et l'échange culturel au sein de l'établissement:

DESCRIPTIF

Animé par la Société Régionale d'Horticulture de Montreuil (SRHM), le parcours éducatif « Miss Pomme » s'appuie sur l'art de la dégustation des fruits (ici la pomme) pour engager les élèves dans un travail individuel et collectif visant à comprendre l'intérêt de la diversification des modes culturaux autant que des habitudes alimentaires de chacun. L'organisation d'une élection de la meilleure pomme de l'année en point d'orgue du parcours permet en plus de conforter les jeunes dans leur rôle d'éco-citoyen.

Durée: 5 ½ journées d'atelier (3 en salle, 2 sur le terrain) + l'organisation d'élection sur l'établissement + une ½ journée de proclamation de la pomme gagnante.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 15 mai 2016 sur :

http://ressources.seine-saint-denis.fr/resource/ped-parcours-éducatifs-développement-durable-pour-les-collégiens

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements.

http: parcsinfo.seine-

http: parcsinfo.seinesaint-denis.fr volet Éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

→ + D'infos:

OBSERV'ACTEUR AU COLLÈGE

REPORTER POUR LA BIODIVERSITÉ

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la biodiversité et à la démarche scientifique via la participation à un véritable projet de recherche favorisant les sorties de terrain et le contact direct avec la nature:
- Suivre et connaître l'état de la biodiversité en Seine-
- Fournir aux scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle (MnHn) un public nombreux et régulier de collecteurs de données.

DESCRIPTIF

Accompagné par le collectif Vigie-Nature Ecole, le parcours éducatif « Observ'acteur au collège » invite les élèves à découvrir, observer, inventorier les plantes, les insectes pollinisateurs, les escargots, les oiseaux, les vers de terre et/ou les chauves-souris présents dans leur collège en mettant en œuvre les protocoles de sciences participatives proposés par le MnHn et l'Agence régionale pour la biodiversité (Natureparif).

Durée: sur l'ensemble de l'année scolaire en autonomie + une séance de formation aux protocoles pour les professeurs + un temps de restitution rencontre avec les chercheurs du MnHn.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 15 mai 2016 sur :

http://Seine-Saint-Denis/resource/ped-parcours-éducatifsdéveloppement-durable-pour-les-collégiens

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements.

Service des Politiques CÉLINE RICHARD 0143939822 crichard@cg93.fr

→ + D'infos:

volet Éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

Service des Politiques CÉLINE RICHARD 0143939822

crichard@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Comprendre les liens entre les problématiques globales qui pèsent sur la biodiversité et leurs conséquences locales, investir les élèves dans un projet d'établissement, développer l'autonomie des élèves, favoriser l'ouverture et l'échange culturel au sein de l'établissement:
- Comprendre l'intérêt, la force et les impacts (positifs comme négatifs) des médias sur notre société.
- Acquérir et mettre en pratique des capacités d'observation, d'analyse et de communication;
- Devenir vecteurs de savoirs et moteurs d'échanges et de débats sur les enjeux environnementaux mais aussi acteurs responsables et solidaires.

DESCRIPTIF

Animé par l'association e-graine, le parcours éducatif « Reporter pour la biodiversité » amène les élèves à construire et mener à bien une démarche d'investigation journalistique. A l'issue d'une phase d'enquête bibliographique et de terrain, les collégiens s'impliquent dans la création d'un média (audio. vidéo. Internet...) pour diffuser des messages en faveur d'un environnement durable et donner à voir les liens entre la biodiversité locale et les enjeux environnementaux globaux.

Durée: 4 journées d'atelier en salle + une journée d'enquête sur un parc départemental.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 15 mai 2016 sur :

http://ressources.seine-saint-denis.fr/resource/ped-parcourséducatifs-développement-durable-pour-les-collégiens

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements.

http:parcsinfo.seinesaint-denis.fr

http: parcsinfo.seinesaint-denis.fr volet Éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

→ + D'infos:

79.

VOYAGE DE LA BIODIVERSITÉ

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DANS LES PARCS DÉPARTEMENTAUX

PUBLIC CONCERNÉ

De la $6^{\rm e}$ à la $3^{\rm e}$ /Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la richesse naturelle de leur territoire, mais aussi à sa fragilité;
- Déterminer, investir et étudier les corridors écologiques de leur commune (en se limitant à un site d'étude par commune);
- Imaginer librement des aménagements du territoire favorables à la circulation de la biodiversité;
- Informer la population de l'opération et valoriser les travaux des élèves auprès des habitants.

DESCRIPTIF

Animée par le Centre Ornithologique d'Ile-de-France (CORIF), le parcours éducatif « Voyage de la biodiversité » illustre les liens entre biodiversité, paysage et aménagement du territoire au travers du concept de trame verte et bleue; et propose aux élèves de se mettre dans la peau d'un aménageur pour mesurer les impacts de l'activité humaine sur notre environnement

Durée: 4 journées (2 en salle, 2 sur le terrain).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 15 mai 2016 sur :

http://ressources.seine-saint-denis.fr/resource/ped-parcours-éducatifs-développement-durable-pour-les-collégiens

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements.

DIRECTION
DE LA NATURE,
DES PAYSAGES
ET DE LA
BIODIVERSITÉ
Service des Politiques
Environnementales et
de la Biodiversité
CÉLINE RICHARD

0143939822 crichard@cg93.fr

→ + D'infos:

http: parcsinfo.seinesaint-denis.fr

volet Éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITÉ Service des Parcs

Service des Parcs départementaux du Sausset, Georges-Valbon et des Parcs

Parc départementa

MARYLINE BARRÉ 0171292062 mbarre@cg93.fr

Parc départementa Georges-Valbon

HELENE LESCURE 0143111309

hlescure@cg93.fr

Pares departementaux de l'Ile-Saint-Denis/La-Fosse-Maussoin/Jean-Moulin-les Guilands/ La Bergère/forestier de la Poudrerie

ARNAUD PILLON 0143934253 apillon@cg93.fr

→ + D'infos:

Site des parcs départementaux :

http: parcsinfo.seinesaint-denis.fr

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Découvrir les parcs départementaux;
- Illustrer les enjeux relatifs à la biodiversité urbaine;
- Expérimenter les sciences de la vie et de la terre in situ.

DESCRIPTIF

Les techniciens-animateurs, agents départementaux :

- Animent, tout au long de l'année, des ateliers sur des thématiques en liens avec les ressources naturelles des parcs (faune-flore-champignons, milieux et habitats, agriculture et jardinage, histoire et paysage...);
- Accompagnent sur les volets techniques, logistiques et éducatifs les porteurs de projets désireux de monter des initiatives personnalisées notamment interdisciplinaires :
- Mettent à disposition matériel d'observation (jumelles, guides faune-flore...) et locaux pour les professeurs souhaitant investir les parcs en autonomie avec leurs classes.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour toute demande, prenez directement contact avec l'équipe d'animation du parc de destination de votre projet.

MODE DE FINANCEMENT:

Les actions sont financées par le Département. Le transport des élèves vers les parcs départementaux sont à la charge des établissements

UNE MARE DANS MON COLLÈGE

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6° à la 3°/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

Créer une mare pédagogique naturelle dans son collège pour:

- Servir de refuge pour la biodiversité urbaine (zone de nourrissage/zone relais/zone d'installation et de développement d'espèces inféodées aux milieux humides)
- Etre support pédagogique pour l'enseignement, l'animation et la sensibilisation en éducation relative à l'environnement
- Expérimenter les sciences de la vie et de la terre in situ en s'appuyant sur un aménagement pédagogique de qualité et de proximité
- Constituer des entités participantes à la diversification paysagère du territoire dans le cadre du plan national de sauvegarde zones humides.

DESCRIPTIF

Les mares sont des étendues d'eau stagnante, de taille variable et de faible profondeur hébergeant des espèces potentiellement remarquables, voir menacées de disparition. Face à la raréfaction de ces milieux, les mares sont considérées comme des zones humides à protéger au titre de la loi sur l'eau. Au-delà de la préservation des écosystèmes aquatiques et de la fonction paysagère, la création d'une mare au sein d'un collège remplit une fonction prioritairement pédagogique: c'est un support d'étude et d'observation de la biodiversité par les élèves.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Toutes les informations sur la procédure à suivre sont présentées sur: http:// parcsinfo.seine-saint-denis.fr: volet éducation relative à l'environnement: onglet parcours biodiversité: article « Une mare dans mon collège ».

MODE DE FINANCEMENT:

Le Département finance et assure les travaux de creusement, d'étanchéité et mise en eau. L'aménagement des berges et l'implantation de végétaux pionniers seront à programmer dans une seconde phase de travail entre l'équipe projet du collège et les services départementaux.

Le suivi et l'entretien courant de la mare sont à la charge de l'établissement

DIRECTION
DE LA NATURE,
DES PAYSAGES
ET DE LA
BIODIVERSITÉ
Service des
Espaces extérieurs
des Propriétés
Départementales et
Services des politique
environnementales et
de la biodiversité

CÉLINE RICHARD 01 43 93 98 22 crichard@cg93.fr

ALAIN ROULLOT 01 43 93 98 67 aroullot@cg93.fr

→ + D'infos:

http: parcsinfo.seinesaint-denis.fr

volet Éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

DES RUCHES DANS MON COLLÈGE

DIRECTION
DE L'ÉDUCATION E
DE LA JEUNESSE
Service du Projet
Éducatif et de la
jeunesse

Bureau des actions éducatives et de la citoyenneté

0143934554

CHRISTEL DE JESUS 01 43 93 45 54 cdejesus@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ De la 6º à la 3º

OBJECTIFS

ÉDUCATIFS:

- Faire prendre conscience des enjeux pesant sur la biodiversité aux collégiens et aux équipes des collèges
- Utiliser des outils innovants pour répondre aux programmes pédagogiques de l'EN

TECHNIQUES:

- Favoriser la biodiversité en milieu urbain et au sein du collège
- Mener des études sur la vie de l'abeille en ville (en lien avec différentes institutions et chercheurs)

DESCRIPTIF

La disparition des abeilles est un fait connu de tous aujourd'hui. Elle est intimement liée à la perte de biodiversité. Mais des études montrent que les abeilles se sentent mieux en ville (moins de pollutions agricoles, climat plus doux, grande variété de fleurs...). C'est pourquoi il est intéressant d'implanter des ruches sur les collèges en Seine-Saint-Denis, en milieu urbain dense. L'installation de ruche est un levier utile pour sensibiliser les jeunes à un mode d'organisation sociale animale.

D'autre part, l'utilisation pédagogique de la ruche est élément innovant pour intéresser les collégiens à cette biodiversité et ainsi répondre aux programmes de l'Éducation nationale.

Déroulement du parcours: - En amont, construction du projet pédagogique avec les collégiens, conditions nécessaires à la vie des abeilles (espèces mellifères proches du collège, point d'eau, espace pour le décollage...), conditions de sécurité (toitures-terrasses accessibles mais sécurisées, espace vert clos,...), rencontre avec l'apiculteur envisageable.

Installation de la ruche la première année: événement ludique et festif avec inauguration et présentation de l'exposition réalisée par les élèves

Suivi de la ruche: implication de la ruche dans les processus éducatifs (liens avec les programmes) et surveillance de la ruche par l'apiculteur avec un groupe d'élèves

Récolte du miel tous les ans: journée portes ouvertes du collège, évènement ludique et festif avec présentation d'une exposition liée au projet ou tout autre outil crée dans le cadre du parcours, et restitution des temps forts autour des ruches.

PROCÉDURE

Construire un projet pédagogique pertinent autour de l'installation des ruches au sein de l'établissement; puis contacter le bureau des actions éducatives et de la citoyenneté afin d'examiner les critères logistiques nécessaires à l'installation.

MODE DE FINANCEMENT

Accompagnement pris en charge par le Département

82////

ACTIONS À DESTINATION DES ADULTES DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



/94///

PARTENARIAT STRATEGIQUE EUROPEEN « @PPOR » : CONSTRUCTION D'UN PARCOURS D'ORIENTATION CHOISI

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de la communauté éducative – collège Robert Doisneau à Clichy sous Bois, CFA le Campus de la Fonderie de l'image de Bagnolet, club d'entreprises FACE 93, FCPE Seine-Saint-Denis

OBJECTIF

Favoriser l'échange d'expériences et de pratiques entre les professionnels de l'éducation et du monde économique et les parents sur les questions d'orientation, s'appuyant sur la valorisation de la filière d'apprentissage et du secteur numérique

DESCRIPTIF

Le projet @ppor est un partenariat stratégique du programme Erasmus+ en faveur d'une orientation choisie par les élèves, mis en place avec des partenaires allemand (le comté d'Anhalt-Bitterfeld dans le Land de Saxe-Anhalt) et espagnol (la municipalité de Badia del Vallès). Il permet de favoriser la mise en lien des différents acteurs de l'éducation, la formation et du monde du travail. Il constitue une réelle innovation et répond aux préoccupations nationales et européennes. Il propose la construction d'une méthodologie pouvant être ensuite essaimée sur les trois territoires participants au projet afin de mettre en place une approche plus intégrée des questions d'orientation auprès des jeunes tout en évitant les sorties du système scolaire.

Le projet a pour objectif de donner une impulsion aux acteurs en Europe pour une réflexion à l'échelle nationale sur les processus d'orientation scolaire et professionnelle. L'impact européen dans le domaine de l'éducation et les différences de structures d'éducation et d'orientation (notamment sur la filière de l'apprentissage) au niveau national constituent la pierre angulaire du dialogue transnational.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Pour réaliser ce projet, le Département pilote depuis octobre 2014 des parcours d'actions au niveau local ainsi que la gouvernance des initiatives menées sur les autres territoires.

Sont ainsi déployées des actions permettant de valoriser les compétences et le bien-être des élèves, d'impliquer DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

les familles, de construire une méthodologie sur les choix d'orientation avec la livraison d'un outil numérique.

Pour exemple, les activités développées en Seine-Saint-Denis sont :

- des classes ouvertes avec le CFA (participation de groupes d'élèves du collège à des temps de formation au CFA);
- la création d'un journal de bord numérique du projet, sur la base de productions des élèves (écrits, vidéos, interviews, réalisés par les élèves du collège tout au long du projet et de leurs visites ou rencontres en entreprises, avec un accompagnement de FACE 93). Ces productions serviront également à alimenter le livrable numérique final ;
- la constitution de binômes élèves/apprentis pour la réalisation du journal de bord numérique et pour la production de travaux numériques:
- parcours de visites en entreprises, coordonnés par FACE 93 (rencontres avec des binômes femmes/hommes, familiarisation avec les codes de l'entreprise, découverte de métiers, recherche de stages, etc.);
- un Forum métiers parents/entreprises organisé par les élèves du collège;
- constitution d'un "groupe ressource parents" et organisation de temps d'échange (café-débat, formations) avec les parents d'élèves.

Une conférence sur le territoire de la Seine-Saint-Denis viendra clôturer le partenariat stratégique @ppor en novembre 2016 avec la présentation d'un outil numérique mettant en avant le partenariat mis en place, les pratiques professionnelles initiées dans le parcours d'actions proposés pendant les deux années scolaires du projet.

MODE DE FINANCEMENT

Ce projet est co-financé par des crédits de l'Union Européenne (Agence Erasmus+) suite à un dépôt de candidature du projet par le Département.

86///,

PARTENARIAT DANS LE CADRE DU PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION DU RECTORAT DE CRÉTEIL

PUBLIC CONCERNÉ

Enseignants de l'Académie de Créteil

OBJECTIF

- Faire découvrir la variété des apports de l'architecture contemporaine
- Différencier les approches urbaines selon les territoires et leurs caractéristiques historiques et culturelles
- Découvrir les matériaux fondamentaux de l'architecture (fer, verre, béton, plastique), de leur influence dans l'architecture et de leur évolution dans le temps.
 Offrir un panel de références d'architectes et d'architectures à travers des maquettes et des bâtiments

DESCRIPTIF

Ces formations sont proposées par le Rectorat de Créteil dans le cadre de son Plan académique de formation en partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine, le Service du patrimoine culturel et la Direction des Services d'Archives du Département de la Seine-Saint-Denis, l'Unité archéologique de la Ville de Saint-Denis, la Cité Universitaire Internationale, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement 93 et le Musée des arts et métiers Le Conseil départemental et le CAUE 93 interviennent en partenariat avec le Rectorat sur les modules suivants:

- Faire l'expérience de l'architecture contemporaine
- Architectures et acoustiques
- Des agricultures et des villes.

Déroulement

3 jours de formation: une alternance de présentations en salle, de visites et de balades urbaines

CONDITIONS D'INSCRIPTION

S'inscrire sur http://caform.ac-creteil.fr

SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL CAUE 93

0148322593

→+ D'infos: http://www.ac-creteil. fr/enseignements-eac. html

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du projet Éducatif et de la Jeunesse

Bureau des actions Éducatives et de la citoyenneté

CHRISTEL DE JESUS 01 43 93 45 54 cdejesus@ seinesaintdenis fr

PUBLIC CONCERNÉ

Équipes éducatives de la 6° à la 3°/Classe SEGPA

OBJECTIF

Soutenir les établissements dans leur démarche développement durable

ÉDUCATION À L'ÉCOLOGIE URBAINE

- Accompagner les équipes pédagogiques et éducatives pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'éducation à l'écologie urbaine
- Participer à l'amélioration de l'environnement des collèges

DESCRIPTIF

Les services départementaux proposent de nombreuses ressources pour la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'écologie urbaine et au développement durable, sur différentes thématiques telles que la gestion des ressources (énergie, eau), l'alimentation responsable, les solidarités, le développement des mobilités douces, la préservation de la biodiversité (installation de ruches pédagogiques), la gestion des déchets...

Plusieurs modalités d'actions sont proposées aux collèges :

- Accompagnement dans le montage de projet;
- Ressources pédagogiques et techniques sur le thème traité:
- Mise en relation avec les services départementaux et les partenaires potentiels.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Contacter le bureau des actions éducatives et de la citoyenneté qui se trouvent au sein de la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse du Conseil départemental au numéro indiqué ci contre.

MODE DE FINANCEMENT

Les modes de financements sont déterminés en fonction des projets et des besoins.

ÉCO-COLLÈGE

PUBLIC CONCERNÉ

Equipes Éducatives de la 6° à la 3°/Classe SEGPA

OBJECTIFS

- Impulser et accompagner une démarche globale de développement durable au sein des établissements selon une méthodologie de projet.
- Valoriser les Eco-collèges

DESCRIPTIF

Le programme Eco-Ecole vise à impliquer l'ensemble de la communauté éducative et locale des écoles, collèges et lycées participants, dans la transformation des bâtiments scolaires en direction du développement durable. Le programme est fondé sur une méthodologie en 7 étapes qui apporte une aide pour mettre en œuvre et réussir son projet. Chaque projet repose sur la concertation et l'implication de tous notamment dans le diagnostic, le plan d'action, les réalisations. Des passerelles sont créées avec les programmes scolaires afin de relier les savoirs aux actions. Cette méthode est appliquée très concrètement sur le(s) thème(s) choisi(s) par l'établissement parmi ceux proposés (eau, énergie, déchets, alimentation, biodiversité, solidarités).

Eco-Ecole est le premier programme d'éducation au développement durable en nombre et en succès, en France et dans le monde. Il bénéficie du Haut patronage du Ministère de l'Éducation nationale, du patronage du Ministère de l'Écologie et du soutien de l'ADEME.

De nombreux outils sont mis à la disposition des porteurs de projet: manuel d'accompagnement, fiches pratiques, brochure de diffusion des bonnes pratiques, séminaire national de rencontre et d'échanges...

Les établissements qui le souhaitent peuvent faire déboucher leur démarche sur l'obtention du label Eco-Collège et sur celui de l'Éducation nationale, le label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription annuelle en avril/mai auprès d'Eco-école

MODE DE FINANCEMENT

L'accompagnement est pris en charge par le Département.

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du projet Éducatif et de la Jeunesse

Bureau des actions Éducatives et de la citoyenneté

CHRISTEL DE JESUS

cdejesus@ seinesaintdenis fr

OFFICE FRANÇAIS
DE LA FONDATION
POUR L'ÉDUCATION
A L'ENVIRONNEMENT
EN EUROPE

Programme Eco-école 0173771200

DIRECTION
DES AFFAIRES
EUROPÉENNES,
INTERNATIONALES

ET CULTURE DE LA

Via le monde 0141608917

PAIX

vialemonde@cg93 fr

FORMATION AU MONTAGE DE PROJET DE CITOYENNETÉ MONDIALE

PUBLIC CONCERNÉ:

Porteurs de projets (enseignants/CPE)

Module 1 : Monter un projet international avec un public ieune

Ce cursus pose les bases du montage de projet jeunesse à l'international.

L'objectif est de proposer un panorama des acteurs de la coopération internationale, de ses enjeux et notamment des projets menés par et pour les jeunes.

- Cerner les spécificités d'un projet de jeunes à l'international
- Maîtriser le cycle de projet et les outils d'analyse
- Posséder quelques outils d'accompagnement des démarches

Durée: 3 journées

Module 2 : Monter une action d'Education à la Citoyenneté Mondiale

- Savoir déterminer ses objectifs en matière de sensibilisation
- Être en capacité de construire un projet cohérent avec son territoire local (notion d'intérêt local) et son public.
- Identifier les actions possibles dans le cadre de campagnes de sensibilisation nationales (ex: semaine de la solidarité internationale)

Durée: 2 journées

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Ces formations ont lieu deux fois par an, au premier et au second semestre.

Pour vous inscrire téléchargez le bulletin d'inscription sur le site www.vialemonde93.net et envoyez-le à:

vialemonde@cg93.fr.

Lieu de formation: Immeuble Erik Satie à Bobigny

Horaires: 9 h 30 - 17 h

MODE DE FINANCEMENT

Ces formations sont gratuites et prises en charge par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

///>

LES SANITAIRES DANS LES COLLÈGES

OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre les préconisations du programme fonctionnel-type du Plan Exceptionnel d'Investissement (PEI),
- Identifier les bonnes pratiques existantes.
- Faire participer l'ensemble de la communauté éducative (professeurs, parents, élèves, direction des EPLE, ATTEE) à la mise en œuvre de bonnes pratiques (avec des supports comme le règlement intérieur, de communication, organisation de rencontres-débats, etc...).

DESCRIPTIF

La question des sanitaires des collèges est régulièrement soulevée par la communauté éducative. Le Département accorde une attention particulière à ce sujet touchant à l'intimité, l'hygiène et au bien-être des élèves.

L'ensemble de la communauté éducative est associé à ce travail, en particulier les élèves (les délégués de classe, les élus au Conseil départemental des collégiens, les foyers socio-éducatifs), les parents (associations des parents délégués, et maisons de parents) et les agents techniques des collèges (ATTEE).

Dans le cadre des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) pour mieux répondre aux exigences de bien-être et de sécurité, il s'agit de s'appuyer sur les nouvelles réflexions de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement du rapport 2013.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Services du projet éducatif et de la ieunesse

JEAN PAUL ESPIE 0143934190 jespie@cg93.fr

PRÉVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX JEUNES FILLES ET FEMMES, MARIAGES FORCÉS ET MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE L'ACTION SOCIALE Observatoire des violences faites aux femmes

ERNESTINE RONAI 0143934193 eronai@cg93.fr

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE Service de la Protection Maternelle et Infantile

EMMANUELLE PIET 0143938106 epiet@cg93.fr **PUBLIC CONCERNÉ:** Equipes éducatives, Infirmières, Assistantes sociales, CPE...

OBJECTIFS

- Sensibiliser les professionnel-le-s des établissements scolaires aux violences faites aux jeunes filles et aux femmes
- Sensibiliser les équipes éducatives, infirmières scolaires, assistantes sociales, CPE...aux risques de mariages forcés et mutilation sexuelles

DESCRIPTIF Plusieurs actions de formations et de sensibilisations sont proposées chaque année aux professionnelle-s des collèges:

> ½ journée de sensibilisation autour de la lutte contre les mutilations sexuelles féminines: Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les mutilations sexuelles féminines en Afrique (6 février), l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, avec le Service départemental de Protection Maternelle et Infantile de Seine-Saint-Denis et

le Comité départemental de prévention des agressions sexuelles et de la maltraitance, organisent une demi-journée d'information et de formation destinée aux professionnelle-s.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription auprès de l'Observatoire des violences envers les femmes

MODE DE FINANCEMENT Le Conseil départemental finance cette action.

> ½ journée de sensibilisation autour de la mise en œuvre du protocole de lutte contre les mariages forcés. Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole départemental de lutte contre les mariages forcés, l'Observatoire des violences envers les femmes et de la DDSEN organisent, à la demande des professionnel-le-s une demijournée d'information autour de la prise en charge, l'accompagnement et le suivi des jeunes filles en risque de mariages forcés.

Conditions de mise en œuvre de cette formation

Cette formation est mise en place dès lors que la demande en est faite auprès de l'Observatoire des violences envers les femmes.

MODE DE FINANCEMENT Le Conseil départemental finance cette action.

> ½ journée de sensibilisation autour des violences faites aux jeunes filles et femmes. Il s'agit de ½ journée de formation organisée, à la demande des établissements scolaires, ayant pour objectif de présenter les mécanismes de la violence, la stratégie des agresseurs et les outils de prévention existants.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription auprès du Bureau de la planification familiale ou de l'Observatoire des violences envers les femmes

MODE DE FINANCEMENT Le Conseil départemental finance cette action.

LA MÉDIATION PAR LES PAIRS

PRÉVENTION DES CYBERVIOLENCES

PUBLIC CONCERNÉ

Équipe éducative, parents d'élèves, partenaires

OBJECTIFS

La médiation est un processus coopératif qui vise à prévenir ou réguler les conflits relationnels entre jeunes par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur, sous la supervision d'un adulte référent. Le médiateur aide les médiés à communiquer dans un cadre bien défini et structurant (principes de volontariat, confidentialité, écoute, égalité de temps de parole, non jugement) afin de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties et une issue constructive au désaccord.

DESCRIPTIF

La médiation par les pairs se réalise par étapes qui débutent par la formation d'adultes volontaires aux différentes techniques degestion des conflits, selon les bases de la médiation pénale. Ces adultes auront ensuite pour mission de former des élèves médiateurs volontaires au sein du collège. L'association MédiActeurs organise également la rencontre annuelle des jeunes médiateurs d'Ile-de-France chaque fin d'année scolaire à la Bourse du travail de Bobigny.

Stage de formation des adultes : 3 jours de formation **Formation des élèves médiateurs :** une quinzaine d'heures

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- La médiation est un projet au long cours qui suppose au préalable de définir l'action en cohérence avec la vie scolaire, le projet d'établissement et la justice scolaire.
- L'action devra être inscrite dans le plan de prévention de la violence du CESC et le projet d'établissement
- L'action devant répondre à un besoin et ne pouvant se suffire à elle-même, il sera demandé à l'établissement de produire des éléments de diagnostic de climat scolaire, d'indiquer comment l'action sera accompagnée à l'interne. Un bilan sera exigé au terme de l'action.

MODE DE FINANCEMENT

Le stage adultes est financé par le Département. Il sera demandé au chef d'établissement de prendre en charge sur le budget du collège :

- les repas des formateurs pendant le temps du stage
- les heures supplémentaires effectives dans la mesure où les référents vont investir du temps et de l'énergie pour la formation et la supervision des médiateurs.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Mission Prévention des Violences à l'École NORIA BELGHERRI 0143 93 79 34 nbelgherri@cg93.fr DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Mission Prévention des Violences à l'Ecole NORIA BELGHERRI 0143937934 nbelgherri@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Les parents d'élèves

OBJECTIFS

- Informer les parents d'élèves sur les risques relatifs à l'usage des réseaux sociaux et de la téléphonie mobile.
- Proposer des bonnes pratiques visant à faciliter l'exercice de leur autorité en tant que cyber-parents: approche psychologique, rôle éducatif et conseils techniques avec des supports visuels, décrire un comportement filtrant qui permette à leurs enfants de tirer les avantages des écrans tout en régulant leur usage.
- Offrir une démonstration de paramétrage de compte sur les réseaux sociaux et la procédure de signalements en ligne.

DESCRIPTIF

L'association peut intervenir dans les 125 établissements du département en direction des parents d'élèves, sous la forme d'un échange convivial d'1h30.

Parallèlement, des séances d'information d'une durée d'1 heure auprès de 5 classes de 5e (total: une journée) peuvent se mettre en place afin de sensibiliser les élèves au cyber-harcèlement et à la nécessité de protéger leur vie privée pour ne pas donner prise à la malveillance

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Identification et implication d'un personnel référent au sein de l'établissement pour l'organisation en amont jusqu'à l'accueil le jour J.

MODE DE FINANCEMENT

L'intervention en direction des parents est prise en charge financièrement par le Département. Les actions en direction des élèves sont proposées gratuitement par e-Enfance.

Votre établissement devra assumer les frais d'adhésion à l'association (50 euros) ainsi que les frais de transport (30 euros) et les frais de bouche (un repas à la cantine) pour l'intervenant auprès des classes d'élèves.

APPEL A INITIATIVES EN FAVEUR DE LA COEDUCATION

PUBLIC CONCERNÉ

Les parents d'élèves

OBJECTIFS

- Soutenir les directions des collèges et leurs équipes pédagogiques à la mise en œuvre de projets pérennes en faveur de la communauté éducative,
- Soutenir des projets s'inscrivant dans les enjeux de politique éducative du Département,
- Apporter un soutien financier complémentaire aux collèges au-delà de la dotation de fonctionnement.

Cet appel à initiatives soutient les projets locaux mettant les parents en situation d'acteurs. Ces projets s'inscrivent, donc dans une démarche de co-éducation, où les parents sont des partenaires du collège.

Des expériences de développement du lien entre les parents et le collège d'une part, et entre les associations et le collège d'autre part, pourront y être présentées.

La commission de sélection des projets s'attachera à garantir un équilibre territorial des projets sur l'ensemble du département. De même, la complémentarité des rôles de chacun au sein de la communauté éducative sera un critère d'appréciation des projets.

Les projets visent à conforter la démarche d'ouverture du collège à son environnement, particulièrement aux associations locales, afin de permettre une implication de l'ensemble des parents à la vie de l'établissement. Cet appel à initiatives peut soutenir les projets développés dans le cadre des espaces- parents des collèges.

DESCRIPTIF

Les projets sont portés, par un ou plusieurs membres de la communauté éducative et notamment par les parents d'élèves. Ils peuvent être présentées par une association de proximité, avec le soutien du chef d'établissement.

Les projets visent à conforter la démarche d'ouverture du collège à son environnement, particulièrement aux associations locales, afin de permettre une implication de l'ensemble des parents à la vie de l'établissement. Cet appel à initiatives peut soutenir les projets développés dans le cadre des espaces- parents des collèges.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet éducatif et de la jeunesse

JEAN-PAUL ESPIE 0143934190 iespie@cg93fr Les projets doivent s'inscrire dans le cadre des orientations du Département et de la réglementation de l'Education nationale.

Les projets développeront leur démarche par la mise en place d'actions pour et avec les parents du collège.

À terme ces projets devront être pérennisés en intégrant le projet d'établissement et s'inscrire dans une instance de pilotage qui veillera à associer l'ensemble des partenaires du projet, internes et externes.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Chaque établissement peut présenter un projet unique dans lequel il décline les axes et les actions concrètes en précisant le calendrier de mise ne œuvre et le rôle de chacun des acteurs. Les projets seront présentés en conseil d'administration du collège.

Les porteurs de projets doivent présenter une fiche projet (téléchargeable), présenter le diagnostic qui guide l'action envisagée, mais aussi le déroulement de l'action en elle-même, les partenaires associés et le calendrier du projet.

MODE DE FINANCEMENT

Le financement par le Département des projets d'initiatives dépend du type de projet présenté (de 750 € et 1500 € selon le type de projet : Coup de pouce, ou Initiative).

STRUCTURES RESSOURCES



/99///

VIA LE MONDE

Centre ressource spécialisé sur les questions de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté mondiale.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout établissement de Seine-Saint-Denis impliqué dans un projet de solidarité internationale ou d'éducation à la citoyenneté mondiale

MISSIONS PRINCIPALES

Le centre ressource Via le monde soutient les initiatives de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté mondiale du territoire. Via le monde propose aux équipes pédagogiques des établissements scolaires, des ressources documentaires, une expertise des projets et un accompagnement méthodologique sur des projets de solidarité internationale.

Ressources disponibles:

Le Centre ressource Via le monde propose:

- Une mise à disposition de plus de 12 000 références (ouvrages, expositions, films...) du centre de documentation sur des thématiques variées (mondialisation, droits humains, gestion des ressources naturelles, économie sociale et solidaire, accès aux soins, éducation à la citoyenneté européenne et internationale...) et une offre de recherches documentaires personnalisées www.vialemonde93.net
- Une publication semestrielle à destination des enseignants et des éducateurs du département « les Carnets de l'ECM », carnet pour une éducation à la citoyenneté mondiale.
- Des rendez-vous méthodologiques individualisés pour aider à la construction des projets de solidarité et de coopération internationale, et à la recherche de partenaires et de ressources.

Le centre de documentation est libre d'accès.

Les horaires d'ouverture: mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30 et mercredi et vendredi de 9 h 30 à 17 h 30

Les rendez-vous méthodologiques peuvent être pris tout au long de l'année avec Via le monde.

VIA LE MONDE

01 41 60 89 17 vialemonde@ seinesaintdenis.fr

SILOE VINCENT sivincent@@cg93.fr

→ + d'infos
Ressources spécifiques
pour les enseignants:
100 films - 55 expositions - 40 outils d'animations - 20 guides
pédagogiques

L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE (ODBU)

PÔLE MÉDIATION SCIENTIFIOUE

ODILE LE FAOU 0143936961 olefaou@cg93.fr

PÔLE CONNAISSANCES

www.odbu@cg93.fr

LAURE HUGUENARD 01 43 93 41 98 Ihuguenard@ seinesaintdenis.fr

PÔLE CONSEILS EN AMÉNAGEMENT ET GESTION

LAURA ALBARIC 0143939570 lalbaric@cg93.fr

→ + d'infos
Pour en savoir davantage sur l'ODBU, rendezvous sur:
http://parcsinfo.seinesaint-denis.fr
rubrique L'Observatoire

Pour promouvoir les sciences participatives sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, l'ODBU a lancé l'initiative « Observ'acteur » qui permet à tous les habitants du département de devenir acteurs de la connaissance sur la biodiversité de proximité.

l'initiative « Observ'acteur » rendez-vous sur http://parcsinfo.s

http://parcsinfo.seinesaint-denis.fr (rubrique « L'Observatoire », page « Observ'acteur »).

PUBLIC CONCERNÉ:

Collégiens tous niveaux/particuliers/professionnels

MISSIONS PRINCIPALES

- Recueillir les données existantes relatives à la biodiversité en Seine-Saint-Denis, les valider d'un point de vue scientifique et mettre régulièrement à jour la base de données de l'Observatoire sur le patrimoine naturel départemental;
- Participer au développement des connaissances sur la dynamique de la biodiversité urbaine;
- Dresser des états de référence, suivre l'évolution spatio-temporelle de la biodiversité en Seine-Saint-Denis et faire des projections dans le temps;
- Définir des enjeux de préservation et de développement de la biodiversité à l'échelle du territoire et des OBJECTIFS généraux de gestion;
- Créer et animer un réseau de partage de l'information entre tous les acteurs de la Seine-Saint-Denis;
- S'inscrire dans les programmes et réseaux régionaux, nationaux et internationaux:
- Diffuser et valoriser les travaux de l'Observatoire, notamment auprès du grand public;
- Permettre l'appropriation des enjeux de la nature en ville en initiant des démarches de médiation et de sciences citoyennes.

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE:

L'ODBU de la Seine-Saint-Denis est né le 12 avril 2005. Son objectif est de donner à tous – et en priorité aux habitants du département – l'accès à la connaissance en matière de biodiversité urbaine et de promouvoir les enjeux de sa préservation. C'est à la fois un centre de ressources sur la biodiversité de la Seine-Saint-Denis grâce à sa base de données sur le patrimoine naturel, mais aussi un espace de mutualisation d'expériences et de débats entre acteurs (décideurs politiques, aménageurs, gestionnaires, acteurs économiques, scientifiques, associations et citoyens). L'ODBU s'appuie sur trois piliers: un comité scientifique, un comité de suivi et une structure coordinatrice. Une charte signée par l'ensemble des partenaires définit son fonctionnement et notamment les règles en matière d'accès et de diffusion des données.

RESSOURCES DISPONIBLES

- Ouvrages et revues scientifiques, atlas sur la biodiversité.
- Fiches techniques (toitures et murs végétalisés, espèces locales et exotiques envahissantes, prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement, plan de gestion, retours d'expérience (trames verte et bleue, reconstitution de sols fertiles, etc.).
- Documentation sur les protocoles de sciences participatives (l'ODBU est relais local du programme du Muséum national d'Histoire naturelle Vigie-Nature).
- État de la connaissance de la biodiversité par commune, recensement des espèces par commune (extraits de la base de données de l'ODBU).

101

100/// « Observ'acteur »).

L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'HYDROLOGIE URBAINE

PUBLIC CONCERNÉ

Collégiens tous niveaux/particuliers/professionnels

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer la sensibilisation des usagers du réseau d'assainissement aux enjeux de la gestion de l'eau
- Mener des programmes de sensibilisation dans les collèges départementaux
- Mettre en oeuvre la politique de communication de la DEA vers les usagers
- Prendre en compte de point de vue citoyen dans les opérations d'assainissement
- Créer et animer un réseau de partage de l'information relative à l'assainissement composé de citoyens
- Permettre l'appropriation des enjeux de la gestion de l'eau en ville en initiant des démarches de médiation.
- Porter à la connaissance des citoyens, la politique départementale en matière d'assainissement

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE:

La Seine-Saint-Denis est l'un des 3 départements en France dotés de compétences permettant d'assurer en gestion directe un service public de l'eau et de l'assainissement. Le Département a complété son action en se dotant d'un outil favorisant l'engagement citoyen: l'Observatoire de l'hydrologie urbaine (OHU).

Par ses actions, l'OHU permet à la population de mieux comprendre les politiques publiques en matière de gestion de l'eau et d'assainissement. Il vise également à interroger la place de l'eau dans la vie de chacun.

RESSOURCES DISPONIBLES

- Documents de sensibilisation sur les thématiques suivantes (cycle de l'eau, préservation des rivières, maîtrise des inondations, l'eau potable...)
- Ouvrages et revues scientifiques sur l'eau.
- Données sur l'eau en Seine-Saint-Denis (prix, acteurs,
- Parcours de sensibilisation destinés aux collégiens
- Programme Escale d'eau de sensibilisation des élus et des habitants du territoire

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Observatoire de l'Hydrologie urbaine VÉRONIQUE DUCHEMIN 01 43 93 65 12 vduchemin@cg93.fr

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALE ET L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

54, avenue du Président Salvador Allende, 93000 Bobigny. 0143939700 ad93@cg93.fr

http:\\archives.seinesaint-denis.fr

Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 17 h 00

MISSIONS

La collecte

Les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis accueillent les documents produits et reçus par toutes les administrations publiques à l'échelon départemental, à l'exception des villes qui conservent leurs propres archives. Elles recueillent également des fonds d'archives privées d'entreprises, d'associations, d'organisations syndicales ou politiques et de particuliers.

La conservation matérielle

L'ensemble de ces fonds et collections est conservé selon des normes de conservation préventive qui s'appliquent aux locaux de conservation, au mobilier, aux matériaux de conditionnement, aux conditions de communication et d'exposition. Les solutions « curatives » (désinfection, restauration) ne s'imposent qu'aux documents très endommagés.

Le classement et la description

Tri, classement, cotation et description, ces opérations, indispensables à la connaissance des fonds et à leur transmission, débouchent sur la réalisation d'instruments de recherche (répertoires, inventaires, catalogues) diffusés sous forme de publications, bases de données et éditions numériques.

La communication des documents

Cette mission de service public est exercée en vertu du principe de libre accès aux archives édicté par la loi du 7 messidor an II (25 juin 1794) et repris par les dispositions du Code du patrimoine.

La valorisation patrimoniale

Pour faire découvrir les sources de l'histoire, les Archives départementales proposent des ateliers d'histoire pour les scolaires, des formations pour les enseignants mais aussi des expositions et des conférences.

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES

Les publications

Les archivistes facilitent la présentation des fonds d'archives au public en élaborant des inventaires, qui permettent de connaître le contenu des « boîtes d'archives ».

Les expositions

Pour valoriser les fonds d'archives, les Archives départementales conçoivent ou accueillent des HYPERLINK "http://archives.seine-saint-denis.fr/-Expositions-.html" \n _blankexpositions temporaires relatives au patrimoine et à l'histoire de la Seine-Saint-Denis.

Les projections et conférences

Les Archives départementales organisent régulièrement des conférences, tables rondes et journées d'étude, en faisant appel aux compétences de chercheurs et de partenaires scientifiques (historiens, sociologues, politologues), pour faire connaître les fonds d'archives.

Pour valoriser le fonds audiovisuel très important (plus de 65 000 unités), les Archives départementales ont un partenariat avec l'association HYPERLINK "http://www.peripherie.asso.fr/" \n _blankPériphérie. Il s'agit de réunir des scientifiques, des spécialistes d'archives et de cinéma et des témoins, autour de la projection de documentaires ou de rushes. Ces regards croisés permettent d'enrichir la vision de l'histoire du territoire.

L'ARCHÉOSITE

Le Département de la Seine-Saint-Denis a créé un espace de recherche, d'expérimentation et de restitution au sein du Parc départemental de la Haute-Île pour mieux comprendre la vie des hommes qui occupèrent le site au fil du temps.

UN OBSERVATOIRE ENTRE NATURE ET CULTURE

À Neuilly-sur-Marne, au cœur du parc départemental de la Haute-Île, l'archéosite est un lieu de découverte du passé.

Les alluvions de la rivière ont, pendant près de 10000 ans, recouvert et conservé les traces de l'histoire de la basse vallée de la Marne et de son occupation par les hommes. Ce site majeur à l'échelle du territoire, l'est également à l'échelle de la France. C'est ici qu'a été découverte la plus ancienne nécropole du département datant de la période mésolithique (10 000 à 5 000 avant notre ère.). Ici également, les niveaux les plus profonds préservent, enfouis dans la tourbe, branchages, noisettes et autres vestiges d'un paysage et de modes de vie préhistoriques. Avec les médiateurs en archéologie du Département, les enseignants peuvent élaborer des projets d'actions éducatives spécifiques

De la fouille...

En 1999, lors de l'aménagement du parc, des fouilles archéologiques ont révélé de nombreuses traces d'occupation humaine remontant de la Préhistoire à l'époque galloromaine. Les premières découvertes réalisées lors des campagnes de fouilles ont révélé un site mésolithique de grande importance scientifique. Ouvert chaque été au public, ce chantier de fouille permet d'observer le minutieux travail des préhistoriens.

... à l'Archéosite

Créé en 2008, l'Archéosite est un lieu d'échange et d'apprentissage consacré à l'archéologie. A travers des ateliers, il propose aux groupes scolaires, par une approche dynamique et interactive, de découvrir l'ensemble des étapes qui mènent de la fouille archéologique aux hypothèses de restitution.

Un parcours pédagogique ponctué de haltes dédiées à la découverte du climat, de la faune, de la flore et du mode de vie des hommes et des femmes de la Préhistoire permet d'explorer l'évolution des relations entre l'Homme et son environnement (taille du silex, allumage du feu, reconstitutions d'habitats, techniques de pêche et de chasse...).

Une programmation de rendez-vous

Des visites guidées, des ateliers participatifs et des démonstrations font découvrir au grand public et aux scolaires l'avancée des recherches sur la Préhistoire. DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS Service du Patrimoine culturel 0143937532 patrimoineculturel@ cg93.fr

Une école du patrimoine pour les scolaires et les centres de loisirs

L'archéosite offre la possibilité de s'immerger à la fois dans le monde des Hommes de la Préhistoire et dans celui de la recherche archéologique. Il s'adresse aux élèves de classes primaires et de collèges. Différents ateliers participatifs leur sont proposés, en lien avec les programmes scolaires. Au-delà de la découverte des populations de la Préhistoire, la compréhension des rapports qu'elles entretenaient avec leur environnement est essentielle. Cette compréhension est évoquée à travers plusieurs disciplines: histoire (méthode de l'archéologie, Préhistoire), géographie (compréhension du paysage, le climat, l'hydrographie), sciences de la vie et de la terre (formation géologique, ethnobotanique, biodiversité), physique-chimie (le feu sans briquet ni allumettes) et la technologie.

OUVERTURE ET PROGRAMME DES ANIMATIONS

De mars à octobre 2016

Le mercredi après-midi, l'archéosite est ouvert à tous, pour une découverte libre.

Des visites du chantier de la fouille programmée sont organisées du 1er juin au 31 juillet, sur inscription.

Le premier week-end de chaque mois, de mars à octobre, enfants et adultes sont invités de 14 h à 18h30/19 h à découvrir les modes de vie des Hommes de la Préhistoire sous forme d'ateliers participatifs et de démonstrations sur inscription.

POINTS ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE Service de l'Aide Sociale à l'Enfance

SILVIA BOLLUT 0143938151 sbollut@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Adolescents et/ou jeunes majeurs selon les structures

MISSIONS

Jouer un rôle de proximité autour d'une fonction préventive d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation au contact des jeunes exposés à des situations de risques, et de leur entourage adulte

DESCRIPTIF

Les points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ) ont une fonction préventive auprès de jeunes rencontrant diverses difficultés: conflits familiaux, mal être, échec scolaire, conduites à risque... Leur fonction est de prévenir les ruptures des jeunes, tant avec la famille qu'avec les institutions.

Leur approche globale (psycho-socio-éducative), la souplesse de leurs modalités d'intervention (actions éducatives, soutien psychologique, médiation familiale, médiation culturelle) et leur logique de « proximité » permettent de s'adapter aux singularités des situations rencontrées et aux spécificités locales, dans une recherche de complémentarité avec les acteurs déjà présents sur le territoire. Le partenariat se développe principalement avec les établissements scolaires, le soin (CMP, Maison des Adolescents...), les missions locales, l'Aide sociale à l'enfance...

Outre l'accueil et l'écoute individuelle proposés, les PAEJ développent des actions collectives (groupes de parole, ateliers thématiques...), notamment au sein des établissements scolaires autour de la prévention des conduites à risques.

Les 7 PAEJ de la Seine-Saint-Denis ont reçu 1498 jeunes en 2015.

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès libre: LEA (Montreuil), Mozaïque (Aubervilliers), le PAJ (Saint-Denis), Saddaka (Aulnay-sous-Bois)

Accès sur rendez-vous: Amica (Clichy-sous-Bois), Iris Messidor (Bondy), Le Kiosque (Les Lilas)

MODE DE FINANCEMENT

Les PAEJ sont principalement co-financés par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et le Conseil départemental. Les financements complémentaires proviennent essentiellement des villes, de la politique de la ville ou d'autres organismes (ex: Hôpital, CPAM).

ASSOCIATIONS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

PUBLIC CONCERNÉ

De 10 à 25 ans, en privilégiant la prévention des processus de ruptures.

MISSIONS

Prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale.

DESCRIPTIF

Clairement située dans le champ de la protection de l'enfance, la prévention spécialisée est une action socioéducative et préventive sans mandat, fondée sur l'anonymat et la « libre adhésion » des jeunes. Elle s'adresse aux jeunes dans leur globalité, tout en prenant en compte leur milieu environnant (quartier, groupe de pairs, environnement familial, scolaire etc.) et vise à leur offrir des espaces d'échange et de remobilisation. Si de nombreux accompagnements individuels ou collectifs portent sur la thématique de la scolarité (prévention du décrochage scolaire, éducation à la mixité, lutte contre les violences à l'école), bien d'autres domaines sont concernés: conduites à risques, santé, insertion professionnelle, accès aux droits, accès à la culture, aux sports et aux loisirs, justice...

L'action de la prévention spécialisée est territorialisée (intervention sur 55 quartiers et 25 villes du département). Des équipes de 3 à 4 éducateurs de rue vont, dans une zone précise, à la rencontre des jeunes, le plus souvent dans leurs espaces de vie. La mission est déléguée par le Département à neuf associations autorisées: l'ADSEA 93. Arrimages, À Travers la Ville, Canal, GRAJAR 93, Jeunesse Feu Vert, Rues et cités, Vie et cité, Ville et Avenir. Elles sont habilitées à employer 200 ETP éducatifs.

2015, 6335 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel

MODE DE FINANCEMENT

Le fonctionnement des associations de prévention spécialisée est financé principalement par le Conseil départemental (90 %) dans le cadre de ses missions de prévention en protection de l'enfance. Le financement restant provient des communes et de subventions diverses (État, Région...). Le budget 2015 s'élève, pour l'ensemble du secteur, à 13,8 millions d'euros.

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE

SILVIA BOLLUT 0143938151 sbollut@cg93.fr

Service de l'Aide Sociale à l'Enfance

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE, SERVICE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Mission Vie Scolaire 0143937343

0800000093

PUBLIC CONCERNÉ Jeunes de 0 à 18 ans

MISSION Prendre en charge les jeunes qui connaissent des situations de risques ou de danger

DESCRIPTIF Les professionnels intervenant auprès des jeunes doivent signaler au Département toutes informations préoccupantes relatives à un enfant en danger ou en risque de l'être. Il s'agit de faire part du point précis, déclencheur de l'inquiétude qui fait état de la dangerosité ou de l'aggravation d'une situation et de transmettre l'ensemble des éléments de la situation (suivis mis en place, partenaires sollicités, positionnement des parents face aux difficultés repérées).

Le service de l'ASE, via la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP 93), recueille les informations qui lui sont transmises par d'autres services ou institutions, et procède à une évaluation de premier niveau avec les professionnels qui connaissent l'enfant. Si la situation le nécessite la CRIP demande aux services départementaux (PMI, Service social, ASE) de procéder à une évaluation pour déterminer les mesures à mettre en œuvre (mesure éducative administrative ou saisine de l'autorité judiciaire).

Le soutien éducatif: Il existe deux types d'actions éducatives qui visent à éviter l'accueil de l'enfant hors du domicile:

- les actions administratives, par une contractualisation avec la famille. Il s'agit des Aides Éducatives à Domicile. C'est un éducateur qui rencontre l'enfant et sa famille, au service ou dans son milieu
- l'assistance éducative, par décision d'un juge des enfants saisi par le procureur. Il s'agit des Aides Éducatives en Milieu Ouvert. Là encore, l'éducateur (ou un psychologue ou autres travailleurs sociaux) va apporter aide et soutien à l'enfant et à sa famille, en maintenant l'enfant dans son environnement familial.

Le travail de protection de l'enfance consiste à tout faire pour maintenir l'enfant dans son milieu familial, tant que cela ne représente pas un danger pour lui.

Le dispositif de prise en charge: Les mineurs et jeunes majeurs accueillis hors du domicile parental (par décision administrative si les parents sont d'accord ou demandeurs d'une séparation, ou judiciaire si la séparation est requise dans l'intérêt de l'enfant et que les parents s'y opposent) sont:

- soit confiés à une famille d'accueil.
- soit hébergés en structure collective (établissements associatifs, foyers départementaux).

PROCÉDURE En tant que professionnel intervenant auprès des enfants, vous pouvez être confrontés à une situation de mineur en danger ou en risque de danger, vous devez transmettre toute information préoccupante à la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP 93), avec copie au Directeur académique. Ne doivent être transmise au procureur de la République que les situations relevant d'une extrême gravité. En cas de doute sur l'opportunité d'une transmission, vous pouvez contacter la mission vie scolaire et/ ou la CRIP pour un conseil ou un avis.

→ + D'infos:

Site du Conseil départemental, en ligne le guide « Enfant en danger » pour soutenir les professionnels dans le repérage des signes d'alerte. sur l'analyse de la situation et la transmission aux services de la CRIP

107 106

MISSION MÉTROPOLITAINE DE PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES (MMPCR)/CENTRE DE RESSOURCES

PUBLIC CONCERNÉ

Les acteurs (professionnels de terrain, acteurs institutionnels, élus, bénévoles) des champs de l'éducation, de la santé, du social, de l'insertion, de la justice en contact avec les publics exposés aux conduites à risques, souhaitant s'engager dans une démarche de prévention des conduites à risques sur les territoires de Seine-Saint-Denis et de Paris.

MISSION PRINCIPALE

La MMPCR a pour objectif général d'accompagner les acteurs concernés dans la compréhension des processus des conduites à risques et la mise en œuvre d'actions de prévention qui visent à limiter l'incidence et à réduire les effets négatifs de ces conduites.

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

La MMPCR constitue une structure ressource en recherche-développement. Elle diffuse des éléments de compréhension, des outils de prévention, valorise, soutient et évalue des pratiques et postures de prévention. L'équipe accompagne les professionnels souhaitant s'engager dans une démarche de prévention et contribue à la qualification des acteurs sur les deux territoires.

RESSOURCES DISPONIBLES

Le Centre de ressources propose:

- Un espace accueil où ateliers, prêts et formation aux outils sont proposés aux professionnels pour développer des actions de prévention auprès de leurs publics.
- Un travail d'observation et de recherche-action permettant d'éclairer les problématiques existantes et émergentes, ainsi que les pratiques de prévention.
- Des temps d'échanges en direction des professionnels (déjeuners-débats, conférences, journées d'échanges, colloques...)
- Des formations et des groupes de travail sur différentes thématiques liées aux conduites à risques.

MISSION
MÉTROPOLITAINE
DE PRÉVENTION
DES CONDUITES
À RISQUES
Immeuble
"les Diamants"
41 rue Delizy
93 500 PANTIN

Tél.: 0171292691 Fax: 0148320614 centreprev@cg93.fr

MISSION DE PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES/ ESPACE TÊTE À TÊTE

ESPACE TÊTE À TÊTE Centre commercial Rosny 2

Avenue du Général de Gaulle, niveau 1 porte 2

BP 11 01 - 93 117 Rosny-sous-Bois

Horaires: Ouvert toute l'année (sauf jours fériés), du lundi au samedi de 10 h à 18 h 30. 0148120101

teteatete@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

- Les jeunes de 13 à 25 ans
- Les professionnels de l'éducation, de la santé, du social, de l'insertion, de la justice

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

La Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques avec le Tête à Tête propose un espace innovant et original d'information de prévention et d'écoute en direction des 13/25 ans, sur les thématiques liées à la sexualité, aux consommations de produits psychoactifs, aux violences, à l'estime de soi, à l'usage des écrans, aux discriminations.

MISSIONS PRINCIPALES

Situé dans le centre commercial ROSNY 2, cet espace assure une mission de service public et propose toute l'année du lundi au samedi de 10 h à 18 h 30 un accueil individuel libre, anonyme et sans condition. En parallèle de cet accueil individuel, l'espace Tête à Tête propose également sur rendez-vous des actions de prévention collectives à destination de toutes les structures scolaires et hors scolaires du département.

RESSOURCES DISPONIBLES

Le Tête à Tête met à votre service :

- Une équipe pluridisciplinaire de 10 professionnels de la prévention des conduites à risques
- Un accueil sans rendez-vous, anonyme et gratuit,
- Un programme de séances collectives (sur rendez-vous) à destination des structures scolaires et hors scolaires,
- Des expositions et des ateliers,
- Des bornes multimédias
- Des rencontres pour les professionnels.
- De la documentation et du matériel de prévention

MODE DE FINANCEMENT

Service gratuit, financé par le Conseil départemental avec le soutien de la Région lle De France, de la MILDECA et de l'ARS.

10/8///

MISSION DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

DESCRIPTIF:

Le Conseil départemental créé en septembre 2011 une mission de prévention de la violence à l'École pour contribuer à l'amélioration du climat scolaire dans les collèges du département.

Ses actions, partenariales, s'articulent autour de deux axes: la sécurisation des sites sur le plan du bâti et des actions de prévention auprès de la communauté scolaire. Son action s'inscrit dans les quatres axes du Projet Éducatif Territorial: actions en faveur des collégiens, des familles, des établissements et des personnels.

MISSIONS PRINCIPALES

- L'axe sécurisation du bâti

La sécurisation des collèges se traduit par des travaux concernant la vidéoprotection, création de sas, rehaussement de clôture...en grande partie basées sur l'expertise de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (D.T.S.P) via ses diagnostics de sûreté. Le rôle de la mission est d'organiser ces visites préalables à la réalisation du diagnostic avec nos différents services et la DTSP puis dans un deuxième temps d'encourager la programmation de certains travaux de sécurisation. En accord avec le chef d'établissement, nous rencontrons parallèlement les différents partenaires: la police municipale et nationale, la mairie, la DSDEN...pour partager les expertises et proposer des actions complémentaires face aux problèmes de violence.

À l'échelle départementale

Depuis septembre 2008, le Conseil départemental, par la signature du protocole relatif à la sécurité à l'école s'est fortement engagé pour sécuriser les établissements du Département. Il a été signé entre l'État, l'Éducation Nationale et le Département afin d'établir des coopérations renforcées entre les services de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, de la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale et du Département dans le but de partager et optimiser les expertises et les ressources disponibles de chaque institution pour réfléchir ensemble aux mesures à mettre en place à partir des difficultés de terrain remontées.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet Éducatif et de la

NORIA BELGHERRI 0143937934 nbelgherri@cg93.fr

- L'axe prévention à l'intérieur des établissements

Parallèlement, la mission soutient des actions d'éducation au respect et d'amélioration du climat scolaire au sein des établissements qui s'inscrivent dans le cadre d'un plan de prévention de la violence défini par le Comité d'Éducation à la Santé et à la citoyenneté du collège.

Elle a un rôle de conseil, de mise en lien avec des structures ou personnes-ressources, d'accompagnement des membres des équipes éducatives pour construire des réponses adaptées aux besoins de l'établissement ainsi que d'un soutien financier.

Quelques-unes de ses actions apparaissent dans ce vademecum sous les appellations suivantes:

- Médiation par les pairs
- Prévention des cyberviolences et autres usages problématiques d'internet
- « Mission Papillagou », jeu de développement des compétences psychosociales
- Ateliers « apprendre à mieux vivre ensemble » et « philo »
- Éducation au respect et prévention du harcèlement

 $\mathbb{Q}^{\prime}///$

DES MESURES POUR LES COLLÈGES



RESTAURATION SCOLAIRE

AIDE À L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL INFORMATIQUE POUR LA DEMI-PENSION

Pour accompagner la gestion de la demi-pension, le Conseil départemental attribue aux collèges une subvention pour l'acquisition d'un logiciel informatique, accompagné ou non d'un système de contrôle d'accès à carte et de distributeurs de plateaux.

PROCÉDURE

Pour en bénéficier, les collèges doivent transmettre trois devis. La subvention s'appuie sur le devis de l'entreprise la mieux disante, néanmoins, le choix définitif incombe au collège. Le coût des installations électriques pour leur mise en place (câblage, réseau électrique) est financé par le Département.

ATTENTION: le coût de maintenance du logiciel reste à la charge des collèges (comme pour l'ensemble des contrats de maintenance pour lesquels les collèges reçoivent une dotation du Département). Les demandes peuvent être effectuées toute l'année.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service de la

Restauration et de l'Éducation au Goût

igacon@cg930.fr

SECRÉTARIAT: HOURIA BERDIL 01 43 93 84 89 hberdil@cg93.fr

RESTAURATION SCOLAIRE: UN TARIF UNIQUE

En vertu de l'article R531-52 du code de l'Éducation, le Conseil départemental fixe les prix de la restauration scolaire. Dans ce cadre, la collectivité a souhaité fixer au 1er janvier 2013, dans tous les collèges publics, un tarif unique de 4 € et tendre ainsi vers une plus grande égalité de traitement des familles bénéficiaires. Une subvention spécifique est octroyée lorsqu'un collège est « nourri » par un prestataire extérieur qui pratique un tarif supérieur à celui fixé par le Département.

PROCÉDURE

Les dotations sont semestrielles. Les informations nécessaires au calcul des dotations sont à communiquer en juin pour la période septembre-décembre et en décembre pour la période janvier-juin. Ces périodes correspondent dans certains établissements à un changement de prestataire. Eléments à transmettre: Convention, prix TTC du prestataire, période de référence, nombre de jours de fonctionnement, nombre d'élèves concernés.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service de la Restauration et de l'Éducation au Goût SECRÉTARIAT 01 43 93 84 89

Bureau administratif et financier ISABELLE GACON 01 43 93 79 65 igacon@cg93.fr

RENÉE SOPHIYAIR 01 43 93 89 92 rsophiyair@cg93.fr

PLAN NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

DOTATIONS EN MATÉRIEL INFORMATIQUE

La dotation annuelle se fait selon un nombre de points attribués en fonction du nombre d'élèves et d'une pondération pour garantir une équité entre les collèges à faible et fort effectif. La présence d'une classe Ulis, d'un atelier ou classe relais fait l'objet d'une dotation supplémentaire d'ordinateurs. Sur la base d'un catalogue de matériels, le collège élabore une proposition de dotation qui est ensuite soumise à la validation d'une commission qui réunit la DS-DEN, le Rectorat et le Conseil départemental.

Matériel proposé: ordinateurs « Tout en Un » standards ou avec carte graphique et lecteur DVD, ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, mallettes de boîtiers d'évaluation, vidéoprojecteurs interactifs et tableaux numériques interactifs (avec ou sans tableau blanc), imprimantes, visualiseurs numériques, imprimantes 3D et stations assis-debout.

PROCÉDURE: Le Conseil départemental communique au collège le nombre de points attribué en mai

- L'établissement fait sa commande
- La commission valide la proposition fin juin
- Livraison du matériel de septembre à décembre de l'année en cours

OBJECTIFS : 1 ordinateur (ou équivalent en matériel informatique) pour 4 élèves et 8 vidéoprojecteurs interactifs avec ordinateurs installés dans chaque collège

DIRECTION DE
L'ÉDUCATION ET
DE LA JEUNESSE
Service des Politiques
et Ressources
Techniques
FRANÇOISE
PAUTRAT
0143931204
fnautrat@cg93 fr

CÂBLAGE DU RÉSEAU LOCAL DES COLLÈGES

Après un programme de câblage des collèges lié au plan exceptionnel d'Investissement voté en 2010 - permettant l'accès, à minima, à un point réseau dans toutes les salles de classe - le Département poursuit sa volonté moderniser l'infrastructure réseau des collèges afin de développer les usages du numérique éducatif à l'école. Pour ce faire, le Département prévoit d'étendre le câblage à une majorité de salles d'enseignement dans les collèges de Seine-Saint-Denis pour pouvoir accéder partout et en nombre suffisant au système d'information de l'établissement.

OBJECTIF: Inscrire les TIE (Technologies Innovantes de l'Éducation) au cœur de l'apprentissage des collégiens,

Accompagner les évolutions pédagogiques grâce au numérique éducatif,

Mettre en réseau, fédérer, partager au sein de la communauté éducative

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des relations avec les Collèges Unité Territoriale de rattachement

Voir votre contact en

CONSTRUCTION DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL TRÈS HAUT DÉBIT POUR LES SITES D' ÉDUCATION: THDSSD

Le très haut débit est identifié comme enjeu majeur pour atteindre l'objectif de faire entrer le collège dans le numérique.

C'est pourquoi, le département de la Seine-Saint-Denis construit, avec l'aide de la Région Ile-de-France un réseau départemental indépendant en fibre optique qui reliera à terme (2020) l'ensemble des collèges et lycées.

Les sites raccordés bénéficieront d'un accès à Internet, via une connexion à très haut débit (50Mbts/s) sécurisée et évolutive. La maîtrise du réseau permettra d'assurer une qualité de service et une montée en débit à même d'absorber le développement des usages multimédia et le nombre croissant des équipements raccordés.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des Politiques et des Ressources Techniques

Pôle des Technologies Innovantes pour l'Education 01 43 93 79 94

ESPACES NUMÉRIQUES DE TRAVAIL

L'espace numérique de travail (ENT) est un portail d'informations et d'échanges destiné aux élèves, enseignants, personnels du collège et aux parents. Il permet de faire passer l'établissement physique dans l'ère numérique!

L'ENT départemental, nommé « webcollège » est donc la plateforme numérique de l'établissement, accessible tout le temps, partout et pour tous les acteurs de la communauté éducative. Il propose des outils et des ressources pédagogiques dans un environnement sécurisé et donne accès à des informations sur la classe, l'établissement, la collectivité.

Webcollège sera déployé progressivement sur l'ensemble des collèges, d'ici la fin d'année 2016.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des Politiques et des Ressources Techniques

SUIVI DES USAGES ET ÉVALUATION DES PRATIQUES NUMÉRIQUES

Le Conseil départemental, en partenariat avec la Direction des Services de l'Éducation Nationale et l'académie de Créteil, opère un suivi continu des usages numériques dans les collèges du Département. Dans cette optique le Département et ses partenaires mènent chaque année des enquêtes, des sondages et effectuent des visites auprès des enseignants, des chefs d'établissements et des référents numériques. Les études et analyses sont aussi réalisées par des enseignants-chercheurs universitaires. Ce suivi, en apportant une évaluation scientifique précise des pratiques et des équipements numériques, permet au Département de mieux ajuster ses politiques en faveur du numérique éducatif aux besoins de la communauté éducative.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des Politiques et des Ressources Techniques 0143937994

MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DES COLLÈGES

Dans le cadre des nouvelles compétences attribuées aux Départements en matière de maintenance des matériels informatiques, le Département maintient un nouvel environnement technique avec de nouveaux services pédagogiques mis en œuvre depuis la rentrée 2014 dans 12 nouveaux collèges numériques et assure également la maintenance des équipements numériques pédagogiques des 113 autres collèges.

Durant les 4 prochaines années, une évolution progressive des environnements techniques de l'ensemble des collèges apportera des solutions de maintenance globale optimisée et de plus grande qualité.

Dès à présent, les établissements bénéficient d'un support de proximité associé à un centre d'assistance accessible par téléphone, mail ou Web, permettant de résoudre les incidents informatiques et d'apporter un support aux utilisateurs. DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des Politiques et des Ressources Techniques

DIDIER BUTEL dbutel@cg93.fr

1000

MARCHÉS DÉPARTEMENTAUX

CONTRATS DE VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES OBLIGATOIRES

Des marchés départementaux ont été mis en place dans les domaines suivants:

- les vérifications annuelles des installations électriques et gaz, notifié en décembre 2012 pour une durée de 4 ans avec 4 titulaires: 01 Contrôle, Apave, Bureau Veritas et DEKRA,
- les vérifications triennales des systèmes de sécurité incendie avec DEKRA,
- les analyses bactériologiques, notifié en juillet 2013 avec SILLIKER pour une durée de 4 ans,
- les prestations de dératisation et de désinsectisation avec HTPE.

Cependant, les marchés relatifs aux vérifications annuelles des installations électriques et gaz, les vérifications triennales des systèmes de sécurité incendie, les vérifications quinquennales des ascenseurs ainsi que les vérifications des installations sportives intérieures étant arrivés à terme, ces besoins sont pris en compte dans le cadre du renouvellement du marché départemental.

La notification des ces marchés devrait intervenir pour le dernier trimestre 2016.

Référent marché: Aurélie Zorzettig (01 43 93 98 62)

OBJECTIF

Le Département a souhaité la réalisation d'économies d'échelle et l'amélioration de la qualité de service en faisant profiter les collèges des moyens et des compétences techniques des services départementairs

Par exemple une économie d'environ 40 % sur le prix moyen de prestation par collège a été obtenue sur les vérifications annuelles des installations électriques et gaz

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale de rattachement

Voir votre contact en

NETTOYAGE DES SURFACES VITRÉES INACCESSIBLES

Le Département dispose d'un marché de nettoyage de vitres inaccessibles, en remplacement des anciennes dotations.

Ce marché étant arrivé à échéance et suite à la satisfaction globale de ce dernier, il a été renouvelé le 19 juin 2015 pour une durée de deux ans, renouvelable une fois, avec le titulaire RMS.

PROCÉDURE

Pour en bénéficier, les collèges doivent transmettre la description de leurs besoins à l'unité territoriale de rattachement qui se chargera sur la base de critères préétablis du traitement de la demande.

OBJECTIF

Le Département a souhaité la réalisation d'économies d'échelle et l'amélioration de la qualité de service en faisant profiter les collèges des moyens et des compétences techniques des services départementaux.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des relations avec les Collèges Unité territoriale de rattachement Voir votre contact en

MATÉRIELS DE NETTOYAGE (AUTOLAVEUSES, MONOBROSSES, NETTOYEURS HAUTE PRESSION)

Dans le cadre de l'appui à l'entretien du bâti, un marché d'acquisition de matériels de nettoyage spécifique a été mis en place en remplacement des anciennes dotations.

Il a été attribué à la société PHS-GAP en mars 2014 pour une durée de 4 ans.

Trois types de matériel étaient proposés : autolaveuses, monobrosses et nettoyeurs haute pression.

Cependant, une forte campagne d'équipements des collèges a eu pour effet la consommation totale du marché plus tôt que prévu.

Ainsi, un nouveau marché va être lancé afin de poursuivre cette démarche qui a donné satisfaction tant sur les prix obtenus que sur la qualité du matériel.

De nouveaux matériels, type chariot pré-impégnation et balayeuses, vont être rajoutés.

L'objectif étant de notifier le nouveau marché pour le début de l'année 2017.

PROCÉDURE

Pour en faire bénéficier les collèges, le service des relations avec les collèges s'appuie sur l'expression des besoins de ces derniers et du matériel récemment attribué.

Toute demande sera étudiée par l'unité territoriale de rattachement qui se chargera du traitement de la demande sur la base de critères préétablis.

Référent marché DEJ: Aurélie Zorzettig (01 43 93 98 62)

OBJECTII

Le Département a souhaité améliorer la qualité de service et les conditions de travail des personnels techniques au sein des établissements en uniformisant les pratiques et permettre la réalisation d'économies d'échelle afin de pouvoir doter un maximum de collèges. DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale de rattachement

oir votre contact en

GROUPEMENT DE COMMANDES

CONTRAT DE LOCATION ET DE MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS

En 2012, le Département a mis en place un 1er groupement de commandes pour la location-maintenance de photocopieurs dont il est le coordonnateur.

Ce marché, conclu avec le titulaire NETMAKERS pour une durée de 4 ans, pour 37 collèges adhérents, arrive à échéance le 6 décembre 2016.

De cette première expérience concluante, tant sur les prix obtenus que sur la qualité de service, il a été décidé de renouveler ce marché en sollicitant les collèges non adhérents au 1er groupement pour constituer un nouveau groupement incluant automatiquement les adhérents du 1er groupement.

Ce nouveau groupement est constitué d'une soixantaine de collèges de Seine-Saint-Denis.

L'objectif étant de notifier le marché pour la fin de l'année 2016.

PROCÉDURE

Les collèges adhérents doivent retourner la convention d'adhésion, votée en CA, signée en deux exemplaires originaux au Service des Affaires Générales de la Direction de l'Education et de la Jeunesse du Département.

À la fin de leur contrat actuel, les collèges engagés dans cette mutualisation devront alors émettre un bon de commande auprès du titulaire, sur la base du bordereau de prix unitaires du marché.

Référent marché: Aurélie Zorzettig (0143939862)

OBJECTIF

L'objectif principal est de faire profiter un maximum de collèges des compétences techniques du Département mais également d'un cadre juridique (conditions d'exécution précises, mécanisme de pénalités, délai d'exécution...) et des économies d'échelle engendrées par la massification de l'achat. DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale de rattachement

Voir votre contact en

DENRÉES ALIMENTAIRES

À l'occasion de l'ouverture de 5 nouvelles cuisines centrales départementales à la rentrée 2014, il a été décidé de relancer le marché d'achat de denrées alimentaires en sollicitant de nouveau l'ensemble des collèges disposant d'une cuisine de production. Ce marché, coordonné par le Département et décomposé en 18 lots (dont 9 concernent directement les collèges) permet, depuis janvier 2015, de répondre aux besoins des 30 collèges disposant de cuisines de production ayant fait le choix d'adhérer au groupement et indirectement aux 46 collèges livrés par les cuisines centrales. Les collèges ayant adhéré au groupement sont engagés sur l'intégralité des lots. Ces marchés ont été conclus pour une durée d'un an reconductible 3 fois

PROCÉDURE Les collèges engagés dans cette mutualisation doivent émettre, auprès des titulaires uniquement, un bon de commande sur la base du bordereau des prix unitaires des marchés.

Référent marché: Aurélie Zorzettig (01 43 93 98 62)

OBJECTIF L'objectif principal de ce marché est de faire profiter un maximum de collèges des compétences techniques du Département, d'un cadre juridique et des économies d'échelle générées afin de permettre l'achat de denrées de qualité supérieure.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale de rattachement

Voir votre contact en

PRODUITS D'ENTRETIEN

Un groupement de commandes, constitué de 75 collèges de Seine-Saint-Denis, a été mis en place par le collège Pierre Sémard de Bobigny, coordonnateur de ce groupement.

Le marché a été attribué, en mai 2016, à SANOGIA pour le lot n°1 (produits d'entretien et d'hygiène) et à DAUGERON pour le lot n°2 (matériels et articles d'entretien et d'hygiène) pour une durée d'un an renouvelable 3 fois, soit une échéance de mai 2020.

La date anniversaire du marché sera l'occasion de faire un point sur l'exécution de celui-ci.

Le cahier des charges a été réalisé avec l'aide d'un groupe de travail, constitué de personnels ATTEE et de gestionnaires des collèges.

PROCÉDURE Les collèges engagés dans cette mutualisation doivent s'assurer d'avoir transmis leur convention d'adhésion signée et émettre, auprès des titulaires uniquement, leurs bons de commandes sur la base du bordereau des prix unitaires des marchés.

Référent marché: Aurélie Zorzettig (01 43 93 98 62)

OBJECTIF Ce marché s'inscrit dans une perspective de réalisation d'économies d'échelle et de volonté d'uniformisation des pratiques des personnels techniques au sein des établissements.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale de rattachement

oir votre contact en

1/20

PRESTATIONS DE TRANSPORT VERS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Suite à une première expérience concluante, le groupement de commandes pour la location de transport vers les équipements sportifs a été renouvelé en 2015, avec pour coordonnateur le collège Pablo Neruda à Pierrefitte-sur-Seine. Réparti géographiquement par unité territoriale, 38 collèges ont adhéré à ce groupement de commandes et ont obtenu des prix avantageux.

Le lot 1 a été notifié à 2a voyages le 28 mai 2015, le lot 2 à Philippin le 26 février 2015, et le lot 4 à Autocar James le 26 février 2015.

Le lot 3 a été déclaré infructueux en raison de tarifs peu attractifs.

Ces marchés ont été conclus pour un an reconductible 3 fois, soit une échéance au 1er trimestre 2019.

Pour l'année 2016, le coordonnateur du groupement a confirmé la poursuite de l'exécution des marchés.

PROCÉDURE

Les collèges engagés dans cette mutualisation doivent émettre un bon de commande auprès du titulaire sur la base du bordereau de prix unitaires du marché.

Référent marché: Sanaa Essaouil (01 43 93 90 70)

OBJECTIF

L'objectif de ces marchés est principalement économique mais également juridique (conditions d'exécution précise, prix fixés pour toute la durée du marché, pénalités de retard, conformité des cars,. Cependant, ce domaine d'activité est particulièrement complexe car les grandes structures capables de répondre sur l'ensemble du territoire sont en général très onéreuses et les petites structures, plus intéressantes économiquement, ont parfois des difficultés à répondre aux besoins de l'ensemble des collèges sur un territoire vaste.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des relations avec les Collèges Unité territoriale de

Voir votre contact en début de livret

rattachement

FOURNITURE DE GAZ

Pour rappel, un groupement de commandes pour l'achat de gaz constitué de 71 collèges, a été mis en place au 1er janvier 2013 sur la base d'un accord-cadre et de marchés subséquents annuels. Le Département a apporté son soutien technique et juridique au collège Paul Bert de Drancy, coordonnateur de ce groupement, pour la passation de la procédure. Ce dispositif a permis une baisse des tarifs de 17 à 35 % par rapport au tarif réglementé, avec POWEO DIRECT ENERGIE et ENI comme titulaires. Un 2e groupement de commandes, constitué de 16 EPLE n'ayant pas adhéré en 2013, a été mis en place en parallèle, au 1er janvier 2014, avec le collège Elsa Triolet de Saint-Denis comme coordonnateur, pour un an. Ce dispositif a permis une baisse des tarifs de 12 à 17 % par rapport au tarif réglementé, avec GAZ DE BORDEAUX comme titulaire. Depuis le 1er janvier 2015, date de la fin des tarifs réglementés, l'ensemble des collèges du Département utilisant du gaz (soit 98 EPLE) a été réuni dans un même groupement, coordonné par le collège Paul Bert de Drancy. Cette procédure a permis une baisse des tarifs de 25,2% par rapport au tarif réglementé, avec GAZPROM comme titulaire.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale de rattachement

Voir votre contact en

Référent marché DEJ AURÉLIE ZORZETTIG 0143939862

Le marché arrivant à échéance au 31 décembre 2016, il est envisagé d'utiliser la même procédure pour relancer un nouveau marché.

PROCÉDURE La convention d'adhésion au groupement de commandes, qui engage l'établissement en tant que membre, a été votée en conseil d'administration et renvoyée signée en 2 exemplaires originaux au collège coordonnateur du groupement.

Référent marché DEJ: Aurélie Zorzettig (01 43 93 98 62)

OBJECTIF L'objectif de ces marchés est de compenser la hausse des prix du gaz et permettre la réalisation d'économies d'échelle.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Un 1er groupement de commandes entre collèges a été constitué fin 2013 avec comme coordonnateur le collège Lavoisier à Pantin. Ce marché est entré en vigueur au 1er janvier 2014 avec comme titulaire, la société BRUNIER. 55 collèges ont fait le choix d'adhérer à ce groupement. Les prix obtenus ont été très avantageux.

Ce marché a été conclu pour un an reconductible 2 fois et arrive donc à échéance au 31 décembre 2016.

De cette première expérience concluante, tant sur les prix obtenus que sur la qualité de service, il a été décidé de renouveler ce marché.

Aussi, les collèges de Seine-Saint-Denis sont sollicités pour adhérer à ce 2° groupement qui sera cette fois piloté par le collège Marie Curie des Lilas.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale de rattachement

Voir votre contact

PROCÉDURE Les collèges désirant adhérer à ce groupement doivent rapidement le faire voter en CA et retourner la convention d'adhésion, signée en deux exemplaires originaux au collège coordonnateur Marie Curie des Lilas.

Les collèges engagés dans cette mutualisation devront ensuite émettre, auprès du titulaire uniquement, un bon de commande sur la base de la décomposition du prix global et forfaitaire.

Référent marché: Sanaa Essaouil (01 43 93 90 70)

OBJECTIF L'objectif de ce marché est la réalisation d'économies d'échelle et l'harmonisation des prestations d'entretien des installations.

/\22///,

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

LES SANITAIRES DANS LES COLLÈGES

La question des sanitaires des collèges est régulièrement soulevée par la communauté éducative. Le Département accorde une attention particulière à ce sujet touchant à l'intimité, l'hygiène et au bien-être des élèves.

L'ensemble de la communauté éducative est associé à ce travail, en particulier les élèves (les délégués de classe, les élus au Conseil départemental des collégiens, les foyers socio-éducatifs), les parents (associations des parents délégués, et maisons de parents) et les agents techniques des collèges (ATTEE).

Dans le cadre des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) pour mieux répondre aux exigences de bien-être et de sécurité, il s'agit de s'appuyer sur les nouvelles réflexions de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement du rapport 2013.

OBJECTIF

- Mettre en œuvre les préconisations du programme fonctionnel-type du Plan Exceptionnel d'Investissement (PEI)
- Identifier les bonnes pratiques existantes
- Faire participer l'ensemble de la communauté éducative (professeurs, parents, élèves, direction des EPLE, ATTEE) à la mise en œuvre de bonnes pratiques (avec des supports comme le règlement intérieur, de communication, organisation de rencontres-débats, etc...)

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse Bureau des Actions Éducatives et

Citoyennes JEAN-PAUL ESPIE 01 43 93 41 90

ÉQUIPE MOBILES DE MAINTENANCE TERRITORIALES ET SPÉCIALISÉES (EMTS)

Afin de répondre au mieux aux demandes des collèges du département en matière de maintenance et d'entretien des locaux, une réorganisation qui s'appuie sur la mutualisation des agents de maintenance est en cours.

La plupart des nouvelles équipes sont opérationnelles depuis la rentrée scolaire 2014 :

- 4 équipes mobiles territorialisées (E.M.T), en charge de travaux programmés tous corps d'état, chacune sous la responsabilité d'une des quatre Unités Territoriales. Chaque équipe sera composée à terme d'un chef d'équipe et de quatre agents.
- 1 des trois équipes mobiles espaces verts et écologie urbaine (E.M.E.V) sous la responsabilité de la DNPB, chargées de l'entretien des espaces verts des collèges. Chaque équipe sera composée à terme d'un chef d'équipe et de trois agents
- 2 équipes spécialisées intervenant à l'échelle du département sous la responsabilité de la direction du service des relations avec les collèges:
- 1 équipe mobile d'urgence (E.M.U) tous corps d'état composée d'un chef d'équipe et de sept agents chargée de répondre aux urgences
- 1 équipe mobile « courant faible et fort associés » (E.M.C.F) composée d'un chef d'équipe et de trois agents à terme dont le rôle principal est le câblage en courant faible et l'installation des équipements de vidéoprojection interactifs
- 1 cellule du budget, des achats, du magasin et du remplacement des équipes.

Cette cellule est composée d'un responsable, d'un magasinier et de sept agents, à terme, composant l'équipe de remplacement qui pallie aux absences au sein des équipes mobiles territoriales spécialisées ou les renforce ponctuellement. DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des Relations avec les Collèges

Unité territoriale de rattachement

Voir votre contact e

12/4///

TRAVAUX ET ÉTUDES DE SÛRETÉ

OUTIL DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN EN RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS « OMÈRE »

Cet outil collaboratif est une aide à l'organisation de la maintenance préventive à destination des établissements et des services de la collectivité.

Chaque année, des formations à l'utilisation sont proposées aux nouveaux arrivants, pour les équipes de direction et les ouvriers professionnels.

Cette plateforme en constante adaptation et évolution intègre cette année une nouvelle version du Programme interne décomposé par niveau d'expertise.

Le module événement a été repensé pour une meilleure lisibilité.

OBJECTIFS:

- Établir un plan de maintenance personnalisé pour chaque établissement scolaire
- Assurer une veille réglementaire sur la maintenance préventive
- Mettre à disposition un espace collaboratif pour tous les collèges
- Préparer les dotations de fonctionnement
- Assurer une continuité pour les équipes de direction nouvellement nommées
- Suivre la consommation de fluides
- Suivre et historiser les demandes d'intervention.
- Communiquer avec les outils des prestataires dans le cadre des contrats de partenariat.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des Affaires générales

Voir votre contact en

SÉCURISATION DES SITES

OBJECTIFS

Partager les expertises des services de police, des principaux des collèges et des services départementaux sur la thématique de la sûreté.

Intégrer la protection des personnels, des élèves et des biens au sein et aux abords de l'établissement dans la programmation des travaux des aménagements extérieurs et intérieurs des collèges.

À l'échelle départementale

Depuis septembre 2008, le Conseil départemental, par la signature du protocole relatif à la sécurité à l'école s'est fortement engagé pour sécuriser les établissements du Département. Il établit des coopérations renforcées entre les services de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, la Direction des services Départementaux de l'Éducation Nationale et du Département dans le but de partager et optimiser les expertises et les ressources disponibles de chaque institution concernant les mesures de prévention situationnelle.

À l'échelle locale

La sécurisation des collèges se traduit par des travaux concernant la vidéo protection, création de sas, rehaussement de clôture...en grande partie basées sur l'expertise de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (D.T.S.P) via ses diagnostics de sûreté et avec le concours de nos équipes techniques (DNPB et SRC) qui sont présentes lors des visites préalables des sites. Le rôle de la mission est d'organiser ces visites préalables avec nos différents services et la DTSP puis dans un deuxième temps d'encourager la programmation de certains travaux de sécurisation en prenant en compte le diagnostic de sûreté et le contexte. Parallèlement, la mission organise aussi une réunion sur le collège avec tous les partenaires: la police municipale et nationale, la mairie, le collège, le conseil départemental, la DSDEN...qui partagent leurs expertises et proposent des actions complémentaires face aux problèmes de sûreté.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

Mission de prévention de la violence à l'école NORIA BELGHERRI

nhalgharri@cg93 f

AIDES AUX FAMILLES

LE COUPON RESTAURATION

Le Conseil départemental allège le prix du repas pour les familles des collégiens de la 6e à la 3e. Cette aide permet une réduction de 0 % à 92 % du prix de la cantine scolaire en fonction du quotient familial calculé par la Caf. Les familles reçoivent fin août par la poste, un coupon restauration et le présentent à la rentrée au collège pour bénéficier de la réduction.

Les familles qui n'ont pas reçu de coupon doivent présenter au collège:

- L'attestation de paiement délivrée par la Caf (obtenue sur le site internet www.93.caf.fr rubrique Mon compte)
- ou à défaut leur dernier avis d'imposition pour que le quotient familial soit appliqué.

Ce coupon est valide pour l'année scolaire en cours.

Indemnisation aux collèges

Une indemnité de gestion calculée sur le nombre de demi-pensionnaires de l'établissement est attribuée aux personnels qui gèrent l'aide à la demi-pension. Les personnels sont sollicités pour constituer leur dossier d'indemnisation, cette dernière étant versée au cours de l'année civile.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service de la Restauration et de l'Éducation au Goût 01 43 93 84 89

Coupon restauration Renseignement aux familles

ISABELLE GACON 01 43 93 79 65 igacon@cg93.fr RENÉE SOPHIYAIR

01 43 93 89 92 rsophiyair@cg93.fr

Renseignement pour les services d'intendance Indemnisation aux collèges

THÉRÈSE NGAH 0143939587 thgab@cg93 fr

LA SECTORISATION DES COLLÈGES

Chaque année, dans le respect de ses compétences, le Conseil départemental travaille avec les services de l'Éducation nationale sur la définition des périmètres de recrutement des collèges.

Ce travail se fait également en concertation avec les acteurs locaux que sont les élus et services municipaux, les chefs d'établissement et inspecteurs de l'Éducation nationale ainsi que les représentants des parents d'élèves et des enseignants des Conseils d'Administration.

L'objectif du Département est de construire une sectorisation partagée et adaptée du mieux que possible aux réalités du terrain.

Afin d'accompagner les équipes de direction des collèges dans l'information aux familles et de faciliter les inscriptions, le Département propose un moteur de recherche permettant de connaître, via l'adresse de domiciliation des familles, le collège de secteur de leur enfant.

Retrouvez le moteur de recherche sur :

www.seine-saint-denis.fr, rubrique Éducation et Jeunesse/Collèges.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Pôle Démographie et Prospectives Scolaire MARTINE CHATONY 01 43 93 82 99

LA CARTE IMAGINE R

Le Conseil départemental poursuit ses aides financières en faveur des familles de collégiens ;

Pour la rentrée 2016-2017, le Conseil départemental, à nouveau, prend en charge 50 % du tarif boursier de la carte imagine R pour tous les collégiens boursiers,

et finance un tarif réduit de 25 % pour tous les élèves non boursiers en classes de 3°, sans conditions de ressources ;

Ces tarifs sont accessibles aux familles qui réunissent les conditions requises (voir le livret imagine R, page Seine-Saint-Denis), en contactant directement l'Agence imagine R (voir ci contre), tout au long de l'année scolaire;

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT Service aménagement et transport AGENCE IMAGINE R 09 69 39 55 55 BUREAU DE LA CARTE IMAGINE R

Depuis la rentrée 2011-2012, et pour la rentrée 2016-2017, le Conseil départemental rembourse, sur demande, aux familles des collégiens non boursiers demi-pensionnaires, qui bénéficient de l'aide à la restauration, une aide à la carte imagine R :

- 50 % s'ils sont en 6e, en 5e ou en 4e.
- 25 % supplémentaires, s'ils sont en 3e.

Les formulaires à remplir seront envoyés aux familles concernées à partir de janvier 2017, par le Conseil départemental (voir ci contre).

LE CHEQUE REUSSITE

Dans un souci d'égalité sociale, un chèque réussite, d'une valeur de 200 euros, visant à l'acquisition d'un panier maximal de fournitures, de livres et d'outils numériques est remis à la rentrée scolaire pour tous les nouveaux entrants en 6° dans les collèges publics de Seine-Saint-Denis dont les parents sont domiciliés en Seine-Saint-Denis.

Retrouver les ressources utiles pour monter un parcours éducatif sur le Centre de Ressources des Partenaires accessible depuis le site : **Seine-Saint-Denis.fr**

Partagez

Partagez

#SSD93

Édition juin 2016